

C84A1  
C33  
1997/98  
1  
QL  
P. gouv.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**ET**

**DES COMMUNICATIONS**

**CAHIER DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS**

**1997-1998**

**Direction des ressources  
financières et matérielles**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**ET**

**DES COMMUNICATIONS**

**CAHIER DE L'ÉTUDE DES CRÉDITS**

**1997-1998**

**Direction des ressources  
financières et matérielles**



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Pages</b>
<b>MISSION DU MINISTÈRE</b> .....	1
 <b>SOMMAIRE MINISTÉRIEL</b>	
A- Crédits par programmes .....	3
B- Effectifs autorisés .....	5
C- Activités : rétrospective et prospective .....	7
 <b>PROGRAMME 01 : GESTION INTERNE ET SOUTIEN</b>	
Description de la mission (mandat) .....	13
Élément 01 : Direction et soutien à la gestion	
. Crédits par supercatégories .....	15
. Rétrospective et prospective .....	17
 <b>PROGRAMME 02 : AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS</b>	
Description de la mission (mandat) .....	33
Élément 01 : Communications et action culturelle	
. Crédits par supercatégories .....	35
. Rétrospective et prospective .....	37
 <b>PROGRAMME 03 : INSTITUTIONS NATIONALES</b>	
Description de la mission (mandat) .....	49
Élément 01 : Archives nationales du Québec	
. Crédits par supercatégories .....	51
. Rétrospective et prospective .....	53
Élément 02 : Centre de conservation du Québec	
. Crédits par supercatégories .....	55
. Rétrospective et prospective .....	57
Élément 03 : Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	
. Crédits par supercatégories .....	59
. Rétrospective et prospective .....	61
 <b>PROGRAMME 04 : ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT</b>	
Description de la mission (mandat) .....	65
Élément 01 : Commission des biens culturels du Québec	
. Crédits par supercatégories .....	67
. Rétrospective et prospective .....	69
Élément 02 : Bibliothèque nationale du Québec	
. Crédits par supercatégories .....	71
. Rétrospective et prospective .....	73

	<b>Pages</b>
Élément 03 :	Régie du cinéma
	. Crédits par supercatégories ..... 75
	. Rétrospective et prospective ..... 77
Élément 04 :	Musées nationaux
	. Crédits ..... 79
	. Rétrospective et prospective ..... 81
Élément 05 :	Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec
	. Crédits ..... 85
	. Rétrospective et prospective ..... 87
Élément 06 :	Société de développement des entreprises culturelles
	. Crédits ..... 89
	. Rétrospective et prospective ..... 91
Élément 07 :	Commission de reconnaissance des associations d'artistes
	. Crédits ..... 93
	. Rétrospective et prospective ..... 95
Élément 08 :	Régie des télécommunications
	. Crédits par supercatégories ..... 97
	. Rétrospective et prospective ..... 99
Élément 09 :	Société de télédiffusion du Québec
	. Crédits ..... 101
	. Rétrospective et prospective ..... 103
Élément 10 :	Conseil des arts et des lettres du Québec
	. Crédits ..... 105
	. Rétrospective et prospective ..... 107
<b>PROGRAMME 05 :</b>	<b>CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE</b>
	Description de la mission (mandat) ..... 113
Élément 01 :	Coordination de la politique linguistique
	. Crédits par supercatégories ..... 115
	. Rétrospective et prospective ..... 117
Élément 02 :	Office de la langue française
	. Crédits par supercatégories ..... 119
	. Rétrospective et prospective ..... 121
Élément 03 :	Conseil de la langue française
	. Crédits par supercatégories ..... 129
	. Rétrospective et prospective ..... 131
Élément 04 :	Provision pour augmenter tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française
	. Crédits par supercatégories ..... 133
	. Rétrospective et prospective ..... 135
<b>PROGRAMME 06 :</b>	<b>AUTOROUTE DE L'INFORMATION</b>
	Description de la mission (mandat) ..... 137
Élément 01 :	Secrétariat de l'autoroute de l'information
	. Crédits par supercatégories ..... 139
	. Rétrospective et prospective ..... 141
Élément 02 :	Fonds de l'autoroute de l'information
	. Crédits par supercatégories ..... 143
	. Rétrospective et prospective ..... 145

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS****MISSION DU MINISTÈRE****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Favoriser l'affirmation, l'expression et la démocratisation de la culture et des communications au Québec dans le respect des valeurs de la société québécoise, francophone et pluraliste, en maximiser les retombées au plan de la qualité artistique et de l'enrichissement de la collectivité et susciter le développement, tant national qu'international, des entreprises qui oeuvrent dans ces domaines.

Assurer l'harmonisation de l'ensemble des activités du gouvernement, des ministères et des organismes publics en matière de culture, ainsi que la coordination gouvernementale des politiques en matière de communications.

Coordonner, par l'intermédiaire du Secrétariat de l'autoroute de l'information, la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale en matière d'autoroute de l'information. Coordonner également l'application de la Politique linguistique québécoise par l'intermédiaire du Secrétariat à la politique linguistique.

A vertical line of small, repeating characters or symbols, possibly a barcode or a scanning artifact, running down the right edge of the page.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**SOMMAIRE MINISTÉRIEL**

**A- CRÉDITS PAR PROGRAMMES (en K\$)**

Programme	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997		
		Montant	%	Crédits modifiés	Dépenses probables	Écart
1. Gestion interne et soutien	31 548,4	(713,3)	(2,2)	32 261,7	31 772,8	(488,9)
2. Aide à la culture et aux communications	96 501,9	419,1	0,4	96 082,8	96 485,9	403,1
3. Institutions nationales	27 680,5	(2 065,1)	(6,9)	29 745,6	29 494,6	(251,0)
4. Organismes et sociétés d'État	228 990,5	(7 255,9)	(3,1)	236 246,4	231 641,1	(4 605,3)
5. Charte de la langue française	22 514,3	1 089,5	5,1	21 424,8	20 372,8	(1 052,0)
6. Autoroute de l'information	19 084,2	(9 621,4)	(33,5)	28 705,6	25 750,9	(2 954,7)
<b>TOTAL</b>	<b>426 319,8</b>	<b>(18 147,1)</b>	<b>(4,1)</b>	<b>444 466,9</b>	<b>435 518,1</b>	<b>(8 948,8)</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

**1. Gestion interne et soutien**

**MS**

- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement (2,2)
- Divers réaménagements ministériels reliés principalement aux besoins en loyers d'espaces, en télécommunications et en coûts de transition reliés à des réorganisations administratives 1,5

**2. Aide à la culture et aux communications**

**MS**

- Suppression ou révision à la baisse des enveloppes budgétaires de certains programmes d'aide (3,5)
- Augmentation des besoins en service de la dette 3,2
- Divers réaménagements 0,7

**3. Institutions nationales**

**MS**

- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement (1,6)
- Développement d'un partenariat pour la gestion des archives nationales et reconfiguration du réseau des conservatoires (0,5)
- Divers réaménagements ministériels 0,1

#### 4. Organismes et sociétés d'État

	MS
- Mise en commun de services des musées nationaux	(2,0)
- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(5,6)
- Indexation de la masse salariale	0,4

#### 5. Charte de la langue française

	MS
- Crédits alloués à la suite du discours sur le budget 1996-1997 à l'égard de la politique linguistique	2,7
- Réduction des crédits de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(1,7)
- Divers réaménagements ministériels	0,1

#### 6. Autoroute de l'information

	MS
- Décroissance des déboursés découlant de la fin des projets de la phase I du fonds de l'autoroute de l'information	(11,8)
- Ajout de crédits de la phase II du fonds de l'autoroute de l'information annoncé au discours sur le budget 1996-1997	2,8
- Divers réaménagements ministériels	(0,6)

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**SOMMAIRE MINISTÉRIEL**

**B- EFFECTIFS AUTORISÉS**

<b>LIVRE DES CRÉDITS 1996-1997</b>	<b>1 100</b>
- Départs assistés	(29)
- Discours sur le budget 1996-1997 - Politique linguistique	31
- Transfert de postes d'autres ministères	4
<b>COMPARATIFS 1996-1997 AU LIVRE DES CRÉDITS 1997-1998 (1)</b>	<b>1 106</b>
- Archives judiciaires	(6)
<b>EFFECTIFS AUTORISÉS 1997-1998</b>	<b>1 100</b>

(1) Le Livre des crédits 1997-1998 indique des E.T.C. comparatifs de 1 107 ce qui ne correspond pas à ceux transmis par le ministère de la Culture et des Communications.



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## SOMMAIRE MINISTÉRIEL

### C- ACTIVITÉS : RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>La diffusion des arts et de la culture</b></p> <p>En 1996-1997, le ministère a rendu publique la première <i>Politique de diffusion de arts de la scène</i> au Québec. Intitulée <i>Remettre l'art au monde</i>, cette politique vise, d'une part, à sensibiliser et à développer les publics et, d'autre part, à favoriser l'accès de la population à un éventail diversifié de spectacles partout au Québec. Elle comporte de nombreuses mesures pour intensifier les rapports que les citoyens entretiennent avec la musique, le théâtre, la danse et les variétés et des sommes supplémentaires pour consolider le soutien aux diffuseurs, pour stimuler la circulation du spectacle au Québec, pour améliorer l'accueil de spectacles étrangers ainsi que pour favoriser la sensibilisation des jeunes.</p> <p>Pour permettre la réalisation des mesures proposées par la nouvelle politique, le ministère a investi 2 millions \$ dès l'exercice financier 1996-1997. À compter de 1997-1998, il y consacrera 3 millions \$ de plus par année. Ces crédits, dégagés grâce à un nouvel effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement, feront que le budget annuel d'aide à la diffusion totalisera plus de 18 millions \$, puisqu'en 1995-1996 le gouvernement a donné une somme de 14,9 millions \$ en subventions à la diffusion des arts de la scène par l'entremise des programmes d'aide du ministère, du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) de même que par les actions en diffusion de la Place des arts de Montréal et du Grand théâtre de Québec.</p> <p>Parmi les mesures déjà concrétisées, dès 1996-1997, mentionnons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La création de la Commission de diffusion des arts de la scène, lieu privilégié d'échanges et de concertation, qui a pour mandat d'harmoniser les interventions publiques et de fournir les grandes orientations en matière d'aide à la diffusion.</li> <li>- La mise sur pied d'un nouveau programme pour des projets majeurs de coopération et de concertation en arts de la scène, doté d'un budget annuel de 500 000 \$, géré conjointement par le ministère, le CALQ et la SODEC, basé sur le partenariat entre producteurs et diffuseurs et destiné à faire augmenter la fréquentation des spectacles professionnels au Québec.</li> </ul>	<p><b>La diffusion des arts et de la culture</b></p> <p>La mise en oeuvre de la <i>Politique de diffusion des arts de la scène</i>, ainsi que la recherche et la mise en place de nouvelles sources de financement pour les arts et la culture se poursuivront de façon soutenue.</p> <p>Ainsi, notamment, les mesures suivantes, annoncées dans le budget 1997-1998, seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un nouveau <i>Programme de développement des marchés étrangers</i>, dont les modalités seront annoncées prochainement et qui sera complémentaire à ceux du CALQ et de la SODEC, injectera 2 millions \$ supplémentaires pour aider les artistes, organismes et entreprises de la culture et des communications à maintenir leurs marchés actuels et à en développer de nouveaux à l'étranger;</li> <li>- La déduction de 100 % des dépenses d'abonnements à des spectacles pour les entreprises et les travailleurs autonomes, qui s'appliquait déjà à plusieurs disciplines des arts de la scène, a été étendue au domaine de la chanson.</li> </ul> <p><u>Une politique de la lecture</u></p> <p>Dans le même esprit de sensibilisation et d'accès de la population à la culture, une politique québécoise de la lecture sera élaborée, en concertation avec les différents milieux engagés dans les domaines du livre et de la lecture. Dans ce contexte, afin de favoriser le contact direct et régulier des Québécois avec les livres, la décision a été prise, lors du dernier budget gouvernemental, d'augmenter de 5 millions \$ l'enveloppe consacrée à l'achat de livres pour les bibliothèques publiques du Québec, en 1997-1998, la faisant ainsi passer de 12 à 17 millions \$.</p> <p><u>Une grande bibliothèque publique</u></p> <p>Le Budget 1997-1998 a aussi annoncé que le ministère consacrera 75 millions \$ pour réaliser une grande bibliothèque publique à Montréal. Cette «bibliothèque-phare» constituera un lieu d'apprentissage, d'animation culturelle et d'invitation à la découverte ouvert sur le Québec et sur le monde, et dont les retombées culturelles rejailliront sur tous les types de bibliothèques de toutes les régions du Québec.</p> <p><u>Un plan d'action en culture scientifique et technique</u></p> <p>Des orientations et un plan d'action, en matière de culture scientifique et technique, seront élaborés dans le but de favoriser le développement et l'accès de ce domaine au plus grand nombre, dans une perspective de démocratisation et d'appropriation du savoir.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Le soutien à la culture et la diversification des sources de financement</b></p> <p>Le soutien du gouvernement québécois, joint à celui des municipalités du Québec, représente un investissement de plus de 800 millions \$ au cours de la dernière année seulement. Cette contribution, bien qu'elle soit la plus importante au Canada, ne peut contrer à elle seule le désengagement toujours croissant du fédéral. Comme cette question du financement se pose avec acuité, le ministère a exploré avec ses partenaires différentes avenues, dont les suivantes qui ont été amorcées ou mises en oeuvre au cours de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'instauration d'un nouveau crédit d'impôt pour le bénéfice de la production multimédia. Cet élargissement de l'accessibilité des crédits d'impôt remboursables à la production de titres multimédias marque la reconnaissance de l'aspect novateur et porteur d'avenir de ce secteur de pointe qui offre un potentiel remarquable de création d'emplois à forte valeur ajoutée. De plus, cette mesure fiscale comporte une prime à l'utilisation du français et une prime à la performance basée sur les recettes d'exploitation susceptibles d'aider les entreprises québécoises, principalement des PME dans ce secteur, à être plus concurrentielles dans la conquête des nouveaux marchés locaux et internationaux.</li> <li>- La mise en place de mesures fiscales permettant que les abonnements à des spectacles de musique classique, d'opéra, de jazz, de danse et de théâtre redeviennent pleinement déductibles, au titre des frais de représentation des entreprises et des travailleurs autonomes. Cette aide supplémentaire aux arts de la scène vise à accentuer la promotion de la diffusion du spectacle au Québec et s'inscrit dans l'esprit de la <i>Politique de diffusion des arts de la scène</i>.</li> <li>- La création du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) qui a démarré ses activités avec un capital de départ de 15 millions \$, dont 10 millions provenant du Fonds de solidarité de la FTQ et 5 millions de la SODEC. De plus, une somme de 1,5 millions \$ a été accordée par le gouvernement pour appuyer les dépenses de fonctionnement du fonds pour les cinq prochaines années. Le fonds, qui a pour objectif d'investir du capital de risque dans les entreprises ayant des projets structurants ou d'expansion, notamment vers les marchés étrangers, constitue un nouveau mode d'intervention qui s'ajoute aux outils existants, tels que les crédits d'impôts, les subventions et les prêts, et qui sera générateur d'activités nouvelles dans les secteurs de la culture et des communications.</li> <li>- La création du Fonds OSQ, mis en place pour soutenir le financement des activités de l'Orchestre symphonique de Québec et assurer sa continuité. Ce fonds spécial, géré par le CALQ, bénéficie d'une subvention de départ de 300 000 \$ de la Commission de la Capitale nationale du Québec, de 300 000 \$ qui seront recueillis auprès de partenaires privés et d'un autre 300 000 \$ que l'OSQ s'est engagé à générer en augmentant ses revenus au cours des trois prochaines années.</li> </ul>	<p><u>Démocratisation et accessibilité</u></p> <p>Dans le contexte de l'accessibilité de la culture et des moyens de communications, le ministère entend également mener plusieurs actions, dont l'élaboration d'un cadre d'intervention sur l'interculturalisme, la poursuite de l'évaluation du programme d'aide aux équipements culturels, la participation à la démarche gouvernementale de régionalisation et de décentralisation, de même que l'élaboration d'un plan d'action sur le cadre de vie et l'architecture.</p> <p><b>Le soutien à la culture et la diversification des sources de financement</b></p> <p>Le ministère assurera le suivi, la mise en oeuvre et l'évaluation des nouvelles mesures de financement annoncées lors du dernier Budget du Québec, ainsi que des solutions novatrices (Fonds) mises sur pied ou amorcées au cours de 1996-1997.</p> <p>Le budget 1997-1998 comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le maintien, par le gouvernement, du crédit d'impôt de l'ordre de 55 millions \$ pour soutenir le développement des productions cinématographiques et télévisuelles réalisées au Québec. Des modifications y étaient toutefois apportées pour s'assurer à la fois que le coût de la mesure soit maintenu à l'intérieur du montant fixé et pour renforcer l'aide à la production de langue française;</li> <li>- Une majoration de 10 millions \$ de l'enveloppe réservée pour 1997-1998 à la restauration du patrimoine religieux;</li> <li>- Une enveloppe de 14,3 millions \$ en crédits additionnels pour répondre notamment à divers besoins urgents et incontournables en immobilisations;</li> <li>- Un budget de 2 millions \$ géré conjointement avec la Société d'habitation du Québec et consacré à la restauration de biens patrimoniaux, dans des projets de restauration d'immeubles situés dans des aires protégées par la <i>Loi sur les biens culturels</i> ou dans des sites non protégés mais à caractère patrimonial tels que les quartiers anciens.</li> </ul> <p>De plus, de concert avec les différents partenaires, on continuera d'explorer les diverses pistes existantes et les nouvelles qui pourraient s'offrir pour susciter des mesures additionnelles de financement.</p>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p><b>La participation au Sommet sur l'économie et l'emploi</b></p> <p>Le ministère s'est inscrit activement dans l'extraordinaire exercice de réflexion dont le point culminant a été le Sommet sur l'économie et l'emploi tenu à l'automne 1996.</p> <p>Les milieux de la culture et des communications ont contribué aux consultations de plusieurs groupes de travail oeuvrant dans les deux grands chantiers mis sur pied lors de la Conférence sur le devenir social et économique du Québec, l'un portant sur la réforme des grands services publics tandis que l'autre s'intéressait à l'économie et à l'emploi. Ces milieux ont aussi pris une part active au Sommet qui réunissait près d'une centaine de représentants des horizons économiques, sociaux, culturels et politiques du Québec.</p> <p>Fait marquant, les participants du Sommet ont formellement reconnu l'importance de la culture et des communications pour la société québécoise, son identité, sa vie démocratique et sa vie sociale et, pour bien marquer ce consensus, trois des principes directeurs entérinés par le forum visaient spécifiquement les activités culturelles. Les participants ont également souligné l'apport économique du secteur de la culture et des communications qui contribue pour 13,1 milliards de \$ au PIB québécois, c'est-à-dire dans une proportion de 8,2 %, et qui est constitué d'entreprises qui génèrent plus de 218 000 emplois directs, indirects et induits.</p> <p><b>La concrétisation de la nouvelle vocation du ministère</b></p> <p>Au cours de l'année 1996-1997, le ministère a redéfini et actualisé sa mission pour tenir compte de la réalité nouvelle et de la redistribution des rôles des différents intervenants dans les domaines qui sont de sa compétence. Cette opération, prenant en compte une approche plus large de la culture, et intégrant notamment les nouvelles responsabilités liées au loisir culturel, à la culture et au loisir scientifique et technique de même qu'à l'autoroute de l'information a donné lieu à une réorganisation administrative et à un redéploiement des effectifs pour créer une organisation plus performante, plus souple et davantage orientée sur les résultats.</p> <p><b>La consolidation du partenariat avec les instances régionales et municipales</b></p> <p>Le ministère a poursuivi la consolidation de sa collaboration avec les municipalités dans une perspective de meilleure complémentarité des interventions de chacun.</p> <p>Depuis 1995-1996, 34 municipalités ou MRC se sont dotées d'une politique culturelle et 34 autres sont actuellement en préparation. Parmi les instances régionales qui disposent maintenant d'une politique culturelle, 22 municipalités ou MRC ont conclu depuis 1995-1996, année d'entrée en vigueur de la nouvelle génération d'entente, une Entente globale de développement culturel. Dans le cadre de ces 22 ententes, le ministère a versé 6 209 000 \$ en subventions, en 1996-1997, et il y consacra 14 676 187 \$ en 1997-1998. En termes d'investissement global, de la part de l'ensemble des signataires et au terme des périodes couvertes par chacune des ententes qui varient de 1 à 5 ans, c'est près de 84 M\$ qui auront ainsi été injectés dans les arts et la culture au Québec.</p>	<p><b>Le suivi du Sommet sur l'économie et l'emploi</b></p> <p>Sur les 89 projets présentés, lors du Sommet, par les différents partenaires privés et publics, seize relèvent des champs de la culture, des communications ou de l'autoroute de l'information, démontrant ainsi le dynamisme de la création dans l'économie et dans l'emploi au Québec. Au total, selon les prévisions, plus de 350 millions \$ seront investis dans ces projets qui devraient créer plus de 15 000 emplois, dans le domaine des nouvelles technologies pour l'essentiel, et en consolider une centaine d'autres.</p> <p>Dans la foulée du Sommet sur l'économie et l'emploi, le ministère assurera donc le suivi de la mise en oeuvre de ces projets structurants et créateurs d'emploi.</p> <p>Le ministère de la Culture et des Communications assurera également un suivi constant de ce Sommet, en contribuant à l'élaboration des grandes réformes ou politiques gouvernementales (l'économie sociale; la politique de développement économique; la réforme de la sécurité du revenu; le tourisme culturel; et le plan de relance de Montréal).</p> <p>Dans la foulée de l'action gouvernementale qui vise à poser des gestes significatifs pour alléger le fardeau réglementaire et ainsi établir des conditions propices à l'investissement et à la création d'emploi, le ministère examinera ses procédures et façons de faire. Dans cette perspective, on projette notamment d'effectuer la révision des règlements de la <i>Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre</i>.</p> <p>D'autre part, dans le cadre de la promotion et de l'amélioration de l'usage et de la qualité du français dans l'Administration, le ministère mettra en oeuvre une politique linguistique ministérielle.</p> <p><b>La consolidation du partenariat avec les instances régionales et municipales</b></p> <p>Les actions de sensibilisation, visant la promotion de cette forme de collaboration renouvelée, se poursuivront.</p> <p>Le ministère continuera de favoriser l'élaboration de politiques culturelles régionales et municipales permettant à ces instances d'être plus actives dans leur propre développement culturel par une prise en charge accrue.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Depuis la mise en vigueur de ce nouveau type d'entente, les signataires sont les suivants : les municipalités de La Salle, Québec, Trois-Rivières, Vaudreuil-Dorion et la MRC des Îles-de-la-Madeleine, en 1995-1996; les municipalités de Beauport, Charlesbourg, Coaticook, Gatineau, Grande-Vallée, Hull, Laval, Lennoxville, Montréal, Saint-Bruno, Sherbrooke, Sillery, Trois-Pistoles, Vanier, la MRC d'Asbestos, la MRC de Memphrémagog et la MRC de Val-Saint-François, en 1996-1997.</p> <p>De plus, s'ajoutant aux outils de promotion et de sensibilisation déjà existants, des documents d'information sur l'élaboration d'une politique culturelle municipale et d'une politique de développement culturel pour les MRC ont été lancés sur le site Internet du ministère.</p> <p><b>Renforcement du partenariat entre la culture et l'éducation</b></p> <p>Les travaux visant à accentuer la concertation et la collaboration entre les différents milieux de la culture et ceux de l'éducation ont conduit à l'élaboration d'un protocole d'entente entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture et des Communications.</p>	<p><b>Renforcement du partenariat entre la culture et l'éducation</b></p> <p>Le protocole d'entente, entre le ministère de la Culture et des Communications et le ministère de l'Éducation, a été signé le 9 avril 1997.</p> <p>En 1997-1998, les deux ministères amorcent donc la mise en oeuvre de ce protocole afin d'accentuer la concertation indispensable entre les milieux culturels et ceux de l'éducation et, notamment, de favoriser l'initiation aux arts et à la formation artistique à tous les niveaux scolaires, ainsi que le renforcement de la collaboration entre les bibliothèques municipales et scolaires.</p> <p>Une liste d'actions prioritaires pour l'année 1997-1998 regroupe plusieurs réalisations ou interventions devant être menées sous les trois grands thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rehaussement du niveau culturel des enseignements;</li> <li>- L'harmonisation de l'enseignement professionnel, collégial et universitaire;</li> <li>- L'élargissement de la concertation.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Communications et inforoutes</b></p> <p>En 1996-1997, le secteur des communications a été marqué par l'adoption de la loi créant Télé-Québec avec une mission clairement recentrée sur la culture et l'éducation, de même que sur la production et la distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.</p> <p>Dans le but de favoriser un accès universel aux inforoutes, le programme d'<i>Accès à l'autoroute de l'information pour les bibliothèques publiques du Québec</i> a été mis sur pied dans le cadre du Fonds de l'autoroute de l'information.</p> <p>Ainsi, au cours du dernier exercice financier, le fonds a versé plus de 5 millions \$ pour les équipements et l'implantation de 620 sites d'accès à Internet dans plus de 325 bibliothèques publiques du Québec et pour le développement de contenus communautaires régionaux. Le coup d'envoi de ce nouveau programme a été donné avec l'octroi de subventions totalisant près de 600 000 \$ pour la réalisation, au cours des trois prochaines années, du projet d'<i>Inforoute interrégionale dans l'Est du Québec</i> qui permettra aux populations des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord de contrer leur éloignement et de miser sur leur développement par l'appropriation des nouvelles technologies. Dans le même ordre d'idée, le ministère a octroyé une subvention 118 000 \$ à l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) pour la concrétisation du projet <i>Communautaire</i> destiné à rendre les inforoutes accessibles à la population par l'entremise d'organismes socio-communautaires oeuvrant dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, de la citoyenneté et du développement communautaire, dans les centres urbains et en région.</p> <p>En 1996-1997, le Fonds de l'autoroute de l'information a été doté d'une enveloppe de 60 millions \$ sur trois ans, devant être répartis également entre subventions et garanties de prêts, pour soutenir le développement de l'industrie québécoise de production de contenus inforoutiers au cours des trois prochaines années. Les projets soutenus devant prioritairement contribuer à la création de contenus et de services qui permettront à la population québécoise de travailler, de se divertir, de s'éduquer, d'utiliser des services courants et d'accéder à des produits culturels de source québécoise en français sur l'inforoute. Dans le cadre du concours 1996, 65 projets ont été sélectionnés parmi les quelques 350 présentés. Les projets soutenus varient, par exemple, de la création de sites Web à la mise en réseau des membres d'organismes, de la création de banques de données à la production d'outils pédagogiques, et représentent un montant de 18 millions \$, réparti entre subventions et garanties de prêts, pour lequel les investissements anticipés sont de l'ordre de 35 millions \$. Les conditions de participation aux concours qui se tiendront au printemps et à l'automne 1997 ont pour leur part été dévoilées en février 1997, à l'occasion du Forum québécois de l'Internet.</p>	<p><b>Communications et inforoutes</b></p> <p>La stratégie de la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information sera rendue publique.</p> <p>Le Québec accueillera et coprésidera la première Conférence internationale des ministres francophones chargés des inforoutes à Montréal, du 19 au 21 mai 1997. Cette conférence réunira une cinquantaine de ministres représentant autant de pays et de gouvernements francophones qui feront le point sur le développement des inforoutes au sein de l'espace francophone. Entre autres, on y échangera sur des questions essentielles liées à la place du français et des cultures francophones dans le cyberspace, ainsi qu'à l'accès aux nouvelles technologies et à la création de contenus francophones sur les inforoutes. Un plan d'action sera par la suite soumis au prochain Sommet des chefs d'États et de gouvernements qui se tiendra à Hanoï à l'automne 1997.</p> <p>Parallèlement à cette conférence majeure, le Marché international des inforoutes et du multimédia (MIM) accueillera, cette année, à Montréal une importante vitrine technologique francophone.</p> <p>Le Québec participera également à une Conférence des ministres responsables de l'autoroute de l'information au Canada qui devrait se tenir à la fin de juin 1997.</p> <p>Le Secrétariat de l'autoroute de l'information assurera la tenue des concours du Fonds de l'autoroute de l'information qui se dérouleront en mai et en octobre 1997.</p>

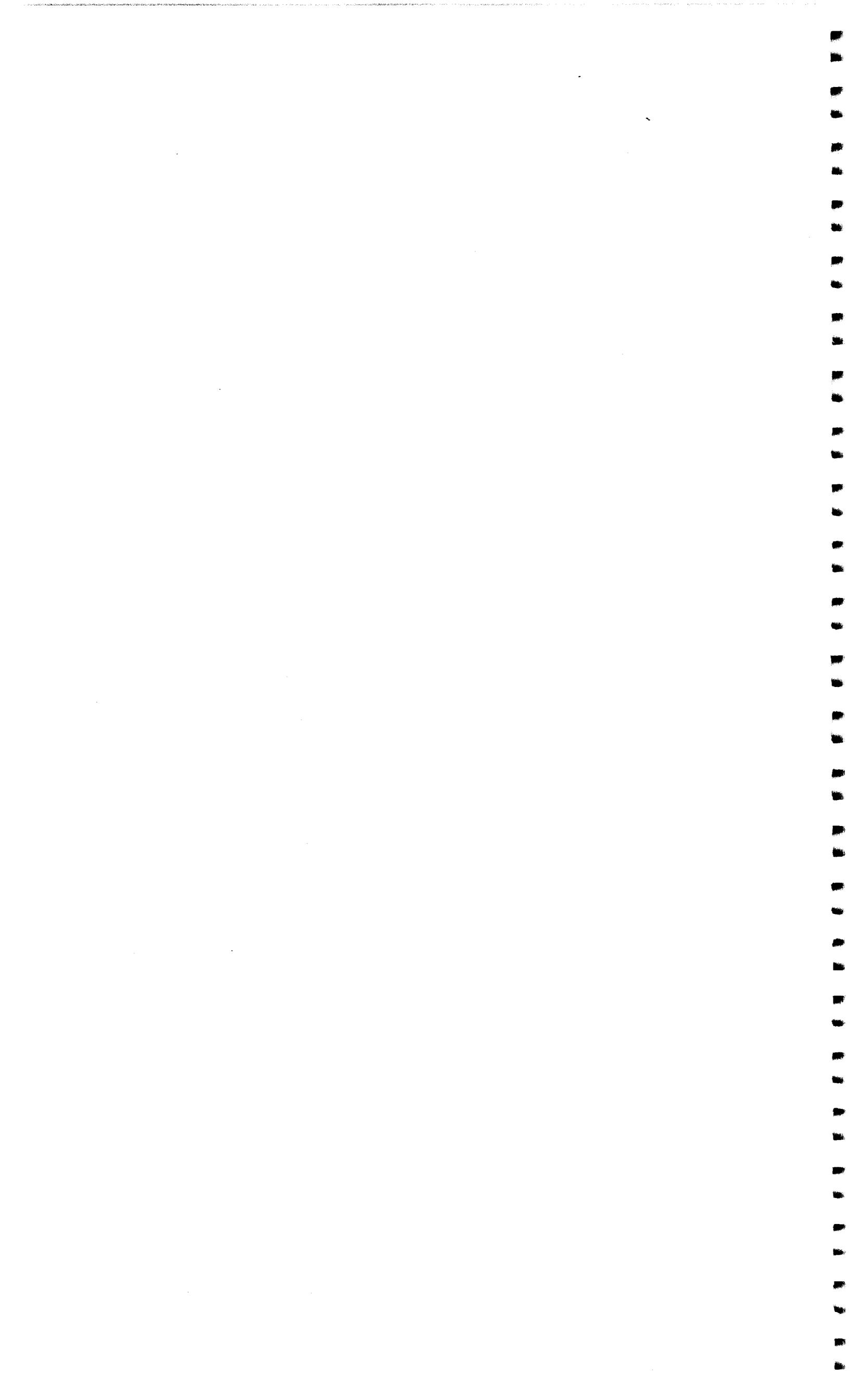
Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>La langue française</b></p> <p>Faisant suite au bilan du comité interministériel sur la situation de la langue française au Québec, le gouvernement a adopté une série de mesures qui visent à mieux assurer l'atteinte des objectifs de la Charte de la langue française.</p> <p>Le projet de loi n° 40, <i>Loi modifiant la Charte de la langue française</i>, et un énoncé de politique linguistique ont été déposés et ont fait l'objet d'une consultation générale en commission parlementaire.</p> <p>Le Conseil des ministres a adopté la <i>Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration</i> qui vise à donner plus de cohérence dans les règles d'emploi du français au sein des différents ministères et organismes, et à faire en sorte que l'Administration puisse dorénavant jouer un rôle exemplaire et moteur dans l'application de la Charte de la langue française.</p> <p>Un groupe de travail tripartite sur la francisation des entreprises a été mis sur pied et a déposé son rapport (Rapport Grant). Ce groupe de travail, formé de représentants des organisations syndicales, patronales et gouvernementales, était chargé de recommander au gouvernement des actions et des mesures aptes à favoriser la francisation des entreprises comptant de 10 à 49 personnes.</p> <p>La création d'un nouveau <i>Prix du Québec</i>, attribué à une personnalité québécoise dont l'oeuvre aura le plus contribué à l'amélioration de la qualité de la langue française, a été annoncée. Les <i>Prix du Québec</i> constituent la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec dans les domaines culturels et scientifiques.</p> <p>Une vaste campagne de valorisation de l'emploi et de la qualité de la langue française, sur le thème <i>Le français, parlez-moi d'une langue!</i>, a été lancée.</p>	<p><b>La langue française</b></p> <p>Les travaux relatifs à l'adoption du projet de loi 40 et à sa mise en oeuvre seront réalisés.</p> <p>En collaboration avec l'Office de la langue française, le Secrétariat à la politique linguistique veillera à l'implantation et à l'évaluation de la <i>Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration</i>.</p> <p>Le suivi des recommandations du Rapport Grant sera assuré.</p> <p>On assurera la mise en place du nouveau <i>Prix du Québec, Georges-Émile Lapalme</i>.</p> <p>Cette campagne se poursuit jusqu'en novembre 1997.</p>

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS****PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Le programme 01 comprend un élément :

- **Élément 01 :** Direction et soutien à la gestion

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications; il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion.



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN**

**ÉLÉMENT 01 - DIRECTION ET SOUTIEN À LA GESTION**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	20 976,0	(772,2)	(3,6)	21 748,2
2. Fonctionnement	10 017,8	57,7	0,6	9 960,1
3. Capital	548,6	1,2	0,2	547,4
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	6,0	0,0	0,0	6,0
<b>TOTAL</b>	<b>31 548,4</b>	<b>(713,3)</b>	<b>(2,2)</b>	<b>32 261,7</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- |  |           |
|--|-----------|
|  | <b>MS</b> |
| - Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement  | (2,2)     |
| - Divers réaménagements ministériels reliés principalement aux besoins en loyers d'espaces, en télécommunications et en coûts de transition reliés à des réorganisations administratives | 1,5       |



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 01 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

### ÉLÉMENT 01 - DIRECTION ET SOUTIEN À LA GESTION

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>ACTION CULTURELLE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET DE LA PROGRAMMATION</b></p> <p>- <b>Direction des sociétés d'État</b></p> <p>Amélioration des processus visant l'élaboration d'orientations ministérielles à l'endroit des sociétés d'État et l'allocation des budgets qui leur sont dévolus.</p> <p>Conduite de travaux permettant de respecter le cadre budgétaire ministériel.</p> <p>Contribution à l'évaluation des interventions en immobilisations en ce qui concerne le volet maintien des actifs des sociétés d'État.</p> <p>Réalisation de la première phase des travaux permettant la mise aux normes des édifices logeant le musée de l'Amérique française de façon à améliorer l'accessibilité et la sécurité des lieux.</p> <p>Suivi de la réalisation des projets autorisés soumis par les musées nationaux au Fonds de l'autoroute de l'information.</p> <p>Participation à un comité directeur chargé de faciliter le cheminement du projet de rénovation de l'édifice de conservation pour les Archives nationales du Québec et la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.</p> <p>Coordination des démarches visant la relocalisation des activités de diffusion de la Bibliothèque nationale de façon à accroître l'accessibilité au patrimoine québécois dont la bibliothèque a la charge.</p> <p>Contribution à la révision du mandat de la Société de la Place des Arts de Montréal et du Grand Théâtre de Québec dans le cadre des orientations ministérielles en matière de diffusion des arts de la scène.</p> <p>Suivi du plan de résorption du déficit de la SODEC. Contribution à l'élaboration d'orientations triennales à l'endroit de la SODEC et du CALQ.</p> <p>Soutien à la table de concertation MCC-CALQ-SODEC et contribution à la réalisation des travaux commandés par cette table.</p> <p>Soutien à la ministre dans les propositions de suivi du bilan qu'elle soumet au comité ministériel Éducation - Culture, de façon à promouvoir l'usage et la qualité de la langue française non seulement dans l'administration publique mais aussi dans les principaux domaines visés par la Charte de la langue française (travail, commerce, affaires, communications, éducation, culture, nouvelles technologies).</p> <p>La prise en compte du volet «langue» dans la mission du ministère de la Culture et des Communications et des différents plans d'action qui en émanent.</p>	<p><b>ACTION CULTURELLE ET PARTENARIAT</b></p> <p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET DE LA PROGRAMMATION</b></p> <p>- <b>Direction des sociétés d'État</b></p> <p>S'assurer que les interventions des organismes publics et des sociétés d'État soient cohérentes entre elles et conformes aux orientations et priorités gouvernementales et ministérielles.</p> <p>Contribuer à l'objectif gouvernemental de l'allégement des structures au regard des organismes publics et des sociétés d'État.</p> <p>S'assurer que les interventions et les différents programmes d'aide des organismes publics et des sociétés d'État répondent aux orientations ministérielles et aux besoins de la société québécoise.</p> <p>S'assurer du respect du plan de développement et du cadre budgétaire.</p> <p>Réviser le mandat, le statut et le mode de fonctionnement de la Place des Arts de Montréal et du Grand Théâtre de Québec en continuité de la mise en oeuvre de la politique de diffusion des arts de la scène.</p> <p>Mettre en oeuvre la politique sur l'usage et la qualité du français par les organismes et les sociétés d'État.</p> <p>S'assurer de la mise en oeuvre du mandat de Télé-Québec en fonction de l'axe éducation-culture, y compris dans le domaine de la diffusion scientifique.</p> <p>Élaborer les orientations concernant les organismes publics et les sociétés d'État et effectuer le suivi de leur mise en oeuvre.</p> <p>Assurer le suivi des organismes publics et des sociétés d'État et conseiller les autorités du ministère sur leur plan de développement, leur plan budgétaire, leur plan d'organisation administrative ou d'effectifs, la négociation des conventions collectives, la gestion du maintien des actifs, les projets d'immobilisations et tout autre projet soumis à la ministre et au gouvernement pour approbation.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>- <b>Direction de la formation et de l'éducation</b></p> <p>Dans le cadre de la réorganisation ministérielle, la Direction de la formation et de l'éducation a été créée en juin 1996.</p> <p>La Direction a réalisé en priorité les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux tables sectorielles de la SQDM : Auteurs, compositeurs, interprètes (ACI); Arts de la scène, Métiers d'arts; Arts du cirque; Muséologie et patrimoine; Médias.</li> <li>- Soutenir les écoles professionnelles dans diverses disciplines artistiques.</li> <li>- Amorcer la révision du programme de formation musicale.</li> <li>- Participer aux travaux du comité interministériel sur le Plan national de formation en métiers d'art.</li> <li>- Suivre les travaux des assises régionales et nationales des États généraux sur l'éducation.</li> <li>- Négocier un Protocole d'entente MCC-MÉQ en vue de renforcer la concertation et le partenariat entre les deux ministères.</li> <li>- Amorcer la révision des programmes Artistes à l'école, Tournée des écrivains et des écrivaines.</li> <li>- Collaborer avec le MÉQ à la révision du programme Histoire du Québec et du Canada de 4<sup>e</sup> secondaire pour inclure l'étude de la vie culturelle.</li> <li>- Participer à la conception du programme Rencontre des écrivains avec les élèves d'établissements d'enseignement collégial, en collaboration avec le Secrétariat à la politique linguistique (SPL), le ministère de l'Éducation et l'Union des écrivains et écrivaines du Québec (UNEQ).</li> <li>- Participer à l'organisation du colloque de l'INRS - Culture et Éducation et du Conseil supérieur de l'éducation.</li> </ul>	<p>Contribuer à l'élaboration du cadre budgétaire touchant les sociétés d'État et conseiller les autorités du ministère sur les orientations budgétaires les affectant.</p> <p>Conseiller les autorités du ministère dans l'application des lois constitutives des organismes publics et des sociétés d'État et réaliser les travaux nécessaires à leur mise en oeuvre (nomination des membres du C.A., rédaction des règlements, etc.).</p> <p>Suivre le plan de résorption du déficit de la SODEC et de Télé-Québec.</p> <p>Mettre en oeuvre un nouveau mode de fonctionnement du programme de maintien des actifs conformément aux recommandations du Contrôleur des finances.</p> <p>Élaborer et mettre en place une position ministérielle en matière d'assurances pour les musées nationaux.</p> <p>- <b>Direction de la formation et de l'éducation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les douze écoles professionnelles reconnues par le MCC. Étude de la mission et du mandat des institutions de formation professionnelle.</li> <li>- Réviser le programme de formation musicale</li> <li>- Participer aux six tables sectorielles de la SQDM. Assurer le suivi des programmes de formation continue, de perfectionnement et de recyclage des ressources humaines oeuvrant dans le domaine de la culture et des communications.</li> <li>- Mettre en place le régime d'apprentissage en métiers d'art et coordonner le Plan national de formation en métiers d'art.</li> <li>- Ratifier et mettre en oeuvre le protocole d'entente MCC-MÉQ. Dans le cadre de ce protocole : <ul style="list-style-type: none"> <li>· collaborer à l'élaboration des programmes de la petite enfance;</li> <li>· collaborer à la révision des curriculum du primaire et du secondaire;</li> <li>· participer au comité-conseil portant sur chacun des programmes d'études des disciplines du domaine artistique et culturel, au niveau collégial préuniversitaire;</li> <li>· collaborer à toutes les étapes du processus d'élaboration et de révision des programmes des secteurs de formation, au niveau de l'enseignement professionnel et technique;</li> <li>· collaborer à la révision du programme Histoire-Géographie-Étude de la société du 2<sup>e</sup> cycle du primaire pour inclure la sensibilisation au patrimoine;</li> <li>· poursuivre l'implantation du projet-pilote en études cinématographiques au secondaire.</li> </ul> </li> <li>- Réviser les programmes Artistes à l'école, Tournée des écrivains (en particulier pour les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> secondaires) et Writers in Schools; participer à la mise en oeuvre du nouveau programme Rencontre des écrivains avec les élèves d'établissements d'enseignement collégial, axé sur la qualité de la langue française.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>- <b>Direction des politiques et de la coordination des programmes</b></p> <p><b>Muséologie</b></p> <p>Réalisation d'un état de situation sur le réseautage des institutions muséales et sur les perspectives d'avenir.</p> <p>Réalisation de la deuxième phase de rattachement des institutions muséales au réseau Info-Muse.</p> <p>Mise sur pied d'un comité conjoint MCC - Société des musées québécois, en vue d'identifier les axes d'intervention et les actions à privilégier au cours des prochaines années en vue d'assurer le développement du réseau muséal.</p> <p><b>Patrimoine</b></p> <p>Poursuite de l'élaboration d'un projet d'orientations en matière de patrimoine, incluant notamment l'ensemble du secteur de la muséologie.</p> <p>Démarche de concertation auprès de partenaires gouvernementaux relativement à la mise en oeuvre d'une structure de valorisation des métiers traditionnels dans le cadre du projet «Villes et métiers d'art et de tradition».</p> <p>Collaboration avec la SIQ à l'évaluation patrimoniale des propriétés gouvernementales</p> <p>Collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Faune à l'établissement d'un processus de classification des rivières patrimoniales, à l'élaboration d'une application éducative sur Internet autour de la notion de patrimoine et d'environnement (Phase I : Élaboration et préparation du scénario) et publication, dans le cadre des travaux du Comité interministériel d'éducation relative à l'environnement, d'un recueil de renseignements vulgarisés sur le concept de patrimoine naturel et culturel.</p> <p>Réalisation d'un état de situation en matière d'archéologie.</p> <p><b>Rues principales</b></p> <p>Dans les suites du Sommet sur l'économie et l'emploi, le ministère a accordé une aide financière de 150 000 \$ pour la mise sur pied de la nouvelle fondation québécoise «Rues principales» (100 000 \$ en 1996-1997 et 50 000 \$ en 1997-1998).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à la révision des activités Semaine québécoise des arts, Prix Essor et Contact + pour engager plus activement le milieu culturel et les directions du MCC.</li> <li>- Collaborer à la production du Petit magazine des arts.</li> <li>- Collaborer à l'organisation du colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques qui se tiendra à l'automne 1997.</li> <li>- Collaborer à l'élaboration de la politique de la lecture.</li> </ul> <p>- <b>Direction des politiques et de la coordination des programmes</b></p> <p><b>Muséologie</b></p> <p>Suivi des travaux du Comité conjoint MCC - SMQ.</p> <p>Poursuite des expériences-pilotes dans les régions, en vue d'identifier des moyens de développer le partenariat entre les institutions muséales.</p> <p><b>Patrimoine</b></p> <p>Révision du programme d'Aide aux associations, organismes et regroupements nationaux en ce qui concerne les organismes nationaux des secteurs du patrimoine et de la muséologie.</p> <p>Poursuite de la démarche de concertation entreprise auprès des organismes partenaires pour la mise en oeuvre du projet «Villes et métiers d'art et de tradition».</p> <p>Poursuite de la collaboration avec la SIQ concernant l'évaluation patrimoniale des propriétés gouvernementales.</p> <p>Poursuite de la collaboration avec le MEF concernant l'établissement d'un processus de classification des rivières patrimoniales et développement, dans le cadre des travaux d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, d'une application éducative portant sur la notion de patrimoine naturel et culturel (Phase 2 : construction du site).</p> <p>Révision de la procédure d'émission des permis de recherche archéologique.</p> <p><b>Rues principales</b></p> <p>Collaboration avec la fondation québécoise «Rues principales» pour ses activités touchant le patrimoine.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Arts de la scène</b></p> <p>Élaboration et lancement de la Politique de diffusion des arts de la scène.</p> <p>Mise sur pied de la Commission de diffusion des arts de la scène et lancement d'un nouveau programme de soutien aux projets innovateurs de concertation et de coopération en diffusion des arts de la scène.</p> <p><b>Livre et lecture</b></p> <p>Révision des règlements de la <i>Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre</i>.</p> <p>Début des travaux devant mener à l'élaboration d'un projet de politique de la lecture.</p> <p><b>Bibliothèques</b></p> <p>Mise sur pied, en octobre 1996, d'un comité directeur pour la préparation du colloque d'orientation des bibliothèques publiques qui se tiendra au début du mois de septembre 1997.</p> <p><b>Propriété intellectuelle</b></p> <p>Participation à la révision de la <i>Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma</i>.</p> <p>Évaluation de la <i>Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature</i> et sur leurs contrats avec les diffuseurs.</p> <p><b>- Direction des interventions réseau</b></p> <p>Les responsabilités qui sont dévolues à la Direction des interventions réseau touchent les secteurs suivants : le cadre réglementaire, l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, le loisir culturel et scientifique et le développement de la culture scientifique et technique.</p> <p><b>Le cadre réglementaire :</b></p> <p>Coordination du processus de formulation d'avis du MCC en relation avec la révision des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté. Le Ministère a formulé 32 avis dont 5 portant sur les documents d'objets de révision (DOR), 23 sur les projets de schémas d'aménagement révisés (PSAR) et 4 sur les schémas d'aménagement révisés (SAR).</p> <p>Gestion du programme de remboursement de la taxe foncière pour les biens culturels classés. 340 propriétaires se sont partagé un montant de 208 100 \$.</p> <p>Coordination du processus légal d'attribution de statut de bien culturel et tenue du Répertoire et du Registre des biens culturels.</p> <p>Tenue et mise à jour de l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Cet inventaire contient 7 800 sites.</p> <p>Gestion des collections archéologiques publiques et privées.</p> <p>Administration des règlements de la <i>Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre</i>.</p>	<p><b>Arts de la scène</b></p> <p>Poursuite de la mise en oeuvre de la Politique de diffusion des arts de la scène et révision des programmes concernés.</p> <p><b>Livre et lecture</b></p> <p>Adoption, publication et entrée en vigueur des nouveaux règlements.</p> <p>Élaboration du document final de la politique de la lecture et lancement.</p> <p><b>Bibliothèques</b></p> <p>Tenue d'un colloque d'orientation des bibliothèques publiques en septembre 1997.</p> <p><b>Propriété intellectuelle</b></p> <p>Modifications législatives à finaliser à la <i>Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma</i>.</p> <p><b>- Direction des interventions réseau</b></p> <p>Pour 1997-1998, la Direction des interventions réseau poursuivra l'action amorcée en 1996-1997 dans les secteurs du cadre réglementaire, de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, du loisir culturel et scientifique et du développement de la culture scientifique et technique.</p> <p><b>Le cadre réglementaire :</b></p> <p>Poursuite de l'action amorcée au niveau des schémas d'aménagement. En 1997-1998, nous prévoyons formuler des avis sur 3 documents d'objets de révision (DOR), 13 projets de schémas d'aménagement révisés (PSAR) et 33 schémas d'aménagement révisés (SAR).</p> <p>Simplification du programme de remboursement de la taxe foncière pour les biens culturels immobiliers classés.</p> <p>Poursuite des mandats reliés à l'attribution de statut de bien culturel et du Répertoire et du Registre des biens culturels, et diffusion du Répertoire.</p> <p>Continuité de l'action amorcée à l'égard de l'inventaire des sites archéologiques (ISAQ) et de la gestion des collections.</p> <p>Maintien des activités liées à la gestion des collections archéologiques.</p> <p>Poursuite de l'actualisation des dossiers en augmentant le nombre de visites aux librairies agréées.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>L'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics :</b></p> <p>Coordination de l'application de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.</p> <p>Suite à l'approbation de la nouvelle Politique d'intégration des arts, il y a eu une consultation auprès des associations disciplinaires en arts visuels et en métiers d'art en vue d'harmoniser le processus de sélection des artistes et des projets.</p> <p>En 1996-1997, 106 projets ont été retenus pour des fins d'intégration d'oeuvres dans des sites publics ou lors de construction d'édifices. La sélection de ces projets a nécessité la tenue de 318 réunions.</p>	<p><b>L'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics :</b></p> <p>Poursuite de l'action amorcée dans ce secteur.</p> <p>La Direction des interventions réseau mettra en place le nouveau processus de sélection lié au choix des artistes et des projets à retenir.</p> <p>En 1997-1998, le Ministère prévoit la réalisation d'une centaine de projets.</p>
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION RÉGIONALE</b></p> <p>La Direction générale de l'action régionale (DGAR) a mis en place un cadre et des mécanismes de coordination des interventions des 11 directions régionales sous sa responsabilité.</p> <p>La DGAR a participé aux différents comités de concertation et de coordination du Ministère et elle a créé des mécanismes pour permettre la participation des directions régionales à ces différents comités.</p> <p>La DGAR a coordonné, avec la collaboration de la Direction des ressources informationnelles, la mise à niveau des équipements informatiques des directions régionales.</p> <p>La DGAR a coordonné la réalisation des Plans d'action des directions régionales pour l'année 1996-1997.</p> <p>La DGAR a accordé un soutien technique et a coordonné les directions régionales dans leur négociation et dans la conclusion d'ententes de développement globales avec les municipalités et les MRC.</p>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION RÉGIONALE</b></p> <p>La Direction générale de l'action régionale (DGAR) soutiendra les directions régionales dans la négociation et la conclusion d'ententes spécifiques avec les Conseils régionaux de développement.</p> <p>La DGAR coordonnera, en collaboration avec la Direction des ressources informationnelles, la mise en réseau informatique des directions régionales entre elles et avec les unités centrales du Ministère.</p> <p>La DGAR coordonnera la réalisation par les directions régionales de leurs plans d'action pour 1997-1998.</p> <p>La DGAR verra à l'implication et au soutien, par les unités centrales, au processus de décentralisation des programmes de soutien aux médias communautaires et aux radios autochtones, au loisir culturel et scientifique et à la culture scientifique et technique.</p> <p>La DGAR développera, avec la collaboration du sous-ministère des communications et de l'action stratégique, des modalités de partenariat avec le Secrétariat de l'autoroute de l'information afin de favoriser et d'encadrer la participation des directions régionales dans le développement des technologies de l'information et le développement de l'autoroute de l'information.</p> <p>La DGAR coordonnera l'implication des directions régionales dans l'élaboration par le Ministère d'un système d'information de gestion.</p>
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES ET DES PROJETS SPÉCIAUX</b></p> <p>La Direction générale des priorités gouvernementales et des projets spéciaux a été mise sur pied en juin 1996 pour accroître la capacité d'agir du ministère sur l'appareil public, développer de nouvelles approches ou de nouveaux moyens d'intervention et favoriser une approche matricielle dans la gestion de certains dossiers. Les principales opérations de l'unité ont consisté à :</p>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES ET DES PROJETS SPÉCIAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des travaux ministériels visant l'intégration des secteurs de la culture et des communications dans les stratégies d'action gouvernementales, dont :</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- dans le cadre de la tenue du Sommet sur l'économie et l'emploi, faire valoir la contribution des secteurs de la culture et des communications comme éléments moteurs du développement social et économique du Québec. À cette fin, elle participe, d'une part, à l'élaboration d'orientations ministérielles à l'égard des engagements gouvernementaux, dont la réforme de la fiscalité et les orientations en matière de politiques économiques et elle coordonne, d'autre part, l'analyse de projets soumis par les différents chantiers du Sommet permettant la création d'emplois dans ces secteurs d'activité;</li> <li>- dans la recherche de nouveaux modes de financement des secteurs relevant de la compétence du ministère, soutenir la mise en place du Fonds d'investissement de la culture et des communications (FICC) de façon à assurer l'accès à du financement sous forme de capital de risque aux entreprises de ces secteurs. Le fonds est alimenté par le secteur privé (FTQ 10 M\$) et par le gouvernement (SODEC 5 M\$) et soutenu au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications à raison de 300 000 \$ par année pour les cinq premières années d'opération;</li> <li>- poursuivre les démarches visant le relogement des activités de conservation et de diffusion de la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) de façon à protéger davantage et à mettre en valeur le patrimoine documentaire québécois. En janvier 1997, la BNQ a pu transférer dans un édifice spécialement aménagé au coût de 17 M\$, une partie de son personnel et l'ensemble de ses collections dédiées à la conservation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· le développement de l'axe tourisme-culture dans la stratégie de développement du tourisme au Québec;</li> <li>· la réalisation de projets pilotes dans le domaine de l'économie sociale et, le cas échéant, la mise en place de programmes spécifiques;</li> <li>· les orientations à poursuivre et les actions à mettre en oeuvre en matière de culture et de communications dans le cadre de la politique de développement économique et de l'emploi que le gouvernement doit adopter;</li> <li>· l'identification de nouvelles pratiques en vue d'une politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome;</li> <li>· la prise en compte des clientèles culturelles dans le cadre de la Réforme de la sécurité du revenu en vue du développement adapté de mesures d'employabilité, ainsi que dans les projets et mesures qui seront financés par le Fonds de lutte contre la pauvreté.</li> <li>- Élaboration de modèles nouveaux d'administration de services dans certains domaines, dans la perspective d'allègement des structures administratives et de rationalisation des coûts de fonctionnement des organismes publics.</li> <li>- Contribution à la rencontre des engagements pris lors du Sommet sur l'économie et l'emploi en assurant ou en coordonnant le suivi des projets de création d'emploi dans le domaine de la culture et des communications dont les Journées nationales de la culture, le Centre de démonstration en science physique et le Fonds d'investissement de la culture et des communications.</li> <li>- Participation et soutien aux travaux du comité formé en vue de définir le concept d'une grande bibliothèque publique au Québec dans des objectifs notamment d'accessibilité des citoyens au savoir universel et à l'information, de promotion du goût de la lecture, de conservation et diffusion du patrimoine documentaire québécois ainsi que de développement de l'expertise québécoise dans la nouvelle économie du savoir.</li> </ul>
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES MINISTÉRIELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination de la mise en oeuvre des mesures concernées découlant du plan stratégique ministériel pour l'exercice 1996-1997, particulièrement en ce qui concerne le virage technologique, le développement des compétences, les mesures d'allègement des coûts de main-d'oeuvre.</li> <li>- Coordination des contributions de la direction générale à l'élaboration du plan stratégique ministériel pour la période 1997-2000.</li> <li>- Démarrage, support et coordination des démarches et activités favorisant l'amélioration et l'apprentissage continu, dans le cadre d'un plan convenu avec les employés et portant plus spécifiquement sur la communication, le service à la clientèle et l'aspect humain du virage technologique.</li> </ul>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES MINISTÉRIELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination de la mise en oeuvre des mesures concernées du plan stratégique 1997-2000, dont la poursuite de la coordination ministérielle reliée au virage technologique et au développement des compétences, ainsi que le support à la reconfiguration du réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique.</li> <li>- Coordination de la mise en oeuvre des mesures d'allègement des coûts de main-d'oeuvre et, s'il y a lieu, de réaménagement de ressources.</li> <li>- Détermination et mise en oeuvre du processus permettant de doter le ministère d'un système simple et évolutif d'information de gestion.</li> <li>- Poursuite de la coordination de la mise en oeuvre du plan d'amélioration de la direction générale</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place pour avril 1997 d'un nouveau service de l'information de gestion, de l'évaluation et de la bibliothèque visant à accroître la capacité d'analyse, d'évaluation et de support à la gestion et à la décision.</li> </ul> <p><b>Direction du personnel et de l'organisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation des activités de soutien à la mise en oeuvre des plans d'organisation et d'effectifs suite aux décisions découlant de l'actualisation de la mission du Ministère.</li> <li>- Production d'informations de gestion visant à favoriser la prise de décision.</li> <li>- Soutien à l'implantation des mesures gouvernementales d'allègement des coûts de main-d'oeuvre par l'application de programmes de départ assisté et de l'aménagement du temps de travail.</li> <li>- Élaboration et mise en oeuvre de stratégies et de moyens visant à identifier les besoins institutionnels et les besoins individuels en matière de développement des compétences, notamment en supportant la réalisation de plans de formation dans le domaine des nouvelles technologies. Dans le cadre de l'application de la loi 90 (1 %) favorisant le développement de la formation de la main-d'oeuvre, le ministère a affecté 1,31 % de sa masse salariale.</li> <li>- Soutien aux organismes gouvernementaux relevant de la ministre en matière d'organisation administrative et de relations de travail.</li> <li>- Soutien au fonctionnement de comités ministériels sur l'organisation du travail, le développement des compétences, la communication interne et la sous-traitance.</li> <li>- Révision des systèmes et processus de suivi budgétaire des traitements.</li> </ul> <p><b>Direction des ressources financières et matérielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des nombreuses opérations budgétaires ministérielles récurrentes, en relation avec le ministère des Finances, le Contrôleur des finances et le Secrétariat du Conseil du trésor.</li> <li>- Révision du processus du suivi de la masse salariale ministérielle en collaboration avec la Direction du personnel et de l'organisation du travail.</li> <li>- Réalisation de plusieurs projets immobiliers dont la relocalisation de la Direction régionale de Chaudière-Appalaches à Lévis et la révision du programme architectural pour la relocalisation des Archives nationales de Montréal à l'édifice sis au 535, avenue Viger.</li> <li>- Soutien au projet de relocalisation du volet conservation des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec à l'édifice sis au 2275, rue Holt à Montréal.</li> </ul>	<p><b>Direction du personnel et de l'organisation du travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination de la mise en oeuvre de mesures de réduction des coûts de la main-d'oeuvre dont l'application du programme de départs volontaires ou des mesures compensatoires et soutien aux employés pouvant bénéficier de ces programmes.</li> <li>- Soutien aux organismes gouvernementaux relevant de la ministre et dont le personnel n'est pas régi par la Loi sur la fonction publique, notamment en matière d'organisation administrative (regroupement, partenariat) et en matière de relations de travail (négociations).</li> <li>- Participation et soutien aux comités devant analyser et proposer une reconfiguration du réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique.</li> <li>- Coordination de consultations relatives à la révision de la classification des emplois de la fonction publique.</li> <li>- Coordination de l'application du nouveau cadre de gestion en matière d'embauche des employés occasionnels.</li> <li>- Mise en oeuvre des systèmes et processus de suivi budgétaire des traitements en collaboration avec la Direction des ressources financières et matérielles.</li> <li>- Poursuite du soutien aux divers comités ministériels tels : organisation du travail, développement des compétences, communication interne et sous-traitance.</li> </ul> <p><b>Direction des ressources financières et matérielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active à la réalisation du plan stratégique 1997-2000 comportant notamment une reconfiguration du réseau du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec.</li> <li>- Relocalisation de la Direction régionale de Laval, Laurentides et Lanaudière à Sainte-Thérèse</li> <li>- Mise en oeuvre d'un nouveau processus de suivi de la masse salariale en collaboration avec la Direction du personnel et de l'organisation du travail.</li> <li>- Réalisation, en collaboration avec la Société immobilière du Québec, des plans et devis pour la relocalisation des Archives nationales de Montréal à l'édifice sis au 535, avenue Viger.</li> <li>- Réaménagement physique des espaces du 225, Grande Allée Est à la suite de la mise en place d'ajustements à l'organigramme à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Direction des ressources informationnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation de l'infrastructure technologique qui relie l'ensemble des postes de travail des unités administratives du ministère. Au 31 mars 1997, plus de la moitié des postes de travail étaient reliés en réseau et avaient accès au courrier électronique et à l'autoroute de l'information.</li> <li>- Collaboration à la réalisation de la nouvelle vitrine ministérielle sur l'autoroute de l'information.</li> <li>- Implantation de la première partie du système d'information visant à supporter les opérations du «Programme d'aide financière aux équipements culturels».</li> <li>- Participation à la mise en place du réseau des pilotes informatiques dans chaque unité administrative du ministère.</li> <li>- Poursuite de l'implantation de politiques : sécurité informatique, respect des droits d'auteurs et francisation des postes de travail.</li> </ul>	<p><b>Direction des ressources informationnelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'implantation et de la stabilisation de l'infrastructure technologique qui relie l'ensemble des unités administratives du ministère; réalisation et implantation d'applications informatisées ministérielles; installation d'un fureteur performant.</li> <li>- Développement et implantation d'un système qui gère les opérations de planification et de contrôle des objets restaurés au Centre de conservation du Québec (CCQ).</li> <li>- Participation à la mise à jour du plan directeur informatique des ANQ.</li> <li>- Mise en place du plan opérationnel de sécurité informatique.</li> <li>- Participation à l'évolution du site ministériel sur Internet.</li> <li>- Participation active, en collaboration avec les unités concernées, au développement et à l'implantation d'un système d'information de gestion.</li> </ul>
<p><b>Service de l'information de gestion, de l'évaluation et de la bibliothèque</b></p> <p>Avant le 1<sup>er</sup> avril 1997 : cette unité administrative n'existait pas sous cette forme. Toutefois, les points saillants des volets évaluation et bibliothèque étaient les suivants :</p>	<p><b>Service de l'information de gestion, de l'évaluation et de la bibliothèque</b></p> <p><b>Volet : information de gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et implantation, avec la collaboration des directions concernées, d'un système d'information de gestion permettant notamment de rendre accessibles des banques de données, des indicateurs, des synthèses, en vue de supporter la décision.</li> </ul>
<p><b>Volet : évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de l'intervention ministérielle en matière d'équipements culturels.</li> <li>- Cadre d'évaluation de l'entente de développement culturel avec la Ville de Québec.</li> <li>- Révision de la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma.</li> </ul>	<p><b>Volet : évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'évaluation sur l'intervention ministérielle en matière d'immobilisations.</li> <li>- Cadre d'évaluation de la politique de diffusion des arts de la scène.</li> <li>- Évaluation à mi-parcours de l'entente de développement culturel avec la Ville de Québec.</li> <li>- Cadre d'évaluation de l'entente de développement culturel avec la Ville de Montréal.</li> <li>- Évaluation des processus ministériels reliés à l'implantation du système d'information de gestion.</li> </ul>
<p><b>Volet : bibliothèque</b></p> <p>Consolidation de l'implantation des services de la Bibliothèque du ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en opération d'un service de circulation des périodiques.</li> <li>- Informatisation des opérations du système de prêt de la documentation.</li> <li>- Accroissement de la fréquentation et de l'utilisation des services de la Bibliothèque de 22 % : demandes de référence, acquisitions.</li> </ul>	<p><b>Volet : bibliothèque</b></p> <p>Développement du service à la clientèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du traitement documentaire rétrospectif et courant de la collection de la Bibliothèque.</li> <li>- Utilisation des nouvelles technologies de l'information pour la diffusion des listes de nouveautés, des avis et autres nouvelles parutions auprès des utilisateurs selon les profils d'intérêt (veille documentaire).</li> <li>- Développement d'une banque de données unique pour la gestion des abonnements et la circulation des périodiques au ministère, en collaboration avec la Direction des ressources informationnelles.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>- Traitement documentaire de près de 2 000 volumes; 15 % de la collection de la Bibliothèque est maintenant enregistrée au catalogue.</p> <p><b>DIRECTION DES COMMUNICATIONS</b></p> <p>Parmi les principales activités qui ont marqué l'année 1996-1997, mentionnons la réalisation de la deuxième génération du site Internet du ministère de la Culture et des Communications et l'exploitation d'Internet comme vitrine de la culture et des communications.</p> <p>De plus, le ministère a assuré une présence par l'animation d'un stand et la diffusion d'information dans plusieurs événements d'envergure, touchant le domaine des nouvelles technologies qui se sont déroulés au Québec au cours de l'année : la 6<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'Internet Society (INET '96), qui est le forum le plus important à l'échelle internationale traitant d'Internet; le Marché international du multimédia (MIM), un carrefour du multimédia et des inforoutes offrant une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les acteurs et les produits québécois dans ces domaines d'activités; le Comdex, qui a pris la relève du Salon canadien de l'informatique-bureautique et qui constitue la plus grande foire des technologies de l'information dans le monde; le 1<sup>er</sup> Forum Internet québécois et le Salon informatique-affaires de Québec (SIAQ).</p> <p>Par ailleurs, la tenue annuelle de la remise des <i>Prix du Québec</i> a fait, cette année encore, l'objet d'un gala télédiffusé en direct de Québec. Plusieurs partenaires et commanditaires de prestige ont à nouveau permis de rehausser la teneur de cet événement. La création d'un nouveau <i>Prix du Québec</i>, qui sera attribué à une personnalité dont l'oeuvre aura le plus contribué à l'amélioration de la qualité de la langue française, a été annoncée à cette occasion.</p> <p>La 12<sup>e</sup> Tournée de l'Orchestre du Conservatoire de musique du Québec, mettant en scène 70 musiciens et musiciennes, a visité six villes du Québec. Cette année, la tournée revêtait un caractère particulier puisqu'elle rendait hommage à monsieur Wilfrid Pelletier (1896-1982), pour souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance de celui qui fut l'une des figures marquantes du monde musical et qui a fondé le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec en 1942. Là encore, la tournée a été rendue possible grâce à l'engagement de fidèles partenaires et commanditaires.</p> <p>Le ministère a également contribué à l'élaboration de la campagne de valorisation de l'usage et de la qualité de la langue française (<i>Le français, parlez-moi d'une langue!</i>), en participant au comité organisateur avec ses partenaires et les organismes de la Charte de la langue française.</p> <p>Pour ce qui concerne les activités régulières, l'actualisation de la mission du ministère, la réorganisation administrative et le redéploiement des effectifs ont rendu nécessaire de nombreuses activités de communications afin de bien informer les clientèles internes et externes de même que les partenaires du ministère. Dans ce contexte, signalons :</p>	<p>- Participation aux activités du Regroupement des bibliothèques gouvernementales du Québec.</p> <p><b>DIRECTION DES COMMUNICATIONS</b></p> <p>Dans le cadre de la poursuite de la démocratisation de la culture et de la sensibilisation du public qui figurent en tête de liste dans les priorités ministérielles, la mise en oeuvre de la <i>Politique de diffusion des arts de la scène</i> et l'élaboration d'une politique québécoise de la lecture nécessiteront de multiples activités de communication grand public, soit sous forme de production et de diffusion de contenus, soit sous forme de collaboration avec des relayeurs d'information et des partenaires culturels, ou encore de participations à des événements publics de façon à assurer une présence visible du ministère.</p> <p>La récente actualisation de la mission du ministère et la réorganisation administrative qui en a découlé, la signature d'un protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation, l'élaboration d'un plan d'action dans le nouveau champ de responsabilité de la culture scientifique, ainsi que le suivi du Sommet de l'économie et de l'emploi dans le secteur de la culture et des communications ne sont que quelques exemples d'autres dossiers ou chantiers qui nécessiteront un effort renouvelé de communications afin de bien informer le grand public et les différents partenaires ou clientèles des enjeux et des mesures qui seront adoptées.</p> <p>Le domaine des inforoutes et des technologies de l'information, de même que le dossier de la langue, et en particulier la poursuite de la campagne de valorisation amorcée en 1996-1997, susciteront aussi de multiples occasions et événements impliquant une collaboration ou une participation du ministère en termes de communications. À titre d'exemple, notons la tenue à Montréal, en mai 1997, d'une importante conférence des ministres francophones chargés des inforoutes pour laquelle le Québec accueillera 49 ministres chargés des inforoutes au sein des États et gouvernements membres de la Francophonie.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation et l'organisation de plusieurs interventions publiques de la part des autorités du ministère;</li> <li>- la participation à plus d'une centaine de projets d'édition de documents de tous genres (dépliants, brochures, affiches, publications, etc.);</li> <li>- la réalisation et l'adaptation de plusieurs outils d'information visant à faciliter les communications autant à l'interne qu'à l'externe;</li> <li>- le traitement, par les unités d'accueil et de renseignements généraux, de Québec et de Montréal, de quelques :  78 000 demandes de renseignements téléphoniques, 5 200 demandes écrites (incluant bon nombre de demandes acheminées par Internet) et 18 200 visiteurs aux deux comptoirs d'accueil.</li> </ul> <p><b>SECRETARIAT DU MINISTÈRE</b></p> <p>Dans le cadre de son mandat, le Secrétariat du ministère a revu et consolidé le mode de gestion de la correspondance et des demandes reçues au Cabinet de la ministre et au Bureau des sous-ministres. Quelque 3 500 dossiers ont été à cet égard traités. Il a assumé de plus l'examen et le suivi de quelque 2 500 documents destinés à la signature de la ministre.</p> <p>Une trentaine de demandes ont été reçues en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le Secrétariat du ministère a amorcé des travaux portant sur la révision de la structure administrative des programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications et a coordonné les dossiers de la condition féminine, de la famille, de la jeunesse et des personnes handicapées. Il s'est également engagé dans l'élaboration de la politique linguistique ministérielle, en liaison avec le comité ministériel permanent.</p> <p>Les réunions convoquées par la sous-ministre, notamment celles du Conseil de direction du ministère, ont été sous sa responsabilité, de même que la gestion financière et documentaire du Bureau des sous-ministres.</p> <p><b>COMMUNICATIONS ET ACTION STRATÉGIQUE</b></p> <p><b>Direction de la recherche</b></p> <p><b>Volet : statistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inventaire des lieux d'activités culturelles (près de 2 000) : collecte terminée (80 % de réponse) et intégration des données au système informatique de gestion du programme d'aide aux équipements culturels.</li> <li>- Les institutions muséales, musées et centres d'exposition subventionnés 1993-1994, 1995-1996.</li> <li>- La population active du secteur culturel au Québec : données du recensement de 1991.</li> <li>- Enquête auprès des artistes professionnels boursiers des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature sur leurs relations contractuelles avec les diffuseurs.</li> </ul>	<p><b>SECRETARIAT DU MINISTÈRE</b></p> <p>En plus de ses opérations courantes, le Secrétariat du ministère entend poursuivre l'examen du suivi de la correspondance adressée aux autorités du ministère, de manière à s'assurer d'un traitement encore plus rapide et efficace des demandes. Il assumera la coordination des travaux devant mener à la révision substantielle des programmes d'aide financière et poursuivra sa collaboration avec les instances gouvernementales responsables des dossiers de la condition féminine, de la famille, de la jeunesse et des personnes handicapées. Le Secrétariat assurera finalement la mise en oeuvre de la politique linguistique du ministère.</p> <p><b>COMMUNICATIONS ET ACTION STRATÉGIQUE</b></p> <p><b>Direction de la recherche</b></p> <p><b>Volet : statistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de développement culturel.</li> <li>- Portrait sociodémographique des artistes aidés par le CALQ.</li> <li>- Analyse de l'offre et de la consommation des médias québécois.</li> </ul>

<b>Rétrospective 1996-1997</b> <b>Points saillants</b>	<b>Prospective 1997-1998</b> <b>Points saillants</b>
<p><b>Volet : recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact économique du secteur de la culture et des communications.</li> <li>- <i>La culture et les communications : des secteurs clés de l'économie.</i> Document déposé à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics.</li> <li>- Le financement public de la culture en Montérégie : son positionnement en regard du territoire québécois.</li> <li>- Colloque Recherche : Culture et Communications, mai 1996 sur l'économie de la culture et les industries culturelles dans un contexte de mondialisation des échanges commerciaux.</li> </ul>	<p><b>Volet : recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportements en matière d'activités culturelles des personnes qui participent généralement peu à la culture «classique».</li> <li>- Colloque Recherche : Culture et Communications, mai 1997 sur l'accessibilité à la culture par l'inforoute, les médias, les équipements culturels et l'éducation.</li> <li>- Travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration de la Politique de la lecture.</li> <li>- Études reliées à la planification stratégique portant sur le financement et sur la connaissance des marchés extérieurs.</li> <li>- Mise en lien avec des partenaires extérieurs associés au monde de la recherche et des observatoires. Collaboration avec des centres de recherche québécois et étrangers afin de favoriser les échanges sur les principaux enjeux du développement des communications et de la culture.</li> <li>- Ententes de réciprocité avec ces partenaires.</li> <li>- Mise à jour de l'état des lieux en communications : médias, télécommunications, inforoutes et multimédias.</li> <li>- Financement et suivi du Centre d'études sur les médias.</li> </ul>
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROSPECTIVE</b></p>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL ET PROSPECTIVE</b></p>
<p><b>Volet : développement international</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une Direction du développement international en appui au développement de marchés pour les produits culturels et de communications.</li> <li>- Élaboration et mise en oeuvre de la programmation internationale du ministère.</li> <li>- Élaboration d'une stratégie de développement international en matière de culture et de communications.</li> <li>- Organisation, de concert avec le gouvernement du Canada et l'Agence de la francophonie (ACCT), de la Conférence des ministres francophones responsables de l'autoroute de l'information qui se tiendra à Montréal en mai 1997. Participation aux travaux du Comité scientifique chargé notamment d'élaborer le plan d'action qui sera déposé lors de la Conférence.</li> <li>- Collaboration avec le MRI dans la gestion des ententes de coopération en matière de culture et de communications.</li> <li>- Préparation et participation aux Commissions permanentes Québec-France, Québec-Communauté française de Belgique, Québec-Région Wallonne, à la Sous-commission Québec-Italie et aux groupes de travail Québec-Mexique et Québec-Catalogne.</li> <li>- Collaboration et soutien aux services culturels des délégations générales du Québec.</li> <li>- Gestion des ententes de coopération culturelle avec certains pays d'Afrique et développement des réseaux d'échanges au sein de la francophonie internationale.</li> </ul>	<p><b>Volet : développement international</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en oeuvre du mandat de la Direction du développement international en matière d'appui au développement des marchés d'exportation.</li> <li>- Mise en oeuvre de la programmation internationale du ministère pour 1997-1998 et élaboration de la programmation 1998-1999.</li> <li>- Mise en oeuvre de la stratégie de développement international en matière de culture et de communications.</li> <li>- Coprésidence, avec le gouvernement du Canada, de la Conférence de Montréal en mai 1997 réunissant les ministres responsables des inforoutes dans le monde francophone. Adoption d'un plan d'action de la Francophonie et suivi des résolutions qui en découleront.</li> <li>- Poursuite de la collaboration avec le MRI dans la gestion des ententes de coopération internationale, en matière de culture et de communications notamment au chapitre des inforoutes.</li> <li>- Préparation et participation aux Commissions de coopération Québec-France, Québec-Flandre, groupe travail Québec-Mexique.</li> <li>- Collaboration et soutien aux services culturels des délégations générales du Québec à l'étranger.</li> <li>- Collaboration avec le MRI dans l'accueil et le suivi de missions ministérielles.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil de représentants étrangers.</li> <li>- Collaboration avec le MRI à la préparation de la visite du ministre-président de la Région Wallonne sur le thème des technologies de l'information.</li> <li>- Coordination et suivi de la mission ministérielle en France visant la promotion des industries culturelles québécoises en France et le soutien aux entreprises du secteur multimédia participant au MILIA.</li> <li>- Collaboration avec le MRI à la préparation et au suivi de la visite officielle du premier ministre de France au Québec qui a donné lieu à la Déclaration conjointe relative aux orientations triennales en matière de coopération franco-québécoise dans le domaine des inforoutes et à un plan d'action signé par M<sup>me</sup> Beaudoin et M<sup>me</sup> Margie Sudre.</li> <li>- Mise en place d'un groupe de travail France-Québec sur le multimédia; mise en place d'un groupe de travail Québec-CFB/Région Wallonne en matière de coopération dans le domaine des inforoutes et définition d'un plan d'action.</li> <li>- Collaboration avec le MRI dans la mise en oeuvre des rencontres industrielles franco-québécoises dans le domaine des inforoutes.</li> <li>- Gestion des dossiers du Conseil francophone de la chanson (CFC) et de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF).</li> <li>- Préparation de la participation québécoise au volet culturel des 3<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie.</li> <li>- TV5 : Première phase d'expansion en Asie; poursuite des études d'implantation aux États-Unis; mise en oeuvre de deux programmations spécifiques : l'une pour l'enseignement du français, l'autre pour la jeunesse.</li> <li>- Collaboration avec le MRI à la préparation de la visite du secrétaire général du Conseil de l'Europe sur une coopération éventuelle Québec-Conseil de l'Europe.</li> <li>- Participation aux Comités de programme de l'Agence de la francophonie (ACCT).</li> <li>- Collaboration avec l'Agence de la francophonie (ACCT) en matière de radio rurale en Afrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration et mise en oeuvre du programme de développement des marchés étrangers qui favorisera notamment la participation aux missions commerciales du gouvernement.</li> <li>- Définition de la contribution du MCC et des sociétés d'État au plan triennal d'action internationale du gouvernement.</li> <li>- Préparation et encadrement de la participation québécoise au volet culturel des 3<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie à Madagascar.</li> <li>- Participation aux comités de programmes «Espace de culture et de communication» de l'Agence de la francophonie (ACCT).</li> <li>- Gestion d'un programme d'aide à des activités de coopération avec certains pays d'Afrique.</li> <li>- Gestion des dossiers du Conseil francophone de la chanson (CFC) et de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)</li> <li>- Collaboration à la stratégie québécoise en regard des institutions européennes, notamment le Conseil de l'Europe et participation aux travaux de comités d'experts dans le domaine de la culture et des communications.</li> <li>- TV5 : poursuite de l'implantation en Asie et mise en oeuvre du nouveau projet TV5 Amérique (États-Unis, l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud).</li> <li>- Poursuite de la collaboration avec l'Agence de la francophonie (ACCT) en matière de radio rurale en Afrique.</li> </ul>
<p><b>Volet : affaires canadiennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des interventions du gouvernement fédéral en matière de culture et communications.</li> <li>- Collaboration avec le SAIC pour la mise en oeuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada.</li> <li>- Collaboration avec le SAIC dans la gestion des ententes de coopération et d'échanges culturels avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.</li> <li>- Collaboration et soutien aux activités du service culturel au Bureau du Québec à Toronto.</li> <li>- Coordination et soutien à la participation de la ministre à la Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables de la culture à Saskatoon.</li> </ul>	<p><b>Volet : affaires canadiennes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des activités ministérielles dans les dossiers à caractère fédéral-provincial et interprovincial.</li> <li>- Suivi des interventions du gouvernement fédéral en matière de culture et communications.</li> <li>- Poursuite de la collaboration avec le SAIC pour la mise en oeuvre de la Politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada.</li> <li>- Poursuite de la collaboration avec le SAIC dans la gestion des ententes de coopération et d'échanges culturels avec le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard.</li> <li>- Poursuite de la collaboration et du soutien aux activités du service culturel du Bureau du Québec à Toronto.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Action stratégique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du Plan stratégique du ministère de la Culture et des Communications 1997-2000</li> <li>- Identification de sources additionnelles de financement pour les secteurs de la culture et des communications et mise en oeuvre, de concert avec les milieux concernés, des nouvelles formules de financement comme le Fonds d'investissement de la culture et des communications.</li> </ul> <p><b>Direction des médias et des télécommunications</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan et révision du crédit d'impôt à la production audiovisuelle.</li> <li>- Examen des requêtes des canaux spécialisés au CRTC.</li> <li>- Contribution à l'élaboration du projet de loi sur Télé-Québec.</li> <li>- Projet pilote mené conjointement avec le MEQ et le milieu du cinéma en vue d'accroître l'éducation cinématographique pour les étudiants du secondaire.</li> <li>- Publicité : recherche visant à créer des outils de mesure de consultation des sites Web sur Internet.</li> <li>- Amorce de diverses études en publicité : marchés en radio privée et communautaire, agences, évolution des revenus des médias.</li> <li>- Suivi de projets financés par le Fonds de partenariat sectoriel en publicité et en radio.</li> <li>- Collaboration, avec le ministère de la Justice, en vue d'amender la Loi sur la presse.</li> <li>- Transaction entre Vidéotron et CFCF inc. : analyse des impacts de certains changements structurels dans l'industrie québécoise de la télévision.</li> <li>- Suivi du projet «La pub de la pub» du Publicité-Club de Montréal visant la promotion de l'industrie de la publicité du Québec.</li> </ul>	<p><b>Action stratégique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une direction de l'action stratégique.</li> <li>- Mise en oeuvre du Plan stratégique du ministère, évaluation des résultats obtenus et élaboration du plan 1998-1999.</li> <li>- Poursuite des travaux en vue d'identifier des sources additionnelles de financement pour les secteurs de la culture et des communications et mise en oeuvre, de concert avec les milieux concernés, des nouvelles formules de financement.</li> <li>- Suivi des dossiers gouvernementaux sur la décentralisation et la régionalisation des activités du ministère.</li> <li>- Développement d'un observatoire des tendances et des technologies culturelles.</li> <li>- Élaboration et mise en oeuvre d'une problématique et d'un plan d'action sur le cadre de vie.</li> <li>- Mise à jour de la problématique sur l'exception culturelle.</li> </ul> <p><b>Direction des médias et des télécommunications</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du crédit d'impôt révisé à la production audiovisuelle.</li> <li>- Examen des dossiers devant le CRTC, notamment au regard : <ul style="list-style-type: none"> <li>. du Fonds de production en câblodistribution;</li> <li>. du Fonds de télévision et de câblodistribution pour la production d'émissions canadiennes;</li> <li>. de la venue de nouveaux canaux spécialisés francophones;</li> <li>. de la création éventuelle d'un troisième réseau de télévision au Canada;</li> <li>. de la vente de TQS;</li> <li>. de la nouvelle réglementation des entreprises de distribution.</li> </ul> </li> <li>- Étude des demandes de licence pour de nouveaux canaux spécialisés francophones.</li> <li>- Étude économique et financière de l'industrie de la câblodistribution au Québec 1993-1996.</li> <li>- Projet de loi C-216 (option négative en câblodistribution) : suivi et intervention ministérielle possible.</li> <li>- Projet de loi C-32 (droit d'auteur) : suivi et évaluation des impacts sur les radiodiffuseurs.</li> <li>- Finalisation de diverses études en publicité: marchés en radio privée et communautaire, agences, évolution des revenus des médias.</li> <li>- Poursuite de la collaboration, avec le ministère de la Justice, en vue d'amender la Loi sur la presse.</li> <li>- Suivi du dossier concernant la transaction entre Vidéotron et CFCF inc. et analyse des impacts pour l'industrie québécoise de la télévision.</li> <li>- Poursuite du suivi du projet «La pub de la pub» du Publicité-Club de Montréal visant la promotion de l'industrie de la publicité du Québec.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration d'une position gouvernementale dans le dossier des négociations sur les télécommunications à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).</li> <li>- Plaidoirie aux instances du CRTC portant sur les options de tarification du service téléphonique local en vue d'assurer le maintien de l'universalité de ce service à des tarifs abordables.</li> </ul> <p><b>Direction des inforoutes et du multimédia</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaboration du crédit d'impôt «multimédia».</li> <li>- Participation à une étude et un plan d'affaires pour le développement du multimédia dans la région de Québec : «Le Pôle multimédia».</li> <li>- Production d'un cédérom intitulé «La vitrine du multimédia».</li> <li>- Publication de l'étude sur le multimédia intitulée : «Le multimédia : Analyse stratégique et implications pour les firmes du secteur culturel».</li> <li>- En collaboration avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et le Secrétariat de l'autoroute de l'information (SAI), élaboration d'une enquête exécutée par le Bureau de la statistique du Québec sur le profil de l'industrie du multimédia et des services électroniques.</li> <li>- Recherche : portrait des jeunes Québécois utilisateurs d'Internet.</li> <li>- Recherche sur les arts électroniques et leurs liens avec le développement des technologies de l'information.</li> <li>- Élaboration d'un plan d'action ministériel pour la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information : le plan portait sur les services à la population via les bibliothèques, la modernisation du fonctionnement du ministère, le développement d'un site Internet ministériel, l'accessibilité aux infrastructures, les politiques, la réglementation et les mesures d'aide financière, et le développement de contenus multimédias dans les domaines d'activités du ministère.</li> <li>- Coordination des analyses ministérielles concernant la phase 2 du Fonds de l'autoroute à l'information (FAI) (soit 97 dossiers reçus) et analyse et suivi de projets reliés aux secteurs de la culture et des communications.</li> <li>- Participation à des projets reliés à l'autoroute de l'information dans la francophonie : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Participation aux rencontres industrielles franco-québécoises.</li> <li>. Participation aux travaux entourant la coordination des activités de formation, le développement de contenus français et la mise en place de vitrines dans certains pays d'Afrique.</li> <li>. Participation aux travaux préparatoires au Conseil d'experts francophones en télécommunications et en technologie de l'information.</li> </ul> </li> <li>- Préparation et participation à une mission exploratoire en vue de développer des collaborations entre les ministères et des institutions de la Culture dans le cadre de la coopération franco-québécoise en matière d'autoroute de l'information.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet Cancom-Havas : analyse et négociation pour obtenir réciprocité.</li> <li>- Suivi du comité fédéral parlementaire sur l'évolution du soutien fédéral en matière de culture au Canada, intervention ministérielle au besoin.</li> </ul> <p><b>Direction des inforoutes et du multimédia</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du nouveau crédit d'impôt «multimédia».</li> <li>- Évaluation des mesures d'aide au développement du secteur du multimédia (Crédits d'impôts, Fonds de l'autoroute de l'information, etc.).</li> <li>- Activités de concertation, de sensibilisation et apport d'expertise aux groupes, aux entreprises, aux institutions dans la préparation de projets dans le secteur du multimédia.</li> <li>- Analyse des résultats de l'enquête du Bureau de la statistique du Québec sur le profil de l'industrie du multimédia et des services électroniques.</li> <li>- Finalisation de la recherche sur les jeunes Québécois utilisateurs d'Internet.</li> <li>- Réalisation d'études sur le développement du secteur de l'inforoute et sur les problèmes d'accès à l'autoroute et sur les moyens réglementaires et sociétaux qui y sont reliés.</li> <li>- Poursuite de la recherche sur les arts électroniques et leurs liens avec le développement des technologies de l'information.</li> <li>- Révision et coordination de la mise en oeuvre du plan d'action ministériel pour le développement de l'autoroute (établissement des priorités de développement et allocation des ressources en conséquence, suivi des projets du plan et établissement des liens appropriés avec les sociétés d'État relevant de la ministre).</li> <li>- Coordination des analyses ministérielles du Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) et analyse suivi des projets reliés aux secteurs de la culture et des communications.</li> <li>- Participation à des projets reliés à l'autoroute de l'information dans la francophonie.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des événements majeurs dans le domaine des inforoutes et du multimédia : Conférence INET'96, le MIM'96, le COMDEX/SCIB'96, le Forum québécois de l'Internet.</li> <li>- Participation à l'élaboration d'un projet de politique de développement économique du secteur des communications soumis dans le cadre des travaux du ministère des Finances sur la politique de développement économique du Québec.</li> <li>- Planification d'un guide des inforoutes sur Internet destiné à mettre en valeur les compétences des entreprises québécoises du secteur.</li> <li>- Coordination du projet «Télécommunications-multimédia» portant sur le développement d'équipements et de logiciels destinés à la formation à distance sur les inforoutes. Des investissements de 40 M\$ seront faits dans ce projet et la participation du MCC se chiffrera à 6,2 M\$. Ce montant a été transféré au MCC par le MICST dans le cadre du Fonds de développement technologique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à des événements majeurs dans le domaine des inforoutes et du multimédia, comme le Marché international du multimédia (MIM, le MILIA, etc.).</li> <li>- Production d'un guide des inforoutes sur Internet destiné à mettre en valeur les compétences des entreprises québécoises.</li> <li>- Poursuite de la coordination du projet «Télécommunications-multimédia» portant sur le développement d'équipements et de logiciels destinés à la formation à distance sur les inforoutes. Un montant maximal de 770 000 \$ sera versé par le MCC au cours de cette année dont environ 620 000 \$ lorsque le rapport final sera déposé à la fin de l'année 1997.</li> </ul>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS****PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Le programme 02 comprend un élément :

- **Élément 01 :** Communications et action culturelle

Ce programme vise à assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière directe ou en apportant une expertise conseil auprès des divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises.



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS**

**ÉLÉMENT 01 - COMMUNICATIONS ET ACTION CULTURELLE**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	17 738,5	1 147,5	6,9	16 591,0
- Intérêt	20 028,8	1 145,6	6,1	18 883,2
- Support	58 734,6	(1 874,0)	(3,1)	60 608,6
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>96 501,9</b>	<b>419,1</b>	<b>0,4</b>	<b>96 082,8</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	MS
- Suppression ou révision à la baisse des enveloppes budgétaires de certains programmes d'aide	(3,5)
- Augmentation des besoins en service de la dette	3,2
- Divers réaménagements	0,7



## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

### PROGRAMME 02 - AIDE À LA CULTURE ET AUX COMMUNICATIONS

#### ÉLÉMENT 01 - COMMUNICATIONS ET ACTION CULTURELLE

##### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>DIRECTION DES INTERVENTIONS RÉSEAU</b></p> <p><b>- Loisir culturel et scientifique</b></p> <p>Le 1<sup>er</sup> avril 1996, le Ministère a accueilli la responsabilité du loisir culturel et scientifique qui était jusqu'à ce moment sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales (MAM). Pour l'exercice financier 1996-1997, il a convenu avec le MAM, suite à la signature d'un protocole d'entente, d'une gestion conjointe des programmes dédiés à ces secteurs de loisir. Les programmes d'aide financière et les budgets ont été maintenus dans les mêmes formes et avec un budget de même niveau qu'en 1995-1996.</p> <p>L'aide financière accordée dans les différents programmes se répartit de la façon suivante :</p> <p><b>1<sup>e</sup> Soutien aux organismes nationaux de loisir culturel et scientifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 organismes ont été soutenus au fonctionnement et 8 au projet pour un budget total de 1 083 660 \$.</li> </ul> <p><b>2<sup>e</sup> Soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 organismes ont été soutenus au fonctionnement pour un budget total de 338 900 \$.</li> </ul> <p><b>3<sup>e</sup> Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 organismes jeunesse ont été soutenus au fonctionnement et au projet pour un budget total de 180 000 \$.</li> <li>- 22 organismes ont été subventionnés aux projets provinciaux pour un budget total de 71 465 \$.</li> <li>- 15 organismes ont été soutenus à des projets régionaux pour un budget total de 245 060 \$.</li> </ul> <p><b>- Culture scientifique et technique</b></p> <p>Le Ministère s'est vu confier la responsabilité du développement de la culture scientifique et technique à partir du 1<sup>er</sup> avril 1996.</p> <p>Ce secteur d'activité était jusqu'à ce moment sous la responsabilité du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST). En 1996-1997, les programmes ont été reconduits et les budgets ont été maintenus au même niveau qu'ils étaient au MICST en 1995-1996.</p>	<p><b>DIRECTION DES INTERVENTIONS RÉSEAU</b></p> <p><b>- Loisir culturel et scientifique</b></p> <p>Dans le respect du protocole intervenu au mois d'août 1996 avec le ministère des Affaires municipales (MAM), les modalités de gestion des programmes de soutien financier seront les mêmes qu'en 1996-1997.</p> <p>Cependant, le Ministère entend réévaluer son intervention de soutien financier dans le domaine du loisir culturel et scientifique. Cette révision s'actualisera en tenant compte notamment des orientations énoncées au Cadre - d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport.</p> <p><b>1<sup>e</sup> Soutien aux organismes nationaux de loisir culturel et scientifique :</b></p> <p>Maintien du programme et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</p> <p><b>2<sup>e</sup> Soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique :</b></p> <p>Maintien du programme et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</p> <p><b>3<sup>e</sup> Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur :</b></p> <p>Maintien du programme et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</p> <p><b>- Culture scientifique et technique</b></p> <p><b>1<sup>e</sup></b> Élaboration d'orientations et d'un plan d'action en matière de culture scientifique et technique incluant le loisir scientifique.</p> <p><b>2<sup>e</sup></b> Fusion des programmes Étalez votre science et Soutien à la communication scientifique et technique en un seul programme qui portera le nom de Étalez votre science.</p>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p>Au cours de 1996-1997, le Ministère a assuré le suivi du travail de recherche sur des indicateurs en culture scientifique et technique, a permis la réalisation d'une série d'émissions radiophoniques en culture scientifique et technique en collaboration avec une université et une radio communautaire. Enfin, il a préparé une page d'accueil sur Internet d'un site québécois de la culture scientifique et technique.</p> <p><b>Les programmes gérés :</b></p> <p>1° <b>Soutien aux intervenants et aux événements majeurs en culture scientifique et technique :</b></p> <p>Deux organismes ont été soutenus au fonctionnement et deux autres pour la réalisation de projets pour un budget total de 286 034 \$.</p> <p>2° <b>Soutien à la muséologie scientifique, technique et industrielle :</b></p> <p>Versement de subventions à 4 organismes en muséologie pour la conception et la réalisation des programmes éducatifs et d'interprétation pour un montant total de 1 278 000 \$ :</p> <p>3° <b>Soutien à la communication scientifique et technique :</b></p> <p><u>Volet Audiovisuel scientifique</u></p> <p>Trois maisons de production ont été soutenues pour la réalisation de films documentaires. Les subventions versées totalisent 85 053 \$.</p> <p><u>Volet Revues et articles</u></p> <p>Le Ministère a soutenu au fonctionnement 3 revues multidisciplinaires pour un montant de 120 000 \$.</p> <p>De plus, 4 revues spécialisées ont été soutenues pour la réalisation de projets pour un montant total de 40 000 \$.</p> <p><u>Volet Stages en rédaction et en muséologie</u></p> <p>Des subventions ont été accordées à 3 individus pour la réalisation de projets. Les sommes versées totalisent 3 900 \$.</p> <p>4° <b>Étalez votre science :</b></p> <p>À la suite d'un concours, 24 subventions ont été accordées à 20 organismes à but non lucratif, pour un montant total de 921 600 \$.</p>	<p>3° Mise à jour du Répertoire des outils de développement de la culture scientifique et technique et intégration sur le site Internet du Ministère.</p> <p>4° Régionalisation du programme Étalez votre science.</p>
<p><b>DIRECTION DES POLITIQUES ET DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES</b></p> <p>- <b>Patrimoine</b></p> <p>Poursuite des projets de restauration dans le cadre du programme d'aide à la restauration du patrimoine religieux, le volet 1 (5 millions) concernant le patrimoine immobilier étant géré en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux et le volet 2 (1 million) concernant le mobilier et les oeuvres d'art étant géré par le ministère.</p>	<p><b>DIRECTION DES POLITIQUES ET DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES</b></p> <p>- <b>Patrimoine</b></p> <p>Poursuite du programme de restauration du patrimoine religieux.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>- Bibliothèques</b></p> <p>Dans le cadre de l'aide aux projets coopératifs, soutien au projet «La Bibliothèque de Montréal sur l'inforoute» visant à rendre le catalogue de la bibliothèque accessible sur Internet (220 000 \$) et aide financière au Regroupement des centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (RCRSBP) pour la réalisation du volet catalogage coopératif du projet «Inforoute Biblio-Québec» (490 000 \$).</p> <p><b>- Équipements culturels</b></p> <p>Le moratoire sur ce programme annoncé le 29 mars 1996 a eu pour effet d'en limiter les activités aux seuls engagements pris avant cette date.</p> <p>L'évaluation du programme des équipements culturels a été amorcée et doit se poursuivre en 1997-1998.</p> <p><b>DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ÉDUCATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir l'aide financière aux écoles de formation professionnelle en arts de la scène et cinéma. Au total, douze écoles ont été soutenues pour un montant de 4 589,6 M\$.</li> <li>- Amorcer la révision du programme de formation musicale.</li> <li>- Amorcer la révision des programmes Artistes à l'école, Tournée des écrivains et des écrivaines et Writers in Schools.</li> </ul> <p><b>DIRECTION DE MONTRÉAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Restauration des biens culturels</b></li> <p>Transfert de gestion du programme de Restauration des biens culturels à la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Un montant de 250 000 \$ a été consacré à la mise aux normes de bâtiments du secteur privé.</p> <li>- <b>Projets en patrimoine : municipalités</b></li> <p>En plus de l'Entente avec la Ville de Montréal (1 062 000 \$), le Ministère a signé des ententes avec la Ville de LaSalle (51 500 \$), la Ville de Lachine (69 000 \$) et la Ville de Verdun (25 000 \$) pour la réalisation de projets de mise en valeur de leur patrimoine ainsi que des activités visant une meilleure intégration des communautés culturelles et le développement de tourisme culturel.</p> <p>D'autres organismes municipaux se partagent 20 800 \$ à des projets de recherche, de mise en œuvre d'un plan de développement en muséologie et de diffusion culture/tourisme.</p> </ul>	<p><b>- Bibliothèques</b></p> <p>Amorce de la révision des interventions et des programmes d'aide financière du ministère dans le domaine des bibliothèques publiques.</p> <p><b>- Équipements culturels</b></p> <p>Suite à l'évaluation en cours, un nouveau programme devrait être annoncé d'ici la fin de l'exercice financier.</p> <p><b>DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ÉDUCATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les douze écoles professionnelles en arts de la scène et cinéma. Étude de la mission et du mandat de ces organismes.</li> <li>- Réviser le programme de formation professionnelle.</li> <li>- Réviser les programmes Artistes à l'école, Tournée des écrivains et des écrivaines (en particulier pour les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> secondaires) et Writers in Schools; participer à la mise en œuvre du nouveau programme Rencontre des écrivains avec les élèves d'établissements d'enseignement collégial, axé sur la qualité de la langue française.</li> </ul> <p><b>DIRECTION DE MONTRÉAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Restauration des biens culturels</b></li> <p>Participation à la réalisation des objectifs du programme de restauration des biens culturels par le biais de l'Entente avec la Ville de Montréal sur le développement culturel de Montréal.</p> <li>- <b>Projets en patrimoine : municipalités</b></li> <p>Poursuite des ententes existantes et maintien des interventions dans les secteurs du tourisme culturel.</p> </ul>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Projets en patrimoine : organismes</b> Transfert de gestion du volet régional de ce programme à la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Un montant de 92 000 \$ a été consacré au soutien à la connaissance du patrimoine et à l'accès du public aux musées montréalais. De plus, le Ministère a accordé des subventions totalisant 45 000 \$ à 6 projets nationaux pour la recherche, la diffusion ou la mise en valeur du patrimoine.</li> <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (institutions du réseau muséal)</b> Quatre institutions se sont partagé une enveloppe de 470 700 \$.</li> <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (musées intermédiaires)</b> Quatre institutions se sont partagé une enveloppe de 2 938 400 \$.</li> <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (Cinémathèque québécoise)</b> La mise en chantier du projet d'immobilisation a contraint la Cinémathèque à limiter ses manifestations publiques mais elle a intensifié ses collaborations avec les autres institutions muséales. Une exposition majeure a été réalisée et présentée au Musée de la Science et de la Technologie à Ottawa. Le soutien financier du MCC a été maintenu à 1 448 200 \$.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (formation musicale)</b> Sept organismes de formation musicale ont été soutenus pour un montant total de 219 000 \$.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (formation en danse)</b> Un organisme de formation en danse a bénéficié d'un subvention de 20 000 \$.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (formation professionnelle en arts de la scène et Inis)</b> Transfert de la gestion de ce programme en cours d'année budgétaire à la Direction de la formation et de l'éducation.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (aide aux organismes de formation dans le domaine du livre)</b> Un organisme a bénéficié d'une subvention de 65 000 \$ pour la tenue du Séminaire de librairie.</li> <li>- <b>Soutien à la diffusion (événements majeurs)</b> Soutien à 4 organismes, soit CINARS, RIDEAU, Entrée libre à l'art contemporain et le Musée des beaux-arts de Montréal pour l'exposition «Soulages - noir lumière» pour un montant total de 320 000 \$.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Projets en patrimoine : organismes</b> Réalisation des objectifs du programme par le biais de la gestion conjointe avec la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.  Adaptation du programme aux réalités du territoire montréalais.</li> <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (institutions du réseau muséal)</b> Maintien de l'aide accordée.</li> <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (musées intermédiaires)</b> Maintien de l'aide accordée.</li> <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (Cinémathèque québécoise)</b> Les principaux efforts seront consacrés au rodage du nouvel équipement, à sa programmation et à son accessibilité tant physique que par les nouvelles technologies; au développement des collaborations régionales et à la diversification des sources de financement.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (formation musicale)</b> Maintien du programme et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (formation en danse)</b> Ce programme relève maintenant de la Direction de la formation et de l'éducation.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (formation professionnelle en arts de la scène et Inis)</b> Ce programme relève maintenant de la Direction de la formation et de l'éducation.</li> <li>- <b>Soutien à la formation (aide aux organismes de formation dans le domaine du livre)</b> Maintien de l'aide accordée.</li> <li>- <b>Soutien à la diffusion (événements majeurs)</b> Maintien du programme et de l'expertise-conseil.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien à la diffusion (marchés de l'art)</b> Dix-sept galeries ont été soutenues pour leurs activités de diffusion et de promotion des oeuvres d'artistes québécois au Québec et à l'étranger pour un montant total de 268 400 \$.</li> <li>- <b>Soutien à la diffusion (arts de la scène et specta-jeunes)</b> Vingt-deux organismes de diffusion ont reçu des subventions totalisant 1 256 000 \$.</li> <li>- <b>Soutien aux bibliothèques publiques (bibliothèques spécialisées - Magnétothèque)</b> La Magnétothèque a reçu 439 500 \$ pour la réalisation de ses activités.</li> <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (aide à la concertation régionale)</b> Un montant de 200 000 \$ est prévu à l'Entente avec la Ville de Montréal sur le développement culturel de Montréal pour de nouveaux champs d'intervention tels la sensibilisation au pluralisme et le soutien à des activités de diffusion.  Signature de l'Entente sur 4 ans avec le CRDÎM sur le développement des arts, de la culture et des communications de l'Île de Montréal et prévoyant un versement de 100 000 \$ la première année.  De plus, 5 organismes de concertation se partagent 129 000 \$, soit le CACUM, ADICUB, le Conseil québécois de la musique, le Comité culturel l'École et les arts et le CRDÎM spécifiquement pour la réalisation de projets de réciprocité d'événements internationaux.</li> <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (intervention régionale)</b> Treize projets ont été soutenus pour un montant de 369 500 \$ axés principalement sur le développement des nouvelles technologies, la mise en place de mesures de redressement financier d'organismes et l'appui à des démarches de concertation et du caractère métropolitain de Montréal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien à la diffusion (marchés de l'art)</b> Maintien du programme.</li> <li>- <b>Soutien à la diffusion (arts de la scène et specta-jeunes)</b> Maintien du programme pour les organismes de diffusion.  Aide aux diffuseurs spécialisés transférée au CALQ à partir du 1<sup>er</sup> avril 1997.</li> <li>- <b>Soutien aux bibliothèques publiques (bibliothèques spécialisées - Magnétothèque)</b> Maintien du programme et de l'expertise-conseil.</li> <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (aide à la concertation régionale)</b> Suivi de l'Entente avec la Ville de Montréal.  Suivi de l'Entente avec le CRDÎM.</li> <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (intervention régionale)</b> Maintien de l'aide financière et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</li> </ul>
<p><b>DIRECTION DE QUÉBEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien au développement des communications (médias communautaires)</b> Trois radios communautaires ont été soutenues au fonctionnement et un au projet pour un budget total de 150 000 \$.  Quatre télévisions et trois journaux communautaires ont été subventionnés au projet pour un montant de 59 330 \$.</li> </ul>	<p><b>DIRECTION DE QUÉBEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien au développement des communications (médias communautaires)</b> Poursuite du soutien financier et technique aux organismes.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine - restauration)</b> Vingt-quatre subventions ont été accordées à des propriétaires pour la restauration de bâtiments patrimoniaux pour un montant de 346 994,21 \$.</li>   <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine - municipalités)</b> Pour les ententes sectorielles conclues avec des municipalités situées dans la région de Québec, le Ministère a consacré 3 589 927 \$ au soutien d'activités patrimoniales pour 23 subventions.</li>   <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine - organismes)</b> Soutien de 8 projets à caractère historique, ethnologique et promotionnel. Des subventions totalisant 55 000 \$ ont été versées.</li>   <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine religieux)</b> 201 568 \$ pour 7 projets.</li>   <li>- <b>Soutien à la formation (arts de la scène)</b> Maintien de l'aide financière aux écoles de formation en musique et en danse et aux camps musicaux sur l'ensemble du territoire de l'Est. 8 ont reçu des subventions totalisant 374 700 \$.</li>   <li>- <b>Soutien à la diffusion (artistes à l'école)</b> Dix projets ont reçu des subventions totalisant 37 559 \$.</li>   <li>- <b>Soutien à la diffusion (Specta-jeunes)</b> Neuf organismes ont reçu une aide financière pour un montant total de 594 800 \$.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine - restauration)</b> Maintien du programme d'Aide à la restauration et de l'expertise technique.  Parachèvement de la restauration du site Déry, site historique classé, Pont-Rouge.  Expertise architecturale visant sauvetage du manoir Allsopp, Cap-Santé.  Reprise des travaux visant la restauration des Nouvelles Casernes</li>   <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine - municipalités)</b> Maintien du programme d'aide actuel. Poursuite de certaines ententes sectorielles en patrimoine et élargissement au secteur culturel avec les villes de Charlesbourg, Beauport, Sillery, Cap-Rouge et Vanier.  Reconduction de l'entente de développement culturel avec la Municipalité régionale de comté de l'Île d'Orléans.  Reconduction d'ententes sectorielles avec les municipalités ou des organismes mandatés pour la mise en valeur (MRC Charlevoix-Est, Baie Saint-Paul) notamment l'animation de leurs biens patrimoniaux (Île-aux-Coudres, Deschambault, St-Joachim)</li>   <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine - organismes)</b> Maintien du programme actuel pour 1997-1998.</li>   <li>- <b>Soutien à la mise en valeur du patrimoine (patrimoine religieux)</b> Poursuite de la mise en oeuvre du programme qui se traduira par la réalisation de projets dans l'ensemble de la région de Québec.  Tenue d'un colloque sur l'avenir des biens d'Église.</li>   <li>- <b>Soutien à la formation (arts de la scène)</b> Mise en oeuvre d'activités de sensibilisation et de formation dans le cadre de la concertation avec le ministère de l'Éducation et les milieux de l'éducation.  Mise en oeuvre de la politique ministérielle de diffusion des arts de la scène et concertation avec le CALQ et la SODEC.</li>   <li>- <b>Soutien à la diffusion (artistes à l'école)</b> Maintien de la mesure en 1997-1998.</li>   <li>- <b>Soutien à la diffusion (Specta-jeunes)</b> Maintien de la mesure en 1997-1998 et mise en oeuvre dans le cadre de la politique ministérielle de diffusion des arts de la scène.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien à la diffusion (événements majeurs)</b> Soutien d'un événement majeur pour un budget totalisant 30 000 \$.</li>   <li>- <b>Soutien aux bibliothèques publiques</b> Les subventions versées au 12 bibliothèques autonomes du Québec ont totalisé 891 229 \$.</li>   <li>- <b>Métiers d'art</b> Transfert de la gestion du programme d'aide aux centres de recherche, de diffusion et d'innovation en métiers d'art à la SODEC à partir du 1<sup>er</sup> avril 1996 et collaboration au maintien de la continuité des opérations  Appui conjoint de la Ville de Québec et du Ministère à la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité de la relocalisation de 3 centres de recherche, de diffusion et d'innovation en métiers d'art de la région de Québec.</li>   <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (institutions du réseau muséal)</b> Quatre institutions se sont partagé un montant total de 701 400 \$.</li>   <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (musées intermédiaires)</b> Deux projets pour 7 500 \$.</li>   <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (intervention régionale)</b> Soutien à différents projets reliés notamment à la promotion, à l'animation et à la diffusion. Au total, six organismes se sont partagé 166 500 \$.</li>   <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (concertation régionale)</b> Signature de quatre ententes du développement culturel et quelques projets. Budget total 636 464 \$.  (Ententes avec les villes de Beauport, Charlesbourg, Québec et Sillery.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien à la diffusion (événements majeurs)</b> Maintien du programme et de l'expertise-conseil en patrimoine vivant; gestion de l'aide au Festival international des arts traditionnels et expertise-conseil auprès d'autres événements au Québec dans ce secteur en collaboration avec les directions régionales concernées.</li>   <li>- <b>Soutien aux bibliothèques publiques</b> Maintien de l'aide accordée aux bibliothèques autonomes et au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la région de Québec.  Poursuite du programme d'accès à Internet des bibliothèques publiques de la région de Québec.</li>   <li>- <b>Métiers d'art</b> Poursuite des discussions avec le Conseil des écoles professionnelles en métiers d'art du Québec, la Ville de Québec et la SODEC en vue du regroupement des cinq (5) écoles-ateliers en métiers d'art de la région de Québec.</li>   <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (institutions du réseau muséal)</b> Maintien de l'aide accordée aux institutions muséales accréditées.</li>   <li>- <b>Soutien aux institutions muséales (musées intermédiaires)</b> Maintien de l'aide accordée aux institutions muséales accréditées.</li>   <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (intervention régionale)</b> Participation du Ministère au plan du financement triennal du Bureau du Film de Québec (30 000 \$) et participation au suivi du plan d'action concerté visant la consolidation de la production audiovisuelle dans la région de la Capitale.</li>   <li>- <b>Soutien à la concertation et au développement (concertation régionale)</b> Poursuite des discussions avec des municipalités de la région pour l'élaboration de politiques culturelles municipales.  Réalisation des activités prévues dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de la Ville de Québec 1995-2000.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION RÉGIONALE</b></p> <p>- <b>Aide aux médias communautaires</b></p> <p>Au fonctionnement, 17 radios communautaires ont été soutenues par une enveloppe globale de 655 000 \$. 13 projets de radios communautaires (154 500 \$), 34 projets des télévisions communautaires (437 950 \$) et 24 projets des journaux communautaires (96 450 \$) ont été subventionnés.</p> <p>- <b>Équipements culturels</b></p> <p>En crédits réguliers, neuf projets, annoncés antérieurement au moratoire, ont été soutenus par des subventions totalisant 175 400 \$. Trois projets majeurs, également déjà annoncés, ont été financés en service de dette par des subventions totalisant 970 000 \$. Cinq projets déjà approuvés dans ce contexte ont fait l'objet d'une majoration pour des sommes totalisant 668 200 \$.</p> <p>La bibliothèque de la Ville de Chicoutimi a été inaugurée. Le projet de salle de spectacle de l'Assomption a fait l'objet d'un concours architectural. Les travaux de rénovation de la salle de spectacle O'Bready, à Sherbrooke ont été entrepris et il y a eu poursuite de l'étude du projet du Musée de la nature et des sciences. À Trois-Rivières, le Musée des arts et traditions populaires (MATP) a été inauguré. En Montérégie, la salle de spectacle de Longueuil a été rénovée.</p> <p>- <b>Restauration des biens culturels</b></p> <p>35 projets de restauration ont requis 213 844 \$.</p>	<p><b>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACTION RÉGIONALE</b></p> <p>- <b>Aide aux médias communautaires</b></p> <p>Les directions régionales favoriseront le développement d'une plus grande concertation entre les médias communautaires sur leurs territoires. De plus, il y aura régionalisation du Programme de soutien aux radios autochtones et intensification de la collaboration des directions régionales avec les sociétés de communication pour mieux adapter les interventions du Ministère auprès de ces radios.</p> <p>En Estrie, un suivi particulier sera accordé pour le redressement de la Radio communautaire de l'Estrie (CFLX).</p> <p>Dans le Nord-du-Québec, la direction régionale accompagnera les promoteurs désireux d'implanter une radio communautaire à Radisson et un journal communautaire dans le Nunavik.</p> <p>En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la direction régionale apportera suivi et expertise à la Table régionale des médias communautaires de la région.</p> <p>La Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue accompagnera les promoteurs pour l'implantation de télévisions communautaires à Ville-Marie, Notre-Dame-du-Nord et Amos. Une aide conseil sera fournie à Radio-Témiscamingue pour l'actualisation de ses activités, en passant de la bande AM à la bande FM.</p> <p>- <b>Équipements culturels</b></p> <p>Le moratoire sur le Programme d'aide financière aux équipements culturels est maintenu pour l'année 1997-1998. Le soutien à la mise à jour des projets déjà inclus dans le plan triennal sera toutefois maintenu.</p> <p>En Estrie, l'étude du projet du Musée de la nature et des sciences sera poursuivie. On y accomplira également la dernière phase de la mise aux normes du Haskell Free Library and Opera House.</p> <p>Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il y aura poursuite du projet de Musée du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur le site de la Pulperie.</p> <p>En Mauricie-Bois-Francs, l'ouverture de la Cité de l'Énergie de Shawinigan et celle du Musée minier et minéralogique de Thetford-Mines sont prévues pour juin 1997.</p> <p>- <b>Restauration des biens culturels</b></p> <p>Dans Lanaudière, la restauration du palais de justice de L'Assomption sera finalisée.</p> <p>En Montérégie, les travaux amorcés pour la restauration de monuments classés à Brossard, L'Acadie et Vaudreuil-Dorion seront poursuivis.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>- Projets en patrimoine : municipalités</b></p> <p>99 municipalités ont reçu des subventions totalisant 2 599 082 \$ pour la réalisation de leurs projets en matière de patrimoine. De ce nombre, 87 municipalités ont réalisé leurs activités dans le cadre d'ententes avec le Ministère et les subventions versées totalisaient 2 238 120 \$.</p> <p>Dans la région du Bas-Saint-Laurent, une nouvelle entente triennale a été conclue avec la Société de développement de Kamouraska.</p> <p>En Estrie, une entente de mise en valeur du pont couvert d'Eustis a été conclue avec la municipalité de Compton Station. En Outaouais, des fouilles archéologiques ont été entreprises au Lac Lemay, à Hull.</p> <p>En Abitibi-Témiscamingue, le Ministère a conclu une entente triennale avec la Ville de Val-d'Or pour la restauration des bâtiments de surface de l'ancienne mine Lamaque et du Village minier de Bourlamaque.</p> <p>En Côte-Nord, le site de l'épave de l'Anse-aux-Bouleaux a pu être fouillé.</p> <p>En Gaspésie, une nouvelle entente triennale a été conclue avec la Ville de Gaspé pour la gestion du Manoir LeBoutillier.</p> <p><b>- Projets en patrimoine : organismes</b></p> <p>46 subventions totalisant 213 250 \$ ont été accordées pour des projets mis en oeuvre par des organismes. À Amos, l'exposition Abitibiwinni, 6 000 ans d'histoire a été inaugurée. À Restigouche, les familles Micmacs ont pu se rassembler. À Rimouski, des outils de diffusion de l'histoire de la communauté rimouskoise ont été créés et distribués.</p> <p><b>- Restauration du patrimoine religieux</b></p> <p>97 projets de restauration de patrimoine immobilier ont été réalisés par des subventions totalisant 4 161 647 \$ et 22 oeuvres d'art ont été restaurées grâce à des subventions totalisant 348 758 \$ versées à 14 bénéficiaires.</p> <p>L'église Saint-Michel de Percé a ainsi pu être restaurée grâce à une subvention 364 680 \$ et celle de La Présentation, en Montérégie, avec une subvention de 332 249 \$.</p>	<p><b>- Projets en patrimoine : municipalités</b></p> <p>Le ministère maintiendra ses liens de partenariat avec les municipalités en matière de patrimoine.</p> <p>En Estrie, on poursuivra l'objectif de stabilisation de la Corporation de développement de la Maison du Granit. Une attention particulière sera également apportée au transfert par le ministère des Transports de la responsabilité des 11 ponts couverts de la région vers les municipalités.</p> <p>En Outaouais, trois universités (Laval, UQAC et UM) seront associées au projet archéologique du Lac Leamy, à Hull.</p> <p>En Abitibi-Témiscamingue, on inaugurera le centre d'interprétation du Dispensaire de la garde de La Corne.</p> <p>En Gaspésie, il y aura inauguration du circuit patrimonial de Percé.</p> <p>En Montérégie, on poursuivra la mise en oeuvre du plan de mise en valeur du Vieux La Prairie.</p> <p><b>- Projets en patrimoine : organismes</b></p> <p>Le Ministère respectera ses engagements antérieurs pour assurer la poursuite du fonctionnement d'organismes dont les activités se sont démontrées structurantes pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine.</p> <p>En Abitibi-Témiscamingue, le Centre thématique fossilifère de Notre-Dame-du-Nord sera inauguré et il y aura tournée québécoise de l'exposition «Abitibiwinni, 6 000 ans d'histoire».</p> <p><b>- Restauration du patrimoine religieux</b></p> <p>Dans la région du Bas-Saint-Laurent, au moins 9 chantiers d'églises doivent être mis en oeuvre à l'été 1997.</p> <p>Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la table de concertation régionale allouera le résiduel de l'enveloppe réservée pour ce programme, soit près de 725 000 \$.</p> <p>En Estrie, une dizaine de projets pour le patrimoine immobilier et des projets de restauration d'orgues et d'oeuvres d'art seront mis de l'avant.</p> <p>En Outaouais, un montant résiduel de 1 M\$ sera affecté au programme.</p> <p>En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 5 projets de restauration d'églises protestantes seront mis en oeuvre.</p> <p>En Montérégie, 15 bâtiments religieux feront l'objet d'une restauration.</p>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p><b>- Formation en arts de la scène</b></p> <p>52 organismes de formation en musique (écoles de musique et camps musicaux) et en danse se sont partagées 1 691 500 \$. La mission du Camp musical d'Asbestos, en Estrie, est en voie d'actualisation par l'élaboration d'un nouveau plan de développement.</p> <p><b>- Diffusion des arts de la scène</b></p> <p>105 subventions, pour un total de 2 262 600, ont été versées à des diffuseurs et réseaux de diffuseurs. De plus, 23 municipalités s'impliquant dans la diffusion des arts de la scène pour atteindre de nouveaux publics et soutenir une meilleure diversité de spectacles ont reçu des subventions totalisant 298 500\$.</p> <p>En Outaouais, une entente triennale est intervenue entre le Ministère et le Réseau-Scène.</p> <p><b>- Specta-Jeunes</b></p> <p>21 projets ont reçu 100 735 \$. Les projets ont principalement été mis en oeuvre par des diffuseurs. Les 191 productions en musique (68 %), en théâtre (18 %), en danse (13 %) et en chanson (1 %) ont rejoint quelque 156 250 jeunes.</p> <p><b>- Bibliothèques publiques</b></p> <p>123 bibliothèques ont reçu 5 370 306 \$ pour le développement de leurs collections de documents. 3 municipalités ont reçu 298 225 \$ pour l'implantation d'une bibliothèque autonome sur leur territoire. 2 Centre régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) ont reçu 233 014 \$ pour des projets coopératifs. 11 CRSBP ont reçu 6 474 721 \$ pour leur fonctionnement.</p> <p>En Abitibi-Témiscamingue, on a dévoilé les contributions recueillies par la Fondation de la bibliothèque de Rouyn-Noranda.</p> <p><b>- Sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture en milieu scolaire</b></p> <p>83 artistes ont pu assumer une présence cumulative de 466 journées dans les écoles du Québec. Le Ministère a contribué pour un montant total de 277 650 \$ au coût de cette présence des artistes à l'école.</p>	<p><b>- Formation en arts de la scène</b></p> <p>Les directions régionales accompagneront les clientèles pour l'insertion de leurs préoccupations dans les contenus des politiques culturelles municipales.</p> <p>En Outaouais, dans le suivi des recommandations formulées par un consultant, on entreprendra l'implantation d'un programme pré-professionnel en danse pour l'ensemble de la région.</p> <p><b>- Diffusion des arts de la scène</b></p> <p>Un nouveau programme d'aide financière à la diffusion sera élaboré dans le cadre de la Politique de diffusion. Des ententes triennales de financement conclues en 1996 pour des projets innovateurs feront l'objet d'un suivi. Le Ministère poursuivra sa collaboration avec les réseaux régionaux de diffuseurs des arts de la scène.</p> <p>En Estrie, on mettra en oeuvre une entente triennale avec le Réseau estrien de diffusion et on évaluera la possibilité d'association avec les diffuseurs de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie et des Bois-Francs.</p> <p><b>- Specta-Jeunes</b></p> <p>Le Ministère compte maximiser le potentiel de cette mesure pour le développement de la collaboration entre les commissions scolaires et les diffuseurs dans les régions.</p> <p><b>- Bibliothèques publiques</b></p> <p>Les directions régionales poursuivront leur soutien au développement des collections de documents, à l'informatisation et à l'accès des bibliothèques à Internet.</p> <p><b>- Sensibilisation des jeunes aux arts et à la culture en milieu scolaire</b></p> <p>Les directions régionales poursuivront leurs échanges avec le ministère de l'Éducation du Québec pour accentuer la sensibilisation auprès des commissions scolaires sur le territoire. Il y aura également révision du programme pour l'adapter aux besoins des milieux scolaires et intensifier les actions de partenariat entre le Ministère, le milieu scolaire et le milieu municipal.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>- Musées et centres d'exposition</b></p> <p>46 musées, centres d'exposition et lieux d'interprétation du patrimoine ont reçu 6 163 609 \$ pour leur fonctionnement. Ils ont également obtenu des subventions totalisant 186 175 \$ pour réaliser des projets, particulièrement pour le développement de l'utilisation de l'informatique dans leurs différentes fonctions muséales.</p> <p>En Abitibi-Témiscamingue, la nouvelle exposition permanente du Musée régional des mines de Malartic a été inaugurée.</p> <p><b>- Musées intermédiaires</b></p> <p>1 musée (MATP à Trois-Rivières) a reçu 700 000 \$ pour sa première année de fonctionnement. Le MATP a été inauguré en juin 1996.</p> <p><b>- Événements majeurs</b></p> <p>En Mauricie-Bois-Francs, le Festival mondial de folklore de Drummondville a reçu 76 000 \$. En Chaudière-Appalaches, le Carrefour international de l'accordéon a reçu 50 000 \$.</p> <p><b>- Aide à la concertation</b></p> <p>10 CRC, 1 CRD (Radissonnie) et un organisme mandaté (Arrimage) par une MRC ont reçu 1 323 673 \$. 31 municipalités, organismes autochtones et commissions scolaires ont reçu 1 385 900 \$.</p> <p>15 municipalités du Québec ou MRC étaient liées au Ministère par des ententes de développement culturel. Ce sont : Trois-Pistoles, Trois-Rivières, Sherbrooke, Lennoxville, Coaticook, Hull, Gatineau, Grande-Vallée, Laval, Vaudreuil-Dorion, Saint-Bruno et les MRC d'Asbestos, de Memphrémagog, de Val-Saint-François et des Îles de la Madeleine.</p> <p>En Abitibi-Témiscamingue, 5 projets culturels en milieu Algonquin ont été soutenus par une subvention de 19 200 \$. La direction régionale a collaboré à l'organisation du Salon Internet et des communications de l'Abitibi-Témiscamingue.</p> <p>Dans la région du Nord-du-Québec, l'Administration régionale Crie a signé avec le ministère une entente triennale avec l'Institut culturel Avataq.</p> <p>En Mauricie-Bois-Francs, de concert avec le milieu scolaire et le milieu muséal, Média-Muse a réalisé un guide pédagogique et poursuivra les activités de concertation entre les deux milieux.</p>	<p><b>- Musées et centres d'exposition</b></p> <p>Les directions régionales poursuivront leur soutien au fonctionnement des centres d'interprétation à titre d'institutions actives dans le développement de programmes d'animation s'adressant au milieu scolaire et aux clientèles du tourisme culturel.</p> <p>Une nouvelle entente triennale sera conclue avec le Centre d'exposition Plein-Sud.</p> <p>Le Musée du Bas-Saint-Laurent fera l'objet d'un redressement financier.</p> <p><b>- Musées intermédiaires</b></p> <p>Les modalités de gestion du MATP feront l'objet d'une analyse pour favoriser une rationalisation dans l'utilisation des ressources qui lui sont rendues disponibles.</p> <p><b>- Événements majeurs</b></p> <p><b>- Aide à la concertation</b></p> <p>Les directions régionales collaboreront à la planification et à la mise en oeuvre des Journées nationales de la culture qui auront lieu en septembre 1997. Elles veilleront également au suivi des actions prévues dans les ententes de développement culturel signées avec les municipalités et les MRC.</p> <p>En Outaouais, une entente spécifique avec le CRD de l'Outaouais sera négociée.</p> <p>Dans le Nord-du-Québec, il y aura poursuite de la collaboration avec le Conseil régional de la Radissonnie dans la suite de la signature de l'entente-cadre du Nord-du-Québec.</p> <p>En Côte-Nord, l'entente avec l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM) sera renouvelée.</p> <p>Une entente spécifique avec le CRCD pourra porter sur l'axe Communication-Nouvelles technologies. La direction régionale accompagnera également les municipalités et MRC désireuses d'adopter des politiques culturelles.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>COMMUNICATIONS ET ACTION STRATÉGIQUE</b></p> <p>Gestion du programme «Soutien aux programmes de coopération»; 22 projets ont été acceptés pour des investissements ministériels totalisant 135 500 \$.</p> <p>Coordination du programme de soutien aux médias communautaires (116 dossiers ayant reçu des subventions totalisant 2 008 095 \$).</p> <p>Gestion du programme de soutien aux radios autochtones (36 dossiers pour des investissements ministériels totalisant 415 000 \$).</p> <p>Gestion du programme de soutien au développement des communications (19 dossiers pour des investissements totalisant 958 339 \$).</p> <p>Le ministère a accordé une subvention de 1 219 701 \$ pour contribuer au fonctionnement du Consortium de télévision Québec-Canada-TV5.</p> <p><b>Archives nationales du Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien au traitement et mise en valeur des archives</b> Cinquante organismes ont été soutenus pour un montant total de 59 800 \$.</li> <li>- <b>Soutien aux archives privées</b> Vingt-deux organismes ont été soutenus pour un montant total de 621 500 \$.</li> </ul>	<p><b>COMMUNICATIONS ET ACTION STRATÉGIQUE</b></p> <p>Maintien des programmes et de l'expertise auprès des clientèles.</p> <p>Ce programme sera géré en région.</p> <p><b>Archives nationales du Québec</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Soutien au traitement et mise en valeur des archives</b> Maintien du programme et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</li> <li>- <b>Soutien aux archives privées</b> Maintien du programme et de l'expertise-conseil auprès des clientèles.</li> </ul>

## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

## DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)

Le programme 03 comprend trois éléments :

- ▶ **Élément 01 :** Archives nationales du Québec
- ▶ **Élément 02 :** Centre de conservation du Québec
- ▶ **Élément 03 :** Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Ce programme vise à favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique, à assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière; il vise enfin à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

### ÉLÉMENT 01 - ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	4 457,6	(412,5)	(8,5)	4 870,1
2. Fonctionnement	4 430,6	(133,4)	(2,9)	4 564,0
3. Capital	113,2	(29,1)	(20,4)	142,3
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>9 001,4</b>	<b>(575,0)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>9 576,4</b>

#### Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :

- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

### ÉLÉMENT 01 - ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Fonctionnement</b></p> <p><b>1. Archives régionales</b></p> <p>Les discussions avec la Société d'archives Sagamie, de Chicoutimi, ont mené à la conclusion d'une entente satisfaisante pour la Société et le Ministère. En effet, depuis août 1996, les Archives nationales du Québec à Chicoutimi partagent leurs locaux avec la Société, moyennant paiement, par cette dernière, d'une partie du loyer correspondant à l'espace qu'elle occupe. L'entente permet aussi le partage du travail entre les deux partenaires et la mise en commun de leurs équipements, au bénéfice des usagers.</p> <p>Dans les autres régions, nous en sommes encore au stade des échanges préliminaires. Il n'est pas aisé de trouver des partenaires capables d'investir des ressources et des efforts suffisants pour jouer un rôle significatif dans la gestion des archives de leur région. Les ANQ comptent intensifier les discussions.</p> <p>D'autre part, trois centres d'archives privées ont été agréés en 1996-1997. Ce sont ceux de la Société d'archives Sagamie, de Chicoutimi, en relève à la Société historique du Saguenay, de la Société d'histoire régionale de Chibougamau et de la Société historique Pierre-de-Saurel.</p> <p><b>2. Archives gouvernementales et judiciaires</b></p> <p>Les ANQ ont poursuivi, tel que prévu, l'expérience de partenariat entreprise au cours de l'exercice précédent suite à un contrat de services intervenu avec une entreprise privée et visant la gestion par celle-ci des opérations du Centre de documents semi-actifs (CDSA). Le taux d'occupation du CDSA est passé entre-temps de 96 % à 99 %, et le nombre de ministères et organismes clients de 63 à 65. Le mandat de l'entreprise, valable pour une durée de 5 ans, doit prendre fin le 31 octobre 2000.</p> <p>L'application des calendriers de conservation aura permis l'élimination, une fois de plus, de près de 6000 mètres linéaires de documents entreposés au CDSA, outre ceux éliminés directement par les ministères et organismes gouvernementaux qui n'en sont pas clients.</p> <p>Dans les centres des ANQ, le traitement des archives d'origine publique aura donné lieu par ailleurs à l'élimination de quelque 100 mètres de documents.</p> <p>L'application des calendriers de conservation aura aussi entraîné le versement de plus de 700 mètres de documents provenant des ministères et organismes gouvernementaux.</p>	<p><b>Fonctionnement</b></p> <p><b>1. Archives régionales</b></p> <p>Les ANQ poursuivront plus énergiquement les pourparlers avec des organismes de toutes les régions pour les amener à prendre en charge la gestion des archives régionales.</p> <p>Parallèlement à ces discussions, elles comptent entreprendre la numérisation d'archives dans le double but d'en accroître la diffusion et de réduire la masse de documents originaux à conserver.</p> <p><b>2. Archives gouvernementales et judiciaires</b></p> <p>En raison du taux d'occupation extrêmement élevé déjà atteint par le CDSA, l'entreprise mandataire prévoit recourir à des espaces de préarchivage supplémentaires au cours du prochain exercice. Elle entend également élargir et augmenter sa clientèle en vue d'une meilleure consolidation de ses opérations.</p> <p>En vertu des calendriers en vigueur, les ANQ prévoient l'élimination d'au moins 6000 mètres additionnels de documents entreposés au CDSA; entre 200 et 400 mètres d'archives d'origine publique devraient être également éliminées grâce au traitement effectué dans les différents centres des ANQ.</p> <p>En vertu de ces mêmes calendriers, les ANQ anticipent le versement de près de 2400 mètres de documents d'origine publique</p> <p>Les ANQ prévoient recevoir encore 8 calendriers complets destinés à être approuvés au cours de l'année ou des années qui viennent, et ce, essentiellement d'organismes gouvernementaux. Un certain nombre de refontes et de modifications devraient aussi leur être soumises pour approbation.</p>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p>Un nouveau calendrier ainsi que 19 refontes et modifications ont enfin été approuvés par les ANQ au cours de l'année 1996-1997; ainsi, à ce jour, 81 calendriers complets ainsi que 174 refontes ou modifications ont été approuvés.</p>	<p>Les ANQ prévoient toujours également compléter la mise à jour du recueil des délais de conservation des documents communs, de même que l'élaboration et la diffusion d'un guide destiné aux ministères et aux organismes verseurs de documents devenus inactifs.</p> <p><b>3. Numérisation d'archives</b></p> <p>Les ANQ projettent de numériser une partie des archives qu'elles conservent dans chacun de leurs 9 centres. En plus de favoriser la diffusion, ce changement de support vise à réduire la masse des documents à conserver, qui entrent dans les centres d'archives au rythme de 1000 mètres par année. L'opération est complexe car l'équipement disponible sur le marché n'est pas adapté à la numérisation de documents anciens; elle exige donc une longue préparation mais s'avère nécessaire pour freiner la hausse constante de loyer découlant de l'accroissement des espaces de conservation. L'objectif, pour 1997-1998, consiste à élaborer une formule, en collaboration avec l'entreprise privée, et à amorcer les opérations de numérisation. L'élimination des documents originaux exigera la mise en place d'une vérification parfaitement sûre, la garantie de la conservation à long terme et de la transférabilité de l'information numérisée, ainsi qu'une vaste campagne d'information pour rassurer le public sur la pérennité des archives transformées.</p> <p><b>4. Restructuration</b></p> <p>Les ANQ mèneront à terme un projet de restructuration qui allégera leur encadrement en supprimant un niveau de responsabilité. Deux des huit postes de cadre seront supprimés.</p> <p><b>5. Application de la politique de gestion des documents inactifs des organismes publics</b></p> <p>Les ANQ ont mis au point, au cours des derniers mois, un programme de vérification de l'application de cette politique par les 3800 organismes soumis à la <i>Loi sur les archives</i>. Cette opération, qui durera trois ans, leur fournira un portrait complet des archives des organismes publics, élément fondamental pour la connaissance, par les générations à venir, de l'histoire du Québec actuel.</p>

# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

### ÉLÉMENT 02 - CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	1 113,4	(212,8)	(16,0)	1 326,2
2. Fonctionnement	922,5	(7,0)	(0,8)	929,5
3. Capital	35,8	0,0	0,0	35,8
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 071,7</b>	<b>(219,8)</b>	<b>(9,6)</b>	<b>2 291,5</b>

#### Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :

- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES**

**ÉLÉMENT 02 - CENTRE DE CONSERVATION DU QUÉBEC**

**Rétrospective et prospective**

<b>Rétrospective 1996-1997</b>	<b>Prospective 1997-1998</b>
<b>Points saillants</b>	<b>Points saillants</b>
<p><b>Fonctionnement</b></p> <p>L'année 1996-1997 fut la première année complète de fonctionnement à titre d'unité autonome de services.</p> <p>Un décret a été adopté en vue de la création d'un compte à fin déterminée pour le financement des services facturés du CCQ. Ce compte sera opérationnel en 1997-1998.</p> <p>Un programme de mise à niveau des équipements et autres outils informatiques a été réalisé de même qu'un important programme de perfectionnement.</p> <p><b>SERVICES FINANCÉS PAR LE MCC</b></p> <p><b>Formation</b></p> <p>Accueil de sept stagiaires dont quatre d'origine étrangère pour une durée totale de trente mois.</p> <p>Participation à divers cours en collaboration avec les musées, l'Association des archivistes du Québec et les universités québécoises.</p> <p><b>Information</b></p> <p>Mise en opération d'un site Web sur le réseau Internet.</p> <p>Réédition de deux brochures sur la conservation préventive, des papiers et des bronzes; plusieurs articles dans les périodiques et émissions de télévision, participation au congrès annuel de la Société des musées québécois.</p> <p><b>Restauration</b></p> <p>Plus de 200 oeuvres, dont plusieurs nécessitant des interventions majeures, ont été restaurées.</p> <p><b>Expertise</b></p> <p>Plus de 60 expertises de nature très diversifiée ont été réalisées.</p> <p><b>SERVICES FACTURÉS</b></p> <p>Des contrats d'expertise et surtout de restauration ont généré des revenus de plus de 350,0 K\$ et permis la création de plus de cinq emplois.</p>	<p><b>Fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en oeuvre d'un compte à fin déterminée.</li> <li>- Complétion du plan d'amélioration des systèmes informatiques.</li> <li>- Évaluation de l'indicateur sur la qualité des services.</li> <li>- Mise en opération du nouveau système de suivi des opérations du CCQ.</li> </ul> <p><b>SERVICES FINANCÉS PAR LE MCC</b></p> <p><b>Formation</b></p> <p>Cours de perfectionnement à l'intention des muséologues sur l'aménagement et la gestion des réserves et des archivistes relativement à la conservation préventive.</p> <p>Accueil de six stagiaires (Québécois, Français et autres).</p> <p>Cours à l'intention des fonctionnaires municipaux de la Ville de Montréal.</p> <p><b>Information</b></p> <p>Mise en oeuvre d'un plan de communication en vue d'accroître la visibilité de l'institution.</p> <p><b>Restauration</b></p> <p>Maintien du rythme de croisière en fonction des ressources disponibles.</p> <p><b>Expertise</b></p> <p>Maintien du programme de support aux opérations régionales du MCCQ.</p> <p>Maintien du rôle de soutien ponctuel en conservation préventive.</p> <p><b>SERVICES FACTURÉS</b></p> <p>Complétion du contrat avec le Musée de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré; contrats dans le cadre du programme d'aide au patrimoine religieux; interventions de plus en plus diversifiées en vue de s'adapter aux besoins de la clientèle.</p>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES**

**ÉLÉMENT 03 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	10 162,3	(733,8)	(6,7)	10 896,1
2. Fonctionnement	6 355,6	(536,5)	(7,8)	6 892,1
3. Capital	89,5	0,0	0,0	89,5
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>16 607,4</b>	<b>(1 270,3)</b>	<b>(7,1)</b>	<b>17 877,7</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	<b>MS</b>
- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(0,9)
- Reconfiguration du réseau des conservatoires	(0,3)



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 03 - INSTITUTIONS NATIONALES

### ÉLÉMENT 03 - CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<u>Clientèle étudiante</u>	
<u>Clientèle totale au 30 juin 1996</u>	
- Musique :	824
- Art dramatique :	<u>67</u>
	<u>891</u>
<u>Conservatoires de musique</u>	
- Clientèle totale au 30 juin 1996 :	824 élèves
Par établissements :	
. Chicoutimi :	80 élèves
. Hull :	80 élèves
. Montréal :	271 élèves
. Québec :	223 élèves
. Rimouski :	58 élèves
. Trois-Rivières :	73 élèves
. Val-d'Or :	39 élèves
Par ordre d'enseignement :	
. Primaire/secondaire :	371 élèves
. Collégial :	265 élèves
. Universitaire :	188 élèves
- Spécialités enseignées :	
Instruments d'orchestre	
. cordes : alto, contrebasse, violon, violoncelle;	
. bois : basson, clarinette, flûte, hautbois;	
. cuivres : cor, trombone, trompette, tuba;	
. autres : percussions, harpe.	
Autres instruments	
. claviers : clavecin, orgue, piano;	
. autres : guitare, saxophone.	
Autres spécialités	
. chant;	
. direction d'orchestre;	
. composition, composition électroacoustique;	
- Reconnaissances accordées lors des concours de sortie d'avril 1996	
. Prix avec grande distinction:	11
. Prix :	14
N.B. Le Prix du Conservatoire est décerné aux élèves qui lors de l'examen de sortie obtiennent un résultat égal ou supérieur à 80%. Cet examen est évalué par un jury composé de trois musiciens spécialistes de l'instrument concerné dont au moins deux ne sont pas professeurs du Conservatoire.	

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplômes accordés en juin 1996 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Diplômes d'études supérieures I : 23</li> <li>. Diplômes d'études supérieures II: 14</li> </ul> </li> </ul>	
<p><u>Conservatoires d'art dramatique</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clientèle totale au 30 juin 1996 : 67 élèves réguliers plus 40 élèves en formation continue à Montréal               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Québec : 38 élèves</li> <li>. Montréal : 29 élèves</li> <li style="padding-left: 40px;">40 élèves en formation continue</li> </ul> </li> <li>- Finissants en mai 1996               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Québec    Jeu : 5</li> <li style="padding-left: 40px;">Scénographie : 3</li> <li>- Montréal    Jeu : 7</li> </ul> </li> </ul>	
<p><u>Régime pédagogique et programmes d'études</u></p>	<p><u>Régime pédagogique et programmes d'études</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les travaux portant sur la rédaction d'un régime pédagogique pour chacun des deux conservatoires d'art dramatique ont été complétés. Le régime pédagogique de chacun des deux conservatoires a été déposé pour approbation par la Direction générale.</li> <li>- La Direction générale des conservatoires en concertation avec la direction de chacun des établissements du réseau a établi une carte des enseignements offerts par chacun des établissements. Cette carte tient compte de la spécificité de chacun des établissements et des besoins du milieu dans lequel ils se trouvent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le régime pédagogique de chacun des deux conservatoires d'art dramatique sera implanté à la rentrée scolaire 1997-1998.</li> </ul>
<p><u>Ententes de collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur en musique</u></p>	<p><u>Ententes de collaboration avec des institutions d'enseignement supérieur en musique</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les discussions entreprises l'an dernier avec des institutions d'enseignement supérieur relevant du MÉQ. et offrant des programmes de formation professionnelle en musique, ont conduit à la signature d'un protocole d'entente entre la Faculté de musique de l'Université Laval et le Conservatoire de musique de Québec. Pour l'année scolaire 1996-1997, les échanges de services portent sur l'atelier d'opéra, l'orchestre, le stage band et la chorale.</li> <li>- Par ailleurs, les discussions se sont poursuivies en 1996-1997 de façon à préparer le regroupement des activités offertes par le Conservatoire de musique de Québec et la Faculté de musique de l'Université Laval d'une part, et par le Conservatoire de musique de Montréal, la Faculté de musique de l'Université de Montréal et le Département de musique de l'Université du Québec à Montréal d'autre part.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 1997-1998, les travaux visant le regroupement des activités se poursuivront avec les partenaires déjà acquis. Ces travaux conduiront à la mise en place des nouvelles entités prévues pour la rentrée scolaire 1998-1999.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><u>Programmes externes du Conservatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les programmes externes du Conservatoire ont été lancés à l'automne 1996. Chacun des programmes comprend un bloc instrumental et un bloc théorique. Ces programmes s'adressent à des élèves d'âge scolaire, qui étudient auprès de professeurs exerçant leur métier de façon privée ou au sein d'une école de musique. Une fois par année, le Conservatoire offre à ces élèves la possibilité d'être évalués par un professeur du Conservatoire de leur région, spécialiste de la discipline concernée. Les programmes externes du Conservatoire, étant reconnu par le MEQ, les élèves qui les suivent peuvent se voir attribuer des unités supplémentaires dans le cadre des cours de niveau secondaire.</li> <li>- Les programmes externes du Conservatoire sont offerts dans les régions du Québec où le Conservatoire est implanté et où le besoin pour un tel service a été clairement identifié. Il s'agit des régions de Rimouski, de Chicoutimi, de Hull et de Val d'Or.</li> </ul> <p><u>Gestion des ressources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les effectifs se sont maintenus à un niveau à peu près équivalent à celui de l'exercice financier précédent. Cependant, on constate un certain renouvellement du corps professoral suite au départ à la retraite et le remplacement de 8 professeurs qui bénéficient des programmes ministériels en vigueur.</li> <li>- Le nombre d'employés du réseau des conservatoires se répartit de la façon suivante :</li> </ul> <p><u>Personnel enseignant</u> 66 professeurs réguliers 166 professeurs occasionnels <u>232</u></p> <p>dont</p> <p>82 professeurs à temps plein 53 professeurs à demi-temps 97 professeurs à la leçon <u>232</u></p> <p><u>Personnel de soutien</u> 63 employés réguliers 31 employés occasionnels <u>94</u></p> <p><u>Informatique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction générale des conservatoires endosse les orientations gouvernementales et ministérielles dans le domaine des technologies de l'information. Toutefois, le financement des investissements requis est déterminé une fois les besoins pédagogiques satisfaits.</li> <li>- C'est ainsi qu'en 1996-1997 la mise aux normes des équipements a pu être réalisée permettant ainsi à l'ensemble du réseau des conservatoires de bénéficier des gains de productivité significatifs qu'apportent l'environnement graphique, le courrier électronique et les logiciels de dernière génération.</li> <li>- Les nouvelles technologies ont également été mis à profit au niveau de l'enseignement grâce à des investissements relativement importants dans le domaine de l'enregistrement de la musique, de la composition et de l'écriture musicale.</li> <li>- Finalement, un site Internet a été développé pour assurer la visibilité des conservatoires dans un nouveau véhicule de communication qui s'avère incontournable.</li> </ul>	<p><u>Programmes externes du Conservatoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après une première année d'implantation, une mise à jour du volet théorique des programmes externes ainsi que des opérations administratives qui leur sont liées sera effectuée.</li> </ul> <p><u>Informatique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 1997-1998, la mise en réseau des postes informatiques devrait être amorcée et ce, toutefois au rythme du dégageant des disponibilités budgétaires.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><u>Mesures de tarification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre mesures de tarification ont été mises en place pour le début de l'année scolaire 1996-1997.</li> </ul> <p><u>Frais afférents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des frais annuels de 150 \$ ont été imposés à tous les élèves des conservatoires à titre de contribution au financement des coûts d'entretien des équipements spécialisés mis à leur disposition (instruments de musique, studios d'enregistrement, studios de pratique, théâtre, centre de documentation, etc.).</li> </ul>	<p><u>Mesures de tarification</u></p> <p><u>Frais de scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformément à l'usage dans les institutions universitaires québécoises, des frais de scolarité seront exigés, à partir de l'automne 1997, de la part des étudiants de niveau post-collégial du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Les frais de scolarité pour les niveaux supérieur I et supérieur II (baccalauréat et maîtrise) seront de 600 \$ pour 1997-1998.</li> </ul>

## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

### PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

#### DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)

Le programme 04 comprend dix éléments :

- ▶ **Élément 01 :** Commission des biens culturels du Québec
- ▶ **Élément 02 :** Bibliothèque nationale du Québec
- ▶ **Élément 03 :** Régie du cinéma
- ▶ **Élément 04 :** Musées nationaux
- ▶ **Élément 05 :** Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec
- ▶ **Élément 06 :** Société de développement des entreprises culturelles
- ▶ **Élément 07 :** Commission de reconnaissance des associations d'artistes
- ▶ **Élément 08 :** Régie des télécommunications
- ▶ **Élément 09 :** Société de télédiffusion du Québec
- ▶ **Élément 10 :** Conseil des arts et des lettres du Québec

Ce programme vise à soutenir les organismes et les sociétés d'État dont le mandat respectif est de fournir des expertises et de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois; d'assurer les activités de surveillance et de sensibilisation prévues dans la Loi sur le cinéma; de promouvoir et de conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société, ainsi que d'assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; de mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; de favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; d'assurer la reconnaissance des associations d'artistes et d'encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; d'offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et d'en favoriser le rayonnement.



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

### ÉLÉMENT 01 - COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	220,8	0,5	0,2	220,3
2. Fonctionnement	136,6	3,0	2,2	133,6
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>357,4</b>	<b>3,5</b>	<b>1,0</b>	<b>353,9</b>

Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :

- Réaménagements ministériels



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

### ÉLÉMENT 01 - COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Aviseur, la Commission des biens culturels a donné environ 159 avis relatifs à la restauration des biens immobiliers, 20 avis relatifs à la restauration de biens mobiliers, 38 avis concernant les contributions et subventions, 3 avis concernant les protocoles d'entente avec les municipalités et 82 avis pour des demandes de permis de recherche archéologique. Trois dossiers de reconnaissance et classement ont aussi été examinés ainsi que 6 demandes d'aliénation de biens classés appartenant au domaine public.</p> <p>La Commission a également émis 5 avis relatifs à la conservation des archives et examiné 5 projets d'agrément de centres d'archives privées. La Commission a aussi étudié 4 dossiers d'exemption de gain en capital pour un don fait à un musée.</p> <p>Dans le cadre de son mandat auditeur, la Commission a effectué une tournée régionale en Montérégie et tenu une réunion mensuelle à Shawinigan. Elle a aussi participé à un groupe de travail Urgence-Patrimoine au Saguenay, visité le moulin Lègaré à Saint-Eustache et le moulin Patton à Montmagny.</p> <p>Trois dossiers majeurs ont retenu l'attention de la Commission au cours de 1996-1997 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Place Royale à Québec</u></li> </ul> <p>Sujet d'un numéro de la série <u>Réflexion</u>, Place Royale a aussi fait l'objet d'un numéro de <u>Patrimoine</u>, bulletin d'information de la Commission. La Commission y a exposé les résultats d'une analyse sur le choix d'un parti d'intervention dans le contexte international de la pratique de la restauration du patrimoine bâti tout en considérant le contexte des contraintes imposées par les interventions passées.</p> <p>La Commission a par la suite, dans le cadre des consultations pour la préparation du programme du concours pour l'îlot 4, fait valoir son point de vue sur l'importance d'un choix de valeurs qui soit clairement exprimé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Île d'Orléans</u></li> </ul> <p>L'Île d'Orléans a aussi été l'objet d'un numéro de <u>Patrimoine</u>. La Commission y faisait ressortir les particularités de l'Île d'Orléans, ses fragilités et les impacts du développement.</p> <p>Soucieuse de l'avenir de l'Île dans un développement équilibré de ses potentiels, la Commission a amorcé avec la Direction régionale du ministère et l'architecte de l'Île une démarche afin de redéfinir le cadre d'intervention dans cet arrondissement historique.</p>	<p>Le rôle aviseur de la Commission donnera lieu en 1997-1998 à des avis et recommandations relatifs à la restauration des biens culturels, aux contributions et subventions, aux protocoles d'entente, aux permis de recherche archéologique, à la conservation des archives, à l'exemption de gain en capital pour les dons faits aux musées et centres d'archives. La Commission répondra également aux demandes d'audition et de consultation et effectuera au moins une tournée régionale.</p> <p>La Commission prévoit pour 1997-1998 la publication d'au moins deux numéros du bulletin <u>Patrimoine</u> : le premier soulignera le 75<sup>e</sup> anniversaire de la Commission née en 1922 sous le nom de Commission des monuments historiques; le second portera sur les approches élaborées par la Commission pour les interventions sur des monuments historiques ou dans des arrondissements.</p> <p>La Commission travaillera également à l'édition du tome III de <u>Les chemins de la mémoire</u>. Elle en est à l'étape de révision du manuscrit et choix de l'iconographie.</p> <p>La Commission entend aussi donner suite aux commentaires reçus sur le rapport du groupe de travail sur le patrimoine religieux.</p> <p>La Commission poursuit la démarche entreprise sur l'Île d'Orléans. Elle compte travailler à l'identification d'éléments devant faire partie de la révision du schéma d'aménagement de la MRC. Elle participera également au numéro spécial préparé sur l'Île par la revue <u>Continuité</u>.</p>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p data-bbox="133 333 393 360">- <u>Patrimoine religieux</u></p> <p data-bbox="161 392 827 666">Le groupe de travail sur le patrimoine religieux a remis son rapport en avril 1996. Publié dans la série <u>Réflexion</u>, ce rapport a été soumis à différents groupes, propriétaires de patrimoine religieux ou intervenants intéressés par le sujet. Leurs commentaires aidant, la Commission a préparé des recommandations sur le sujet. La Commission a aussi, à l'occasion de ses réunions mensuelles, visité certaines communautés et profité de l'occasion pour préciser sa définition de patrimoine religieux.</p> <p data-bbox="128 688 827 809">En ce qui concerne l'édition du tome III de <u>Les chemins de la mémoire</u>, la Commission a décidé de revenir à son projet initial de publication en un volume des trois sections prévues, soient les archives, l'ethnologie et les oeuvres d'art.</p> <p data-bbox="128 830 827 921">Un comité de lecture a commenté les deux premières séries et suggéré certaines corrections qui ont été réalisées. Le même travail se poursuit sur la partie concernant les oeuvres d'art.</p> <p data-bbox="128 943 827 1064">Enfin, le projet de sensibilisation <u>in situ</u> par l'installation d'une plaque et la publication d'un feuillet sur les oeuvres d'art de la chapelle de l'archevêché de Sherbrooke a été réalisé en mai 1996.</p>	

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 02 - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	5 327,3	(659,3)	(11,0)	5 986,6
- Fonctionnement	3 611,9	(45,0)	(1,2)	3 656,9
- Capital	767,7	682,0	795,8	85,7
- Intérêt	1 305,7	1 277,7	4 563,2	28,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>11 012,6</b>	<b>1 255,4</b>	<b>12,9</b>	<b>9 757,2</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	<b>MS</b>
- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(0,7)
- Ajustement du service de la dette selon les besoins	1,9



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

### ÉLÉMENT 02 - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Afin de compléter ses collections, la Bibliothèque a poursuivi ses acquisitions de documents édités avant la mise en application du Règlement sur le dépôt des documents publiés. Elle a acquis le fonds du Théâtre populaire du Québec ainsi que des ajouts à plusieurs fonds importants, dont ceux de Jacques Perron, de Clermont Pépin et de Claude Péloquin. Elle a défini le mandat, les responsabilités et le mode de fonctionnement du comité d'acquisition des livres d'artistes.</p> <p>Dans le cadre de son entente avec la Bibliothèque nationale de France, la Bibliothèque a délégué une stagiaire dans le domaine de l'informatique et elle a accueilli un stagiaire de la Bibliothèque nationale de France, venu se familiariser avec les techniques de numérisation des images. En application de la convention de coopération signée entre le gouvernement de la Catalogne et la Bibliothèque nationale du Québec, cette dernière a remis des volumes à la Bibliothèque nationale de Catalogne.</p> <p>La Bibliothèque a poursuivi la numérisation de 8500 estampes, de 1500 affiches, de 3500 cartes postales, de 500 livres d'artistes, de 2000 enregistrements sonores et de 2000 volumes en collaboration avec une firme informatique ayant reçu une subvention gouvernementale à cet effet. Elle a acquis des micro-ordinateurs et des équipements informatiques pour l'exploitation de sa banque de données et le fonctionnement de son parc de bureautique. Elle a mis en opération son site Web, qui donne accès au catalogue Iris répertoriant le patrimoine publié, et qui présente les services, des publications et des renseignements sur la bibliothèque, avec un succès important.</p> <p>La Bibliothèque a mis en oeuvre l'entente concernant le régime d'aménagement et la réduction volontaire du temps de travail. Un accord avec les services documentaires multimédia a permis de réaliser des projets relatifs aux collections de la Bibliothèque et de créer des emplois d'été.</p> <p>La Bibliothèque a complété le réaménagement de l'édifice du 5750, rue Fullum à Montréal, devenu depuis le 2275, rue Holt, afin d'y loger sa direction générale et son administration, ses activités d'acquisition, de traitement et de conservation. Elle a signé un contrat avec la Société Gaz Métropolitain, qui assure d'importantes économies d'énergie dans le chauffage de l'édifice. Elle a procédé au déménagement des collections et du personnel dans le nouvel édifice au début de 1997, en conformité avec son calendrier.</p> <p>La Bibliothèque a organisé des expositions et elle a accueilli de nombreuses manifestations culturelles. Elle a publié plusieurs documents dont le CD-ROM de la Bibliographie du Québec depuis 1764 et le Fichier d'autorité, les Statistiques de l'édition au Québec en 1995, le Répertoire des numéros ISBN, le Cadre de classement des publications gouvernementales, le Catalogue des partitions musicales publiées avant 1968, le Répertoire du fonds Tante-Lucille, le bulletin À rayons ouverts.</p>	<p>La Bibliothèque poursuivra l'implantation du dépôt légal des documents ajoutés lors de la révision du Règlement, en collaboration avec des organismes du milieu, et continuera à susciter et à recevoir les dons qui lui permettent de compléter progressivement les collections respectives faisant partie du patrimoine documentaire publié québécois.</p> <p>La Bibliothèque assurera le traitement, la conservation et la diffusion des documents acquis par dépôt légal, achat, dons et échanges.</p> <p>La Bibliothèque organisera plusieurs expositions et accueillera des manifestations culturelles. Elle compte publier plusieurs documents dont la Bibliographie du Québec, les Statistiques de l'édition 1996, les Bibliothèques nationales de la francophonie, le Catalogue des estampes, le Répertoire des livres d'artistes, le Fichier d'autorité, le Catalogue des microéditions, le bulletin À rayons ouverts.</p> <p>Installée depuis le début de 1997 dans l'édifice de la rue Holt à Montréal, la Bibliothèque, dont les collections de diffusion sont actuellement dispersées, poursuivra aussi ses démarches visant à regrouper ses activités et ses collections de diffusion dans un édifice qui assurera la réalisation efficace de sa mission.</p> <p>La Bibliothèque poursuivra l'intégration d'activités d'acquisition et de traitement à son système de gestion documentaire et complétera la numérisation des estampes, des affiches, des cartes postales, des livres d'artistes, des enregistrements sonores et des monographies plein texte. Elle amorcera un programme de désacidification de ces collections.</p> <p>La Bibliothèque maintiendra des échanges avec les autres bibliothèques nationales. Elle renforcera sa collaboration avec la British Library, amorcera des échanges avec la Library of Congress et s'ouvrira à d'autres pays des Amériques.</p>

<b>Rétrospective 1996-1997</b>	<b>Prospective 1997-1998</b>
<p data-bbox="393 284 571 311"><b>Points saillants</b></p> <p data-bbox="133 333 827 575">La Bibliothèque a participé à la coédition de la 21<sup>e</sup> édition de la Classification décimale de Dewey, en collaboration avec l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale du Canada. Elle a signé une entente avec la Bibliothèque nationale de France pour la coédition du Répertoire des bibliothèques nationales francophones, et elle a publié un guide en collaboration avec la CRÉPUQ.</p>	<p data-bbox="1120 292 1298 319"><b>Points saillants</b></p>

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 03 - RÉGIE DU CINÉMA**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	2 387,9	(268,0)	(10,1)	2 655,9
2. Fonctionnement	1 387,2	(227,7)	(14,1)	1 614,9
3. Capital	40,3	0,0	0,0	40,3
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 815,4</b>	<b>(495,7)</b>	<b>(11,5)</b>	<b>4 311,1</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	<b>MS</b>
- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(0,3)
- Réaménagement des loyers SIQ	(0,2)



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 03 - RÉGIE DU CINÉMA**

**Rétrospective et prospective**

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Le nombre de films classés par catégories d'âge a connu de nouveau une augmentation significative en 1996-1997. Ainsi, 14 000 oeuvres ont été classées cette année, comparativement à 11 500 l'année dernière, ce qui représente une augmentation de plus de 20 %. Cette croissance est attribuable aux oeuvres soumises sur support vidéo pour visionnement privé. Il s'agit pour une large part d'émissions de télévision dont un grand nombre est destiné aux diverses communautés culturelles. Quant aux films 35 mm distribués en projection publique, leur nombre continue de baisser pour légèrement dépasser les 700.</p> <p>Les activités reliées au contrôle du commerce au détail des films sur support vidéocassette se sont stabilisées en 1996-1997 alors que les nouveaux supports, tels le cédérom et le disque DVD, qui devaient en soutenir la croissance n'ont pas tenu leurs promesses. Le premier s'est avéré moins populaire que prévu alors que le second n'était simplement pas au rendez-vous.</p> <p>On observe quand même une croissance continue dans le domaine du commerce au détail de matériel vidéo alors que le nombre de permis émis et renouvelés en rapport avec cette activité a connu une augmentation de 6 % cette année.</p> <p>Parallèlement, le nombre de permis délivrés en vue de l'exploitation de salles de cinéma a augmenté de 3 %.</p> <p>L'activité des Majors jusqu'ici généralement confinée à la distribution de films en vue de leur présentation en public, s'étend de plus en plus à la commercialisation du matériel vidéo. Ainsi le nombre de permis de distributeur dans la catégorie «spécial» délivrés à cette fin a augmenté de 40 %.</p> <p>Au total, les revenus découlant de l'application de la Loi sur le cinéma connaîtront une augmentation d'environ 4,5 % en 1996-1997 pour se situer autour de 7,2 M\$ alors que les dépenses de la Régie n'atteindront pas la barre des 4 M\$.</p>	<p>L'activité reliée au contrôle du matériel vidéo semble, on l'a dit, stabilisée et ne plus connaître les taux de croissance phénoménaux qui ont marqué les dernières années. Par ailleurs, l'arrivée tant attendue du disque DVD sur le marché pourrait faire démentir cette observation et faire sentir son impact dès 1997-1998, sur le taux de croissance des activités dans ce domaine.</p> <p>De même l'ouverture attendue d'un certain nombre de nouvelles salles de cinéma devrait augmenter le nombre de copies de films nécessaires pour alimenter ces écrans, le nombre de nouveaux films prenant l'affiche demeurant pour sa part sensiblement le même.</p>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 04 - MUSÉES NATIONAUX**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	22 000,6	(902,1)	(3,9)	22 902,7
- Fonctionnement	21 484,8	(4 000,0)	(15,7)	25 484,8
- Capital	11 198,8	612,3	5,8	10 586,5
- Intérêt	9 889,6	(933,9)	(8,6)	10 823,5
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>64 573,8</b>	<b>(5 223,7)</b>	<b>(7,5)</b>	<b>69 797,5</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- |  |           |
|--|-----------|
|  | <b>MS</b> |
| - Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement | (3,2)     |
| - Mise en commun de services   | (2,0)     |



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

### ÉLÉMENT 04 - MUSÉES NATIONAUX

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b><u>MUSÉE DU QUÉBEC</u></b></p> <p>En 1996-1997, le Musée du Québec a connu une hausse de l'ordre de 50 % de son achalandage à la faveur d'une programmation équilibrée. Signalons notamment le succès remporté par les expositions <u>L'Hommage à Rosa Luxemburg</u> de Jean-Paul Riopelle, <u>Les Maîtres catalans du XX<sup>e</sup> siècle</u>, <u>Ozias Leduc</u> (organisée de concert avec le Musée des beaux-arts de Montréal) et le premier ensemble d'oeuvres du Groupe des Sept jamais présenté dans l'histoire de l'institution.</p> <p>Sur le plan international, le public de la Capitale a pu apprécier une grande exposition consacrée au design italien. Comme prévu, le Musée du Québec a intensifié son travail avec le réseau des musées québécois en faisant circuler en région plusieurs expositions, dont l'une comportait une trentaine d'oeuvres majeures de notre patrimoine.</p> <p>Le Musée du Québec a inauguré la programmation d'une salle dorénavant consacrée à l'art actuel et dont le but est de présenter annuellement des expositions de petit format mettant en lumière des pratiques nouvelles aussi bien que le travail récent d'artistes confirmés.</p> <p>À la faveur d'un appui spécial du ministère de la Culture et des Communications, le Musée du Québec a pu faire l'acquisition, pour sa collection Prêt d'oeuvres d'art, de 90 oeuvres proposées par 83 artistes dont la moyenne d'âge est de 36 ans. La collection permanente du Musée du Québec s'est également enrichie d'oeuvres importantes dont un carnet de dessins d'Ozias Leduc et l'autoportrait de Jean Dallaire.</p> <p>Parallèlement à une action culturelle soutenue et à différentes initiatives sur le plan éducatif (<u>Le Bestiaire de Pellan</u> installé dans la salle Découvertes), le Musée du Québec a multiplié les partenariats aussi bien avec les universités qu'avec les deux autres grands musées d'art que compte le Québec (dossier de l'Autoroute de l'information).</p> <p>Le Musée du Québec a acquis, par don de l'artiste Jean-Paul Riopelle, l'oeuvre «Hommage à Rosa Luxemburg», puis a prêté cette oeuvre pour vingt ans à la Société Loto-Québec afin qu'elle soit présentée au Casino de Hull. En contrepartie, Loto-Québec s'est engagée à verser 750 000 \$ au Musée, somme qui sera affectée à l'acquisition de deux oeuvres majeures de Jean-Paul Riopelle.</p>	<p><b><u>MUSÉE DU QUÉBEC</u></b></p> <p>En 1997-1998, les expositions du Musée du Québec témoigneront de leurs orientations fondamentales et de leurs priorités institutionnelles. Ainsi, elles mettront en valeur les acquisitions du Musée depuis son agrandissement en 1991. Le Musée exposera également les oeuvres qu'il a acquises pour la collection Prêt d'oeuvres d'art à l'hiver 1997. Le Musée du Québec continuera de développer son jardin de sculptures et de montrer au public des oeuvres importantes ayant bénéficié de son programme de restauration.</p> <p>À l'été, le Musée du Québec présentera une exposition destinée à toute la famille et qui fera connaître les cent ans de la bande dessinée au Québec.</p> <p>Conformément à son mandat national, le musée continuera à s'intéresser aux grands artistes québécois du XX<sup>e</sup> siècle en présentant des expositions consacrées à Charles Daudelin, Fernand Leduc et Edmund Alleyn. Cette dernière exposition sera présentée grâce au concours du Musée d'art de Joliette.</p> <p>À l'hiver 1998, le Musée organisera une importante exposition des oeuvres de la jeune artiste montréalaise Dominique Blain, laquelle aura été précédemment accueillie par le Ansel Adams Museum de San Francisco. Parallèlement, le Musée mettra sur pied la première rétrospective nord-américaine consacrée à l'oeuvre du peintre et graveur belge Félicien Rops à l'occasion du centième anniversaire de son décès. Cette exposition d'envergure internationale sera réalisée avec le concours de différents partenaires, dont la Communauté Française de Belgique, la Ville de Namur et la Ville de Québec.</p> <p>Enfin, le Musée du Québec investira une large part de ses énergies de l'exercice 1997-1998 à la préparation d'une importante rétrospective des oeuvres d'Auguste Rodin ainsi qu'à l'élaboration de la première exposition synthèse sur l'art du Québec des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à être présentée en Europe depuis 1962. On pourra voir celle-ci à Rome et à Barcelone en 1999.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b><u>MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL</u></b></p> <p>Le Musée a présenté durant 1996-1997, neuf (9) expositions qui ont permis de mettre en valeur ses collections et de promouvoir l'art contemporain.</p> <p>Tout en maintenant le cap sur la qualité des activités que le Musée a soutenu et la profondeur de la recherche qui les supporte, il a amorcé l'année en présentant pour la première fois au Canada quelque cinquante oeuvres de la production de Louise Bourgeois, artiste américaine d'envergure internationale. Depuis janvier, le MACM présente l'importante rétrospective de l'oeuvre de Jean-Paul Mousseau comptant parmi les premiers artistes québécois ayant affirmé la nécessité de rapprocher la pratique artistique de l'environnement social contemporain. Il s'agissait de la première rétrospective de l'oeuvre de Mousseau depuis l'exposition que lui consacrait le Musée il y a trente (30) ans déjà.</p> <p>Encore cette année, le Musée a consacré des crédits importants (500 000 \$) au développement de sa collection en procédant à des acquisitions significatives et ce, malgré les pressions budgétaires.</p> <p>Au cours de 1996-1997, le Musée a coordonné la présentation de six (6) expositions à l'extérieur du Québec et du Canada et deux (2) expositions à travers la province. Au total treize (13) points de chute ont été rejoints et ont attiré près de quarante-cinq mille (45 000) visiteurs.</p> <p>Dans le cadre de sa programmation de créations multimédias, le Musée a été le laboratoire où se sont exprimés chorégraphes, danseurs, metteurs en scène et comédiens, notamment Jean-Pierre Perreault qui a profité du programme de résidence.</p> <p>Enfin au cours de l'année, le service de l'Éducation a organisé quatre (4) expositions didactiques, accueilli près de 150 000 visiteurs scolaires.</p>	<p><b><u>MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL</u></b></p> <p>L'année qui s'amorce donnera l'occasion de présenter une exposition majeure de Patersen Ewen, mettant en valeur les dons importants reçus de l'artiste, considéré comme l'un des plus importants au Canada.</p> <p>De plus, par l'exposition «De foudre et de passion», le Musée privilégiera les jeunes artistes et des artistes moins connus qui apparaissent se dégager de l'ensemble de la production actuelle et exprimer les préoccupations les plus significatives. L'année 1997 verra également la mise en chantier du projet Paul-Émile Borduas.</p> <p>Enfin un troisième colloque de la série «Définitions de la culture visuelle» sera organisé en octobre 1997 où ce forum réunira, entre autres, des auteurs français qui nous livreront le résultat de leurs recherches sur les rapports qu'entretiennent l'histoire de l'art et la philosophie dans les théories contemporaines de l'art.</p>
<p><b><u>MUSÉE DE LA CIVILISATION</u></b></p> <p>La relance du Musée de l'Amérique française, par la présentation de trois nouvelles expositions : «Amérique française», «Histoire des collections du Séminaire de Québec» et «L'époque de Julie Papineau (1795-1862)», a certes constitué un événement important de l'année 1996-1997. De son côté, le Musée de la civilisation a présenté une douzaine de nouvelles expositions dont «Secrets d'Amazonie», «Téléromans» et «Des immigrants racontent».</p> <p>Des travaux importants ont été réalisés à deux des trois pavillons du Musée de l'Amérique française, soit au Pavillon d'accueil et à la Chapelle du Musée, première étape en vue d'améliorer l'accessibilité au Musée de l'Amérique française.</p> <p>Le Musée a par ailleurs poursuivi sa collaboration avec le réseau muséal québécois en présentant six expositions dans 14 villes du Québec. Ces expositions ont attiré plus de 56 000 visiteurs. Le Musée de la civilisation a reçu de son côté des musées québécois les expositions «Flore de passions», «Abitibiwinni», «Le castor légendaire» et «À la une du Devoir» alors que le Musée de l'Amérique française accueillait «Purement étonnante».</p> <p>Sur le plan international, le Musée a continué ses échanges : présentation et coproduction d'expositions, séminaires et conférences internationales et accueil de stagiaires étrangers.</p>	<p><b><u>MUSÉE DE LA CIVILISATION</u></b></p> <p>L'année 1997-1998 amènera plusieurs nouvelles expositions au Musée de la civilisation dont «Zoom sur les miniatures», «Mode et collections» et «La différence» qui arrivera de son périple européen. De son côté, le Musée de l'Amérique française présentera l'exposition «Si Québec m'était conté».</p> <p>Le Musée tentera de stimuler le goût de l'histoire auprès du milieu scolaire par de nombreux projets tant au Musée de la civilisation qu'au Musée de l'Amérique française. Ces projets rejoindront autant les enseignants que les élèves des différents niveaux d'enseignement. Le Musée attend par ailleurs multiplier ses efforts pour accroître sa clientèle touristique déjà importante en développant un nouveau secteur : le tourisme étudiant.</p> <p>Enfin, le Musée de la civilisation accueillera, en provenance d'Europe, les expositions «Les portes du présent» (Pays-Bas), l'«Art populaire suédois» et les «Sifflets d'argile» (Italie). Par ailleurs, le Musée présentera, en coproduction, une exposition sur les autochtones au Musée de Bretagne et le Musée de l'Amérique française fera circuler en France l'exposition «Contes et Légendes du Québec».</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b><u>MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL</u></b></p> <p>En 1996-1997, le Musée des beaux-arts de Montréal a produit et accueilli plusieurs expositions d'envergure. Mentionnons Modigliani, Magritte, Ozias Leduc, Pierre Soulages, Le Groupe des sept, Joe Fafard de même que les Prix Saidye Bronfman. Ces réalisations ont permis de maintenir ses collaborations avec le Musée du Québec, la Fondation Samuel et Saidye Bronfman et des institutions étrangères comme le Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen</p> <p>La mise en place d'une nouvelle politique de tarification donnant un accès gratuit à la collection permanente a connu un succès inespéré et la fréquentation de ces salles a augmenté de 300 %. La fréquentation totale a été de 475 000 personnes. Le musée a atteint les objectifs de son plan de redressement financier pour l'année.</p> <p>Enfin, le Musée a reçu le Grand Prix du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal pour la diversité de sa programmation.</p>	<p><b><u>MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL</u></b></p> <p>Pour 1997-1998, le MBA entend poursuivre ses actions afin d'élargir ses publics et son accessibilité. On présentera des expositions sur des thèmes divers tels que Exilés et émigrés, Cartier-Bresson, Astérix et George Segal. Cette dernière sera aussi présentée dans trois musées américains. De plus, à la demande générale, le MBA ouvrira ses portes les lundis des longues fins de semaine.</p> <p>Au printemps 1996, le MBA officialisera sa collaboration avec le Musée des arts décoratifs qui inaugurera sa nouvelle galerie d'exposition. Cette collaboration comprendra le partage de certains services comme la sécurité, la bibliothèque et la billetterie.</p> <p>Enfin, le MBA poursuivra son plan de redressement financier en vue de résorber son déficit de 1995.</p>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 05 - SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**

Crédits par supercatégories (en KS)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	2 210,0	(91,0)	(4,0)	2 301,0
- Fonctionnement	3 999,8	(494,0)	(11,0)	4 493,8
- Capital	5 774,1	(418,8)	(6,8)	6 192,9
- Intérêt	10 722,7	(575,6)	(5,1)	11 298,3
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>22 706,6</b>	<b>(1 579,4)</b>	<b>(6,5)</b>	<b>24 286,0</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- |  |              |
|--|--------------|
|  | <b>MS</b>    |
| - Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement | <b>(0,6)</b> |
| - Refinancement d'un remboursement en capital du service de la dette et autres ajustements         | <b>(1,0)</b> |



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 05 - SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL ET SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC**

**Rétrospective et prospective**

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b><u>SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL</u></b></p> <p>La Société de la Place des Arts de Montréal a au cours de la présente année:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- augmenté de 5 % le nombre de spectacles présentés dans ses salles;</li> <li>- développé de nouveaux outils promotionnels (site Internet, Place aux nouvelles brèves, Têtes d'affiche);</li> <li>- développé de nouveaux marchés (ex.: comédie musicale);</li> <li>- diminué ses dépenses de fonctionnement notamment par la réorganisation du travail des employés du stationnement et de la billetterie (13 %);</li> <li>- procédé à la location de l'ensemble de ses espaces vacants (Archambault Musique, OSM, etc.);</li> <li>- renouvelé les baux de location de l'Opéra de Montréal et de la Compagnie Jean-Duceppe en tenant compte de leur problématique particulière;</li> <li>- poursuivi avec ses compagnies résidentes des ententes en vue de développer de nouvelles clientèles;</li> <li>- renouvelé trois conventions collectives de travail;</li> <li>- entrepris la négociation raisonnée avec ses techniciens de scène;</li> <li>- a remboursé totalement son déficit accumulé.</li> </ul> <p><b><u>SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC</u></b></p> <p>Renouvellement des contrats collectifs de travail du personnel de soutien et des placeurs, ouvreuses.</p> <p>Renouvellement du système de billetterie en collaboration avec les grandes salles de spectacles pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des banques d'information sur la clientèle;</li> <li>- améliorer l'efficacité comptable du système;</li> <li>- accroître l'utilisation du réseau par les producteurs et clients.</li> </ul> <p>Augmentation significative de ventes de forfaits corporatifs, donc augmentation de ventes de billets pour résidents.</p>	<p><b><u>SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL</u></b></p> <p>La Société de la Place des Arts de Montréal entend au cours de la prochaine année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en marche les mécanismes lui permettant d'atteindre les objectifs contenus à la politique de diffusion des arts de la scène au Québec;</li> <li>- continuer le développement de nouveaux marchés et de nouvelles clientèles;</li> <li>- continuer à appuyer ses clients-utilisateurs, particulièrement ses compagnies résidentes et accentuer l'approche client-producteur et client-spectateur;</li> <li>- compléter la négociation raisonnée avec ses techniciens de scène;</li> <li>- lors du renouvellement des conventions collectives de travail de ses employés, réorganiser le cadre de travail et obtenir d'eux des conditions de travail mieux adaptées aux nouvelles réalités.</li> </ul> <p><b><u>SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC</u></b></p> <p>Élaboration d'une planification stratégique.</p> <p>Projets de réaménagement de l'espace extérieur du Grand-Théâtre en collaboration avec la Commission de la capitale nationale pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une meilleure intégration à la Colline parlementaire;</li> <li>- un accès plus facile et un meilleur service à la clientèle;</li> <li>- un développement d'activités dans les espaces périphériques.</li> </ul> <p>Développement de la programmation en fonction des objectifs de la politique de diffusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement du public jeunesse;</li> <li>- augmentation de l'achalandage;</li> <li>- diversification de la programmation.</li> </ul>

<b>Rétrospective 1996-1997</b> <b>Points saillants</b>	<b>Prospective 1997-1998</b> <b>Points saillants</b>
<p>Implantation d'un site Internet.</p> <p>Augmentation d'activités dans le créneau jeunesse et participation accrue aux événements du milieu culturel.</p>	<p>Renouvellement du contrat collectif de travail des employés de la scène.</p> <p>Réaménagement des espaces publics internes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- adapter aux nouveaux équipements de billetterie;</li><li>- assurer un accès au site Internet;</li><li>- installer des bornes interactives;</li><li>- meilleur service à la clientèle (ajout de toilettes);</li><li>- augmentation de visibilité de la programmation.</li></ul>

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 06 - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	1 259,4	7,4	0,6	1 252,0
- Fonctionnement	2 868,4	(406,0)	(12,4)	3 274,4
- Capital	339,7	0,0	0,0	339,7
- Intérêt	758,5	(32,3)	(4,1)	790,8
- Support	21 435,6	0,0	0,0	21 435,6
5. Créances douteuses et autres	460,0	0,0	0,0	460,0
<b>TOTAL</b>	<b>27 121,6</b>	<b>(430,9)</b>	<b>(1,6)</b>	<b>27 552,5</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- Rationalisation des dépenses de fonctionnement 1996-1997 et 1997-1998



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

### ÉLÉMENT 06 - SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>La Société a effectué un premier exercice de simplification de ses programmes qui permettra de mieux cibler les actions et d'éviter le saupoudrage. À chaque volet correspond, dorénavant, une priorité dans le but d'identifier les actions les plus profitables sur le plan culturel.</p> <p>Elle a procédé à la mise en place d'un programme de crédit d'impôt multimédia et à la mise en place d'un programme d'aide à la production de titres multimédias.</p> <p>Dans l'ensemble la révision des programmes a donné le résultat escompté. La deuxième phase est en cours en vue de la publication des programmes 1997-1998.</p> <p>Afin d'obtenir des avis sur la valeur artistique des projets, des comités d'évaluation ont été ajoutés dans la gestion de certains programmes.</p> <p>La nécessité d'accroître des diffusions et de rentabiliser le plus possible le marché intérieur a conduit à des mesures qui favorisent le développement culturel en région. L'ouverture du bureau dans la Capitale nationale s'est inscrit dans cet objectif. De plus, chaque déplacement en région a donné lieu à des rencontres avec les représentants des milieux.</p> <p>La Société s'est concertée avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le ministère de la Culture et des Communications en vue d'une plus grande complémentarité des actions.</p> <p>La Société a mis en place un dossier de référence par entreprise, à l'usage de toutes les directions générales. Les premières phases d'application de ce dossier maître débiteront le 1<sup>er</sup> avril prochain.</p> <p>La Société a procédé à la révision des procédures administratives dans le but de simplifier sa gestion.</p> <p>La Société a oeuvré à la création du Fonds d'investissement de la Culture et des Communications dont elle est l'un des deux commanditaires.</p> <p>La Société a proposé des hypothèses sur les redevances dans la commercialisation des produits culturels.</p> <p>La Société a procédé à la constitution de la Commission de Place-Royale; ses travaux ont porté principalement sur la planification des travaux relatifs à la restauration des maisons Smith et Hazeur, sur la prise en compte des avis ou commentaires d'experts concernant le développement de la Place-Royale dans ses dimensions patrimoniale, touristique, résidentielle et commerciale et sur l'analyse globale des besoins de Place-Royale aux fins de sa revitalisation et de sa mise en valeur.</p>	<p>Dans l'esprit des orientations et objectifs formulés par la ministre de la Culture et des Communications, le plan d'activités de la Société pour l'exercice 1997-1998 a été déterminé selon 6 principes généraux qui organisent les opérations de la manière suivante :</p> <p><b>LA CULTURE COMME RAISON D'ÊTRE</b> L'apport des industries culturelles à l'essor et à la reconnaissance de la culture québécoise est directement lié à la valeur des oeuvres et à l'attrait qu'elles exercent sur des publics diversifiés. La constitution d'un environnement propice à la création tient dans la possibilité qui est donnée au milieu professionnel de compter sur des entreprises stables.</p> <p><b>DES ACTIONS STRUCTURANTES</b> Déploiement des efforts pour que les différentes interventions de la Société se renforcent les unes les autres dans le but principal d'aider au développement des entreprises. La Société participe à l'évolution des entreprises en favorisant la valorisation des actifs et des droits qu'elles détiennent sur les oeuvres et la commercialisation de leurs catalogues.</p> <p><b>DES INTERVENTIONS EN RÉGION</b> La Société apporte une attention particulière à son action en direction des régions, en prenant notamment, un engagement résolu en faveur de la diffusion. Le bureau de la Capitale nationale poursuivra son travail de relation avec les entreprises et les institutions.</p> <p><b>UNE ANALYSE INTÉGRÉE</b> Avec la création du dossier maître de l'entreprise, la Société sera en mesure de procéder à une analyse intégrée des besoins de chacune d'elles dans le renforcement de l'idée du guichet unique qui constitue son principe fondateur.</p> <p><b>DES RETOMBÉES INTERNATIONALES</b> La Société mettra ses connaissances en commun avec celles de ses partenaires, en particulier les opérateurs qui coordonnent la présence collective des entreprises dans les foires et les marchés, pour mieux déterminer les cibles géographiques selon les domaines.</p> <p>Par la combinaison des trois axes d'intervention suivants, la Société se révélera :</p> <p><b>UN LIEU DE RÉFÉRENCE SUR LES INDUSTRIES CULTURELLES</b> L'action permanente de la Société dans le renouvellement des sources de financement. L'ajustement des formes d'aide et la consultation permanente du milieu. Ses travaux sur la connaissance pratique des phénomènes nationaux et internationaux des domaines relevant de sa compétence, en vue d'assurer une relation synergique avec les milieux professionnel, financier, gouvernemental et de la recherche.</p>

<b>Rétrospective 1996-1997</b>	<b>Prospective 1997-1998</b>
<b>Points saillants</b>	<b>Points saillants</b>
	<p>Au niveau du patrimoine immobilier, la Société s'est fixé trois priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- poursuivre la démarche amorcée en 1996-1997, découlant du lancement d'un concours ouvert d'architecture en vue de la restauration des maisons Smith et Hazeur à Place-Royale, en supervisant le processus de conception;</li><li>- planifier l'organisation et le début des travaux aux maisons Smith et Hazeur;</li><li>- l'étude de différents moyens pour parachever les travaux des derniers immeubles à restaurer à Place-Royale.</li></ul>

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 07 - COMMISSION DE RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS D'ARTISTES**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	310,1	1,9	0,6	308,2
- Fonctionnement	60,5	(65,0)	(51,8)	125,5
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>370,6</b>	<b>(63,1)</b>	<b>(14,5)</b>	<b>433,7</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- Rationalisation des dépenses de fonctionnement 1997-1998



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 07 - COMMISSION DE RECONNAISSANCE DES ASSOCIATIONS D'ARTISTES**

**Rétrospective et prospective**

<b>Rétrospective 1996-1997</b>	<b>Prospective 1997-1998</b>
<b>Points saillants</b>	<b>Points saillants</b>
<p><b><u>Demandes de reconnaissance</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Canadian Actor's Equity Association (CAEA)               <ul style="list-style-type: none"> <li>. déclarée irrecevable quant au délai du dépôt;</li> </ul> </li> <li>- Union des Artistes (UDA) et Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ):               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Metteurs en scène théâtre et chorégraphes: détermination de représentativité en cours.</li> <li>. Metteurs en scène autres domaines de production: audiences en cours.</li> </ul> </li> <li>- Société des auteurs, recherchistes, documentalistes &amp; compositeurs (SARDEC) et Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ): demande en délibéré.</li> </ul> <p><b><u>Avis de négociation</u></b></p> <p>La Commission a accusé réception de 88 avis transmis par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Syndicat des techniciens(nes) du cinéma et de la vidéo du Québec : 3</li> <li>- Union des Artistes : 18</li> <li>- Guilde des Musiciens du Québec : 26</li> <li>- Association des producteurs de films et de télévision du Québec : 1</li> </ul> <p><b><u>Désignation et médiateurs</u></b></p> <p>Suite aux demandes déposées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guilde des Musiciens du Québec : 1</li> <li>- Union des artistes : 4</li> <li>- Association des professionnels des arts de la scène du Québec : 1</li> </ul>	<p><b><u>Demandes de reconnaissance</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAEA: demande à être déposée d'ici le 01-04-97</li> <li>- UDA/APASQ:               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Détermination de représentativité et reconnaissance de l'association la plus représentative entre l'UDA et l'APASQ quant au secteur metteurs en scène théâtre et chorégraphes.</li> <li>. Définition du secteur de négociation quant aux metteurs en scène autres domaines de productions.</li> </ul> </li> <li>- SARDEC/AJIQ:               <ul style="list-style-type: none"> <li>. Décision à être rendue quant au statut des recherchistes à savoir s'ils sont des artistes au sens de la Loi et à la définition du secteur de négociation s'il y a lieu.</li> </ul> </li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b><u>Ententes collectives</u></b></p> <p>Déposées auprès de la Commission par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Guilde des Musiciens du Québec : 42</li> <li>- Union des Artistes ; 4 ainsi que 703 reconnaissances de juridiction soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>15 Phonogramme</li> <li>169 Cinéma &amp; enregistrement</li> <li>192 Règles de scène</li> <li>1 Doublage</li> <li>198 Secteur lyrique</li> <li>100 Annonces publicitaires</li> <li>28 Opéra</li> </ul> </li> <li>- Association des Professionnels(les) de la Vidéo du Québec: 2</li> <li>- Association des professionnels des arts de la scène du Québec : 1</li> <li>- Association des techniciennes et techniciens du cinéma et de la Vidéo du Québec: 1</li> </ul> <p><b>Décisions rendues par CRAA : 10</b></p>	

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 08 - RÉGIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	(302,6)	(100,0)	302,6
2. Fonctionnement	0,0	(48,5)	(100,0)	48,5
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>0,0</b>	<b>(351,1)</b>	<b>(100,0)</b>	<b>351,1</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- Réaménagement des crédits au programme 01 dans le cadre de la fermeture de cet organisme

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 08 - RÉGIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**Rétrospective et prospective**

<p align="center"><b>Rétrospective 1996-1997</b></p> <p align="center"><b>Points saillants</b></p>	<p align="center"><b>Prospective 1997-1998</b></p> <p align="center"><b>Points saillants</b></p>
<p>Poursuite des pouvoirs que le législateur a confiés, notamment dans la Charte de la Ville de Montréal, la Loi sur la programmation éducative, la Loi d'Hydro-Québec, la Loi des Cités et Villes et le Code municipal jusqu'au transfert de responsabilité à d'autres organismes en fonction de l'abolition de la Régie des télécommunications au cours de l'exercice 1996-1997.</p>	<p>Par suite du transfert des mandats résiduels de la Régie des télécommunications à la Régie de l'énergie, relevant du ministère des Ressources naturelles, aucune provision de crédits n'est inscrite aux prévisions détaillées 1997-1998.</p>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 09 - SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC**

Crédits par supercatégories (en KS)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	33 757,2	183,5	0,5	33 573,7
- Fonctionnement	18 730,2	0,0	0,0	18 730,2
- Capital	1 740,9	(325,1)	(15,7)	2 066,0
- Intérêt	696,2	(51,6)	(6,9)	747,8
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>54 924,5</b>	<b>(193,2)</b>	<b>0,4</b>	<b>55 117,7</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- Ajustement des besoins du service de la dette et de la masse salariale



## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

### PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

#### ÉLÉMENT 09 - SOCIÉTÉ DE TÉLÉDIFFUSION DU QUÉBEC

##### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p>Pendant l'année 1996-97, Radio-Québec est devenu Télé-Québec suite à l'adoption d'une nouvelle loi; un nouveau Conseil d'administration a été nommé en décembre 1996.</p> <p>Le virage vers la production externe est réalisé. Seules certaines émissions d'affaires publiques et l'habillage de chaîne demeurent en production interne. Les ressources supplémentaires ont été affectées aux prestations de services. Ainsi, son investissement en production externe est passé de 10 à 15 millions de dollars, ce qui a permis de mettre à l'écran ces émissions dont les budgets totaux étaient de près de 50 millions.</p> <p>Télé-Québec s'est employée à offrir aux téléspectateurs une télévision de qualité dans le cadre de son mandat éducatif et culturel et en reflétant davantage les réalités régionales. Elle prépare actuellement le plan triennal d'activité 1997-2000 qui devrait être déposé avant l'été 1997.</p> <p>Il faut souligner les efforts des employés et des syndicats à la réalisation du passage vers Télé-Québec. Dans cette année complexe, elle a réussi avec la collaboration de tous à réaliser la programmation de Radio-Québec jusqu'en septembre, le lancement de Télé-Québec et sa nouvelle programmation, et ce, avec la moitié du personnel d'origine.</p> <p>Finalement, Télé-Québec a respecté ses engagements financiers tel qu'entendu avec le ministère de la Culture et des Communications, le conseil du Trésor et le ministère des Finances.</p>	<p>Télé-Québec veut porter une attention particulière aux besoins des téléspectateurs dans le cadre de son mandat. À cette fin, elle s'est doté d'outils de mesures et d'études afin de mieux intégrer les besoins et les attentes des téléspectateurs à ses activités.</p> <p>Conformément à la nouvelle loi sur la Société de télédiffusion du Québec, Télé-Québec déposera à la ministre un plan d'activité triennal couvrant la période 1997-2000.</p> <p>Télé-Québec entend réduire la partie réservée à l'information et aux affaires publiques et augmenter celle de la culture. Télé-Québec met également de l'avant des projets de développement en matière éducative et culturelle, régionale et interculturelle en exécution de son mandat, pour l'année 1998-1999.</p> <p>Elle compte également explorer des nouvelles sources de revenus pour permettre d'enrichir la grille de programmation pendant l'année. Des hypothèses sont actuellement à l'étude.</p> <p>Télé-Québec poursuit ses activités avec les producteurs externes en mettant davantage de temps dans l'évaluation qualitative des productions, les structures financières et les devis de production afin de maximiser ses investissements.</p> <p>La présente année devrait être une année charnière qui servira à mieux cibler son orientation à long terme d'autant plus que la plupart des engagements financiers de programmation se terminent cette année.</p>

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT**

**ÉLÉMENT 10 - CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	2 928,1	17,3	0,6	2 910,8
- Fonctionnement	1 026,1	(195,0)	(16,0)	1 221,1
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	40 153,8	0,0	0,0	40 153,8
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>44 108,0</b>	<b>(177,7)</b>	<b>0,4</b>	<b>44 285,7</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

MS

- Rationalisation des dépenses de fonctionnement 1996-1997 et 1997-1998

(0,2)



# MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 04 - ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

### ÉLÉMENT 10 - CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

#### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Le plan d'activités du Conseil déposé à la Ministre en 1996-1997 est un plan triennal. Les réalisations du Conseil pour l'an 1 de ce plan triennal sont les suivantes :</p> <p>En 1996-1997, le Conseil a géré les programmes d'aide suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de bourses aux artistes professionnels;</li> <li>- Programmes de subventions aux organismes artistiques dans les secteurs des arts de la scène, des arts multidisciplinaires et multimédias, des arts visuels et médiatiques et de la littérature;</li> <li>- Programme d'aide aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services;</li> <li>- Programme d'aide à la circulation de spectacles au Québec et hors Québec;</li> <li>- Programme d'aide aux événements nationaux et internationaux.</li> </ul> <p><b>Orientation 1 : Appuyer les artistes pour stimuler la création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision du programme de bourses aux artistes professionnels</li> </ul> <p>La révision du programme de bourses aux artistes professionnels a été amorcée en 1996-1997. Cette révision s'inscrit dans la foulée de la réflexion des membres du conseil d'administration du Conseil, des questions soulevées par les artistes lors de la tournée du Conseil au Québec en 1995, de l'évaluation des jurys interrégionaux dans l'attribution des bourses B pour les artistes en régions et du rapport du Groupe-conseil en arts visuels.</p> <p>La problématique du programme de bourses aux artistes professionnels a été établie et des axes de révision ont été proposés. Le conseil d'administration du Conseil a approuvé cette démarche et la révision du programme de bourses aux artistes professionnels a été amorcée en tenant compte des orientations proposées.</p> <p><b>Orientation 2 : Assurer la vitalité de la production culturelle des organismes artistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation des organismes artistiques</li> </ul> <p>Le Conseil a poursuivi l'exercice de consolidation des organismes artistiques jugés les plus performants en 1996-1997.</p> <p>Une étude a établi le portrait de la situation financière des organismes des arts de la scène soutenus au fonctionnement. Les faits saillants de cette étude révèlent que 50 % des organismes soutenus au fonctionnement dans le secteur des arts de la scène sont déficitaires.</p> <p>Le Conseil a identifié plus particulièrement quatre axes de consolidation, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'engagement pluriannuel;</li> <li>- les coûts reliés aux nouveaux équipements culturels;</li> <li>- l'assistance du public aux productions offertes;</li> <li>- d'autres mesures de redressement.</li> </ul>	<p>Une actualisation du plan triennal du Conseil sera faite en 1997-1998. Les activités à réaliser ou à poursuivre, qui s'inscriront en continuité de l'an 1 du plan, seront les suivantes :</p> <p>Ces programmes seront gérés en continu en 1997-1998.</p> <p>Le Conseil prévoit maintenir sensiblement les mêmes sommes à chacun des programmes.</p> <p><b>Orientation 1: Appuyer les artistes pour stimuler la création</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision du programme de bourses aux artistes professionnels</li> </ul> <p>En 1997-1998, le programme ne sera plus administré dans une unité autonome, mais à l'intérieur même de chacun des secteurs disciplinaires du Conseil. Cette nouvelle modalité permettra d'avoir une approche intégrée de la création au sein d'une discipline artistique, tout en maintenant une préoccupation à l'égard des dynamiques régionales. L'enveloppe de 1 M\$ réservée aux demandes de bourses B provenant des régions autres que Québec et Montréal sera maintenue et les demandes de ces artistes seront évaluées par des jurys interrégionaux tout comme en 1996-1997.</p> <p>La révision du programme se finalisera en 1997-1998. Une consultation auprès des milieux artistiques sera faite. La mise en application du nouveau programme est prévue pour 1998-1999.</p> <p><b>Orientation 2 : Assurer la vitalité de la production culturelle des organismes artistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation des organismes artistiques</li> </ul> <p>Le Conseil entend maintenir cette approche de consolidation en 1997-1998; des mesures de consolidation spécifiques aux différents secteurs artistiques seront identifiées. Le Conseil entend également tenir compte des enjeux culturels régionaux.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><i>Engagement pluriannuel</i></p> <p>Dans une première phase, quelque 30 organismes ont été sélectionnés. Pour ces organismes, le Conseil s'est engagé sous certaines conditions, à garantir au minimum le même montant de subvention pour les exercices 1997-1998 et 1998-1999.</p> <p><i>Assistance du public aux productions offertes</i></p> <p>La notion d'assistance du public aux productions offertes constitue aussi une mesure pour favoriser la consolidation et l'accroissement des revenus autonomes. Aussi, en 1996-1997, le Conseil a précisé ses critères d'évaluation des demandes en mettant plus d'emphase sur les notions de développement de publics et de marchés et sur les revenus de billetterie.</p> <p><i>Autres mesures de redressement</i></p> <p>Au cours de l'exercice 1996-1997, le Conseil a demandé un plan de redressement aux organismes ayant un déficit supérieur à 15 % de leurs revenus. Dans le secteur de la musique, le Conseil est intervenu de façon particulière dans les dossiers de l'OSM et de l'OSQ. Des approches consolidées de résorption des déficits et d'incitation au financement privé ont été mises en oeuvre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préoccupation à l'égard des jeunes artistes qui incarnent l'avenir de la création</b></li> </ul> <p>Depuis sa création, le Conseil a favorisé l'insertion des jeunes artistes professionnels dans les réseaux de production et de diffusion des organismes établis et ce, dans tous les secteurs. Plus spécifiquement dans le secteur des arts visuels, le Conseil accorde aux centres d'artistes une subvention pour permettre l'organisation d'activités conçues spécialement pour les artistes en début de carrière. Le programme de bourses aux artistes professionnels permet également aux artistes en début de carrière d'obtenir une aide financière du Conseil (Bourses B).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Révision du programme d'aide aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services</b></li> </ul> <p>Dans la foulée des recommandations du groupe-conseil en arts visuels, des sessions de travail ont réuni l'ensemble des organismes en vue de dégager des consensus. La problématique du programme a été établie et des axes de révision ont été proposés. Le conseil d'administration du Conseil a approuvé cette démarche et la révision du programme est amorcée.</p>	<p>Un deuxième groupe d'organismes sera identifié lors de l'évaluation du printemps 1997. Le Conseil entend limiter son engagement pluriannuel à une somme ne dépassant pas 50 % de l'enveloppe budgétaire prévue pour chacune des disciplines.</p> <p>Dans le cadre de la deuxième phase du développement du système de gestion des demandes d'aide financière, le Conseil pourra disposer d'une information plus précise et à jour sur la fréquentation du public.</p> <p>Les nouvelles mesures de la Politique de diffusion des arts de la scène devraient permettre d'accroître la fréquentation du public.</p> <p>Le Conseil élaborera des approches similaires avec d'autres organismes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préoccupation à l'égard des jeunes artistes qui incarnent l'avenir de la création</b></li> </ul> <p>Le Conseil explorera avec les milieux concernés des stratégies novatrices afin de permettre à de jeunes artistes d'occuper les milieux de la création. Un partenariat avec l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) permettra à de jeunes artistes d'accéder à des studios en France. Enfin, le Conseil analysera le niveau de ses interventions à l'égard des jeunes artistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Révision du programme d'aide aux associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services</b></li> </ul> <p>Le nouveau programme sera mis en application en 1997-1998.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Orientation 3 : Favoriser le rayonnement des oeuvres artistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diffusion des arts de la scène au Québec</b></li> </ul> <p>Le Conseil a fait part de sa position sur la proposition de Politique de diffusion des arts de la scène au Québec du MCC. Il a donné son avis sur les principales questions soumises à la consultation dans le cadre de l'élaboration de cette politique.</p> <p>Le programme d'aide aux diffuseurs spécialisés a été transféré du MCC au Conseil. La gestion de ce programme au Conseil assurera un meilleur continuum entre les activités de création, de production et de diffusion. Les dossiers d'une trentaine d'organismes ont été transférés du MCC au Conseil.</p> <p><i>Consultation sur la circulation du théâtre de création au Québec</i></p> <p>Le Conseil a entrepris au cours de l'hiver 1996 une consultation en vue de mieux cibler son intervention en matière de circulation du théâtre. Dans la foulée de cette consultation, le Conseil a entrepris de soutenir dès 1996-1997 des projets axés sur la diffusion dans le domaine du théâtre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diffusion des arts de la scène hors Québec</b></li> </ul> <p>Le Conseil a amorcé une réflexion en profondeur sur la diffusion des arts de la scène hors Québec et a adopté des orientations à cet égard. Il est intervenu publiquement pour dénoncer la modification des politiques du ministère des Affaires étrangères du Canada (MAE) face aux tournées.</p> <p><b>Orientation 4 : Soutenir l'innovation et l'intégration des nouvelles technologies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien à l'innovation et à l'intégration des nouvelles technologies</b></li> </ul> <p>Le Conseil a poursuivi ses démarches auprès des partenaires impliqués dans le secteur des nouvelles technologies (MCC, SODEC, institutions et organismes spécialisés reconnus dans ce domaine). Le Conseil a clarifié ses interventions à l'égard des arts médiatiques; ce secteur sera maintenant reconnu au Conseil de façon distincte des arts visuels.</p> <p>Le Conseil a également présenté un mémoire au Comité permanent du patrimoine canadien sur le projet de loi fédéral C-32 modifiant la loi sur le droit d'auteur. Ce projet de loi fait référence entre autres au dossier des nouvelles technologies et de l'autoroute de l'information.</p>	<p><b>Orientation 3 : Favoriser le rayonnement des oeuvres artistiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diffusion des arts de la scène au Québec</b></li> </ul> <p>La Politique de diffusion a confirmé le rôle majeur du Conseil dans ce domaine. Les programmes d'aide du Conseil dans le secteur de la diffusion seront adaptés à cette politique. Le programme Projets innovateurs de concertation et de coopération en diffusion des arts de la scène sera géré conjointement par le Conseil, la SODEC et le MCC. De plus, le Conseil sera amené à gérer de nouveaux programmes.</p> <p>Le programme d'aide aux diffuseurs spécialisés sera géré par le Conseil en 1997-1998 et ainsi, le dossier de l'utilisation maximale des lieux sera repris dans une perspective plus large.</p> <p><i>Consultation sur la circulation du théâtre de création au Québec</i></p> <p>Le Conseil effectuera un suivi des projets et il s'assurera que tout soutien financier accordé dans le cadre des objectifs établis dans les suites de la consultation soient complémentaires aux mesures mises en place par la Politique de diffusion des arts de la scène au Québec.</p> <p>Le Conseil mettra également un accent particulier sur la diffusion de la musique au Québec. Il y aura lieu aussi d'inciter le milieu de la danse et les diffuseurs à se concerter afin d'améliorer le nombre de représentations en danse à Montréal ainsi que la fréquentation du public.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Diffusion des arts de la scène hors Québec</b></li> </ul> <p>Le programme d'aide à la circulation hors Québec sera révisé en 1997-1998.</p> <p><b>Orientation 4 : Soutenir l'innovation et l'intégration des nouvelles technologies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Soutien à l'innovation et à l'intégration des nouvelles technologies</b></li> </ul> <p>Au cours de l'année 1997-1998, le Conseil fera le bilan de ses interventions à l'égard des arts multidisciplinaires et multimédias. Le Conseil pourra également préparer des avis sectoriels sur les demandes des artistes et des organismes adressées au Fond de l'autoroute de l'information.</p> <p>Le Conseil fera le suivi, le cas échéant, du projet de loi fédéral C-32 modifiant la loi sur le droit d'auteur.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Orientation 5 : Favoriser l'expression d'une vie culturelle dans les régions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préoccupation à l'égard des régions</b></li> </ul> <p>En continuité des actions entreprises au cours de l'année 1995-1996 dans le cadre de son plan d'action à l'égard des régions, le Conseil a procédé à l'évaluation de l'expérience des jurys interrégionaux (Bourses de type B). Il a élargi la banque de personnes-ressources provenant des régions appelées à siéger aux jurys et comités consultatifs du Conseil. De plus, dans l'évaluation des organismes artistiques des régions, le Conseil a pris en compte les différentes réalités territoriales. Le Conseil a également identifié le rôle de ses répondants et répondantes régionaux et il a précisé leur mandat. Les portraits culturels des régions sont pour la plupart terminés.</p> <p>Le Conseil a assuré une présence dans les diverses régions du Québec en tenant diverses rencontres avec les artistes et les organismes artistiques.</p>	<p><b>Orientation 5 : Favoriser l'expression d'une vie culturelle dans les régions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Préoccupation à l'égard des régions</b></li> </ul> <p>Le comité des régions du Conseil poursuivra ses travaux en 1997-1998. Le Conseil finalisera les portraits régionaux et il tiendra compte des enjeux culturels identifiés dans les régions dans les orientations disciplinaires qu'il se donnera en 1997-1998.</p> <p>Le Conseil a établi un lien avec les milieux régionaux en prévoyant, au cours d'une année, des rencontres avec la Conférence nationale des conseils régionaux de la culture, les divers conseils régionaux de la culture (CRC) et les directions régionales du MCC. Le Conseil se donnera un cadre d'intervention relatif aux ententes spécifiques de développement culturel qui se réaliseront entre les différentes régions du Québec en partenariat avec les CRCD.</p>
<p><b>Orientation 6 : Diversifier les sources de revenus du Conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recherche de nouvelles sources de financement</b></li> </ul> <p>En vue d'accroître son soutien à la création artistique, le Conseil cherche les moyens de diversifier ses sources de revenus. À cet effet, le comité de financement du Conseil s'est particulièrement intéressé, au cours de l'année, au concept d'une fondation. Un projet de création d'une «Fondation des arts et des lettres du Québec» (nom provisoire) a été remis au Conseil, pour étude, à la fin de l'exercice 1996-1997.</p> <p>Au mois d'août 1996, le Conseil a déposé un mémoire à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. Cette démarche visait à demander au gouvernement de créer des incitatifs fiscaux susceptibles d'accroître le financement des arts au Québec.</p>	<p><b>Orientation 6 : Diversifier les sources de revenus du Conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Recherche de nouvelles sources de financement</b></li> </ul> <p>Vu l'importance que le Conseil accorde au dossier du financement, le projet de fondation fera l'objet d'un suivi attentif du conseil d'administration.</p> <p>Le Conseil entend procéder dans les mois qui viennent à une étude plus approfondie des mesures fiscales susceptibles de soutenir l'activité artistique.</p>
<p><b>Orientation 7 : Miser sur l'action avec les partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concertation et partenariat</b></li> </ul> <p>Le Conseil est partie prenante d'un mécanisme permanent de concertation avec le MCC et la SODEC. Des rencontres de travail ont eu lieu au cours de l'année portant sur différents dossiers, notamment celui de la diffusion.</p> <p>Le Conseil a fait part de sa position à l'égard des ententes spécifiques de développement culturel en préparation dans certaines régions. De plus, le Conseil a fait part au CRCDIM de sa position concernant le projet d'entente spécifique sur le développement des arts, de la culture et des communications de l'Île de Montréal.</p> <p>Le Conseil a eu des rencontres avec la Conférence nationale des conseils régionaux de la culture du Québec et avec des associations professionnelles et regroupements nationaux.</p> <p>Le Conseil a déposé un mémoire à la Commission des États généraux sur l'éducation. Le Conseil a également soutenu le financement d'une étude conjointe avec plusieurs partenaires (UNEQ, CEAD, etc.) portant sur l'enseignement de la littérature québécoise et du théâtre au niveau collégial.</p>	<p><b>Orientation 7 : Miser sur l'action avec les partenaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concertation et partenariat</b></li> </ul> <p>Ces actions de concertation se feront en continu en 1997-1998.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Le Conseil a mis en garde le gouvernement fédéral quant aux conséquences découlant de sa proposition sur le tabagisme qui comporte notamment l'interdiction d'associer la marque d'un produit de tabac à la commandite d'un événement culturel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accent sur les actions de communication</b></li> </ul> <p>Différentes actions de communication ont permis, cette année, d'augmenter la visibilité du Conseil et de le positionner comme un véritable chef de file dans le milieu culturel, en soulignant notamment la participation du Conseil aux États généraux sur l'éducation, à la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics, aux dossiers de la loi fédérale sur les droits d'auteur, sur la loi antitabac et la politique fédérale d'aide aux tournées.</p> <p>En vue de sensibiliser le public à ses actions, le Conseil a multiplié ses interventions auprès des médias des différentes régions du Québec, en publiant de nombreux communiqués de presse et en sollicitant des entrevues de fond avec les principaux dirigeants du Conseil.</p> <p><b>Orientation 8 : Renouveler nos modes de gestion et d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renouvellement de nos modes de gestion et d'évaluation</b></li> </ul> <p><i>Structure organisationnelle</i></p> <p>Au cours de l'année 1996-1997, le Conseil a apporté des modifications à sa structure organisationnelle. Il a créé une direction ayant pour mandat spécifique de planifier et de coordonner les activités du Conseil. Le Secrétariat, Direction de la planification et de la coordination a la responsabilité d'établir la liaison entre le conseil d'administration, ses comités et la permanence du Conseil. Afin d'assurer une vision intégrée de la création, de la production et de la diffusion, une approche par discipline artistique a été priorisée et la Direction générale des programmes a été créée.</p> <p><i>Processus d'évaluation</i></p> <p>Le Conseil a révisé son processus d'évaluation des demandes de subventions des organismes en 1996-1997. Les comités d'évaluation ont été remplacés par des comités consultatifs composés de pairs soit, des personnes reconnues pour leurs compétences et leur connaissance d'un secteur artistique pour lequel elles ont été choisies. Ces comités consultatifs collaborent avec les équipes du Conseil tout au long de l'année au processus d'évaluation des demandes et à l'élaboration des orientations disciplinaires. Pour les demandes de bourses aux artistes professionnels, le principe des jurys a été maintenu.</p> <p><i>Processus de révision des demandes d'aide</i></p> <p>Le Conseil a clarifié ses procédures d'appel et d'accès à l'information offertes aux organismes. D'ailleurs, ces procédures ont été précisées dans les brochures des différents programmes d'aide.</p> <p><i>Système de gestion des demandes d'aide financière</i></p> <p>Le développement du système de gestion des demandes d'aide financière a été amorcé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accent sur les actions de communication</b></li> </ul> <p>En 1997-1998, l'accent sera mis sur le rôle du Conseil comme partenaire des organismes dans le développement artistique et comme agent dynamiseur du milieu culturel plutôt que comme agent subventionnaire. Les diverses actions de communication seront faites en ce sens.</p> <p><b>Orientation 8 : Renouveler nos modes de gestion et d'évaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renouvellement de nos modes de gestion et d'évaluation</b></li> </ul> <p>Le Conseil fera le bilan de ces comités consultatifs. Des correctifs seront apportés à la formule, s'il y a lieu. Ces mêmes comités consultatifs de 1996-1997 collaboreront avec les équipes du Conseil à l'élaboration des orientations pour chaque discipline artistique en 1997-1998.</p> <p>Cette action se fera en continu en 1997-1998.</p> <p>Ce système de gestion des demandes d'aide financière sera opérationnel en 1997-1998.</p>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS****PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Le programme 05 comprend quatre éléments :

- ▶ **Élément 01** : Coordination de la politique linguistique
- ▶ **Élément 02** : Office de la langue française
- ▶ **Élément 03** : Conseil de la langue française
- ▶ **Élément 04** : Provision pour augmenter tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activités; il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**ÉLÉMENT 01 - COORDINATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	420,0	131,0	45,3	289,0
2. Fonctionnement	1 370,2	1 176,2	606,3	194,0
3. Capital	0,0	(30,0)	(100,0)	30,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	622,6	322,6	107,5	300,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 412,8</b>	<b>1 599,8</b>	<b>196,8</b>	<b>813,0</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

- Ajustement des crédits à la suite du discours sur le budget 1996-1997

MS

1,6



## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

### PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

#### ÉLÉMENT 01 - COORDINATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

##### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p><b>SECRETARIAT À LA POLITIQUE LINGUISTIQUE</b></p> <p>À la lumière des conclusions du Rapport du comité interministériel sur la situation de la langue française, le Conseil des ministres adoptait une série de mesures visant à mieux assurer l'atteinte des objectifs de la Charte de la langue française au sein de l'administration publique : nomination, le 8 mai 1996, d'un sous-ministre associé responsable de l'application de la politique linguistique, relevant directement de la ministre responsable de la Charte de la langue française; création d'un comité interministériel de coordination de la politique linguistique dans l'Administration, présidé par le sous-ministre associé; rétablissement le 4 juin 1996 du Secrétariat à la politique linguistique, placé sous l'autorité du sous-ministre associé.</p> <p><b>Principales actions réalisées</b></p> <p>Formation et encadrement des activités du Comité interministériel de coordination de l'application de la politique linguistique dans l'Administration, composé de quinze sous-ministres et dirigeants d'organismes.</p> <p>Ce comité a tenu cinq réunions entre juin 1996 et février 1997 et, conformément à son mandat, a prioritairement mis à jour le Mémoire au Conseil des ministres, de 1977, sur l'application de la Charte de la langue française dans l'administration publique québécoise. Ses travaux l'ont amené à proposer au Conseil des ministres la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration qui a été approuvée par le Conseil des ministres et rendue publique en novembre 1996.</p> <p>La politique prévoit que chaque ministère ou organisme doit former un comité permanent pour élaborer sa politique linguistique propre et veiller à son application. Les 69 ministères et organismes touchés par cette mesure ont tous formé leur comité permanent et sont en voie de définir leur politique qui s'harmonisera avec leur mission et leurs caractéristiques propres dans le respect de l'objectif fondamental de valorisation à la fois de l'emploi et de la qualité du français. En outre, la politique stipule que les entreprises qui ne se conforment pas aux obligations prévues dans la Charte quant à leur francisation ne peuvent recevoir de subventions ou de contrats gouvernementaux.</p> <p>Préparation à l'été 1996 du projet de loi 40 modifiant la Charte de la langue française afin d'abord d'instituer une Commission de protection de la langue française, d'améliorer la présence du français dans les nouvelles technologies de l'information et d'assurer une meilleure protection du consommateur.</p> <p>Mise sur pied en juin 1996 du Groupe de travail tripartite sur la francisation des entreprises employant de 10 à 49 personnes, présidé par le professeur Michel Grant du département des Sciences administratives de l'UQUAM. Le rapport final, remis en janvier 1997, a fait l'objet d'un consensus au sein des membres des organisations syndicales, patronales et gouvernementales représentées. L'essentiel des recommandations touche, d'une part, le besoin de mieux faire connaître le droit des travailleurs d'exercer leurs activités en français et, d'autre part, la nécessité d'améliorer la formation linguistique des immigrants en milieu de travail.</p>	<p><b>SECRETARIAT À LA POLITIQUE LINGUISTIQUE</b></p> <p><b>Principales actions à réaliser</b></p> <p>Poursuivre les activités du Comité interministériel de coordination de la politique linguistique dans l'Administration.</p> <p>Veiller à l'implantation et à l'évaluation de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration.</p> <p>Collaborer avec le ministère des Relations internationales, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et le Secrétariat du suivi du Sommet dans la cadre d'un plan d'action visant l'amélioration de la perception de la politique linguistique du Québec à l'étranger.</p> <p>Favoriser, en concertation avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, la mise en place de nouvelles mesures visant à améliorer l'intégration des immigrants.</p> <p>Coordonner les travaux d'élaboration d'un nouvel indicateur du français comme langue d'usage public.</p> <p>Soutenir la constitution de fonds de données linguistiques sur l'usage de la langue française au Québec.</p> <p>Poursuivre les travaux conduisant à l'adoption du projet de loi 40 et en assurer le suivi.</p> <p>Assurer le suivi des recommandations du rapport Grant sur la francisation des entreprises employant de 10 à 49 personnes.</p> <p>Coordonner les activités de coopération internationale en matière linguistique.</p> <p>En collaboration avec les organismes de la Charte, suivre l'évolution de la situation du français dans l'affichage.</p> <p>Mettre en place le nouveau Prix du Québec, Georges-Émile Lapalme, consacré à la langue française.</p>

<b>Rétrospective 1996-1997</b> <b>Points saillants</b>	<b>Prospective 1997-1998</b> <b>Points saillants</b>
<p>Participation aux travaux du Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi.</p> <p>Collaboration avec l'OLF et le MCC à l'organisation d'une campagne d'information, de sensibilisation et de promotion du français devant s'étendre du début de 1997 jusqu'en novembre.</p> <p>Dans le cadre de la Semaine du français et de la Francophonie, tenue d'une table ronde sur l'emploi et la qualité de la langue française dans l'Administration, le 20 mars 1997, à l'intention de représentants de ministères et organismes.</p>	

## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

## PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

ÉLÉMENT 02 - OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	12 393,1	(986,2)	(7,4)	13 379,3
2. Fonctionnement	4 241,3	(487,6)	(10,3)	4 728,9
3. Capital	1,0	(125,0)	(99,2)	126,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	240,7	0,0	0,0	240,7
5. Prêts, placements et avances	6,0	0,0	0,0	6,0
<b>TOTAL</b>	<b>16 882,1</b>	<b>(1 598,8)</b>	<b>(8,7)</b>	<b>18 480,9</b>

Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :

	MS
- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(1,5)
- Réaménagement de crédits	(0,1)



## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

### PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

#### ÉLÉMENT 02 - OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

##### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Implantation du français (entreprises et administration)</b> L'analyse des dossiers des entreprises dont le programme est en cours depuis plus de 10 ans a été faite. Une stratégie d'intervention a été élaborée dont les objectifs de réalisation ont été inscrits en priorité dans le plan d'action 1997-1998 de l'Office.</p> <p>La francisation des normes techniques a été intégrée aux conditions de délivrance du certificat de francisation et constitue un des éléments explicites du programme de francisation. La <i>Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration</i> contient d'ailleurs une disposition spécifique quant à la francisation des normes techniques incorporées par renvoi à un texte réglementaire.</p> <p>Une politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration a été adoptée par le Gouvernement en novembre 1996. Elle contient toutes les dispositions favorisant un comportement linguistique exemplaire de la part des ministères et organismes et le respect de la Charte de la langue française de la part des entreprises qui ont des liens contractuels avec les ministères et organismes.</p> <p>L'Office a participé aux travaux du Groupe de travail tripartite sur la francisation des entreprises, dont le rapport a été déposé en décembre 1996. Les recommandations énoncées dans ce rapport et qui incombent à l'Office ont été intégrées à son plan d'action pour l'exercice 1997-1998.</p> <p>Le suivi de l'application de la politique gouvernementale de l'utilisation du français dans les technologies de l'information se fait en continu et les rappels concernant la mise à jour annuelle des plans d'action ont été faits. La refonte de l'application centrale SAGIP pour favoriser la francisation intégrale des champs est en cours. La francisation des menus et des messages de l'application SYGBEC a été entreprise. 95 % des ministères et organismes ont déposé à ce jour leur plan de francisation.</p> <p>De concert avec le MEQ, l'Office a conçu et réalisé un guide de francisation d'un poste de travail informatique pour diffusion grand public. Il a négocié avec des concepteurs et des revendeurs de logiciels et de matériel informatiques pour assurer l'accès aux produits français, notamment dans les domaines de la CAO, de l'édition, de la microinformatique en général, des claviers et des imprimantes. De concert avec la FIQ, le CAFI et le Cefrio, l'Office a créé un nouvel OCTAS du français dans les technologies de l'information.</p> <p>Dépôt au SAI du plan de l'OLF sur le développement de l'inforoute comportant un projet d'Intranet (déjà en place), un site W3 (déjà accessible). Élaboration d'un projet de services d'assistance technique aux ministères, organismes et entreprises engagés dans un projet d'inforoute (déjà en cours); contrôle de la conformité à la Charte des sites d'entreprises soumises à l'obligation de détenir le certificat de francisation.</p>	<p><b>Implantation du français (entreprises et administration)</b> Rendre à terme les programmes de francisation en cours depuis plus de 10 ans, dans 50 % des entreprises visées.</p> <p>Procéder à l'évaluation des résultats de la politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information et faire un suivi rigoureux pour obtenir de tous les ministères et organismes la mise à jour annuelle de leur plan d'action.</p> <p>Suivre la mise en œuvre de la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration et donner notre avis sur les projets de politiques linguistiques des ministères et organismes.</p> <p>Mettre en application les recommandations du Groupe de travail tripartite sur la francisation des entreprises en intervenant auprès des entreprises qui ont entre 26 et 50 employés dans les quatre secteurs prioritaires de l'Office : les technologies de l'information, l'aéronautique, le transport automobile et les produits électriques et électroniques.</p> <p>Assurer le suivi et fournir l'assistance aux entreprises certifiées depuis plus de trois ans et qui doivent déposer un rapport triennal sur l'évolution de l'utilisation du français.</p> <p>Poursuivre notre action et voir à l'application de la stratégie établie pour favoriser l'usage du français dans les applications d'Internet à l'Office et assumer notre responsabilité «horizontale» en matière de langues pour favoriser le développement des inforoutes en français au Québec.</p> <p>Continuer à fournir l'assistance aux secrétariats de l'Observatoire québécois des industries de la langue (OQIL) et du Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue (RIOFIL) en assurant notamment la mise en œuvre du projet du site Internet du RIOFIL.</p> <p>Réviser et mettre à jour les plans de service en français des services sociaux et de santé reconnus.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p>Entente entre les membres des observatoires francophones des industries de la langue pour la conception du site W3 de leur réseau (RIOFIL) et pour la production d'un catalogue multimédia des industries de la langue, et diffusion de normes et standards relatifs aux langues dans les inforoutes ; ententes entre l'OLF, le CRIM, l'Université de Montréal et des entreprises spécialisées du Québec pour soutenir des projets de R&amp;D en matière de traitement informatique du français ; expertise technique fournie au groupe NOTIAL et au CEVEIL dans le cadre de leur mandat ; préparation de contenus techniques et de sujets d'étude pour les réunions des membres de l'Observatoire québécois et du réseau international ; charge de secrétariat général pour ces organismes.</p> <p><b>Production, diffusion et assistance linguistique</b></p> <p>Production de nouveaux produits terminologiques informatisés, sur disquette, soit <i>Le Français au bureau</i> ainsi que le <i>Vocabulaire d'Internet, de la sécurité informatique et de l'EDI</i>. Une nouvelle version de <i>La disquette linguistique</i> a vu le jour.</p> <p>Production de 10 ouvrages terminologiques et de 10 outils d'implantation dans les secteurs prioritaires pour la francisation des entreprises.</p> <p>Implantation d'un service de consultations tarifées. Environ 9000 questions du public ont été traitées avant la tarification et environ 11000 questions ont été traitées après le début de la tarification (5\$ l'appel).</p> <p>Diffusion gratuite sur tout le territoire québécois du Téléphone linguistique. Nombre d'appels reçus : environ 64 000.</p> <p>Étude de l'opportunité de diffuser la Banque de terminologie dans Internet et préparation d'un cahier des charges couvrant à la fois la réalisation et la diffusion de la Banque de terminologie sur disque optique compact et dans Internet par un fournisseur externe.</p> <p>Hiérarchisation des fichiers pour faciliter leur consultation en assurant un ordre de présentation tenant compte de la fiabilité des données.</p> <p>Établissement de liens avec des milieux de formation professionnelle et technique afin que la documentation utilisée par les étudiants soit disponible en français. Des produits documentaires ou terminologiques ont été développés à cet effet.</p> <p><b>Communications</b></p> <p>Mise en place d'une stratégie de communication afin d'aviser la clientèle de la nouvelle politique d'assistance linguistique et terminologique.</p> <p>Réalisation de la première édition de la Francofête, fusion des semaines du français et de la francophonie, de concert avec de multiples partenaires regroupés au Comité de coordination interministériel du français et de la francophonie créé en mai 1996.</p> <p>Les Mérites du français, qui célébraient leur 10<sup>e</sup> anniversaire, ont en 1997 eu une visibilité internationale puisque les lauréats ont été présentés dans le cadre d'une émission spéciale de télévision diffusée à Télé-Québec, Radio-Canada (hors Québec) et TV5. Deux nouvelles catégories de Mérites ont également été créées dans les domaines des nouvelles technologies et des entreprises employant de 10 à 49 travailleurs.</p> <p>Réalisation d'une campagne d'information sur la langue du commerce et des affaires, visant plus de 200 000 commerçants et touchant l'affichage, la publicité commerciale et les raisons sociales.</p>	<p><b>Production, diffusion et assistance linguistique</b></p> <p>Réorientation de la production terminologique et de la production de la Banque de terminologie du Québec dans les secteurs prioritaires suivants : technologies de l'information, tronc commun de gestion et sciences de la santé. La production portera essentiellement sur la veille néologique pour faciliter l'implantation du français dans les grands réseaux de communication et sur le renouvellement de la terminologie de base.</p> <p>Production d'ouvrages et d'outils terminologiques à titre de supports à la francisation des entreprises.</p> <p>Soutien au fonctionnement des commissions de terminologie qui seront instituées dans l'Administration en constituant un réseau de production des termes et expressions normalisés ou recommandés à utiliser dans les textes, documents et communications officielles.</p> <p>Assistance linguistique tarifée : promotion de son utilisation par les ministères et organismes de l'Administration, notamment en faisant débloquer la ligne 1-900. Capacité annuelle d'appels : environ 13200.</p> <p>Amélioration du Téléphone linguistique en ajoutant 25 nouveaux sujets. Prévision d'appels : 75 000</p> <p>Diffusion de la Banque de terminologie du Québec sur cédérom et dans Internet en partenariat avec une entreprise privée ; élaboration d'un plan de commercialisation, d'un modèle de tarification et des mécanismes de rétroaction afin d'adapter le contenu et les supports aux besoins des utilisateurs.</p> <p><b>Communications</b></p> <p>Intensifier la promotion du <i>Téléphone linguistique</i> (accès gratuit) et de la Banque de terminologie du Québec, cette dernière devenant aussi accessible dans Internet.</p> <p>Consolider la Francofête et y faire adhérer encore davantage le partenariat privé, afin d'en faire une manifestation majeure de promotion du français.</p> <p>Augmenter la notoriété des Mérites du français et créer de nouvelles catégories, notamment dans le domaine de l'intégration des non-francophones à la société québécoise.</p> <p>Réalisation d'une campagne d'information sur la langue de travail auprès des entreprises employant de 10 à 49 travailleurs et auprès de ces derniers.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Recherche</b></p> <p>Suite et fin de l'étude sur la langue des manuels utilisés au secondaire professionnel francophone dans la région de Montréal.</p> <p>Suite et fin de l'étude sur la langue des manuels utilisés dans les cégeps francophones.</p> <p>Participation à l'étude portant sur l'affichage commercial à Montréal.</p> <p>Évaluation des abonnés de la revue <i>La francisation en marche</i> et estimation du lectorat de la revue <i>Infolangue</i></p> <p>Suite et fin de l'étude portant sur les besoins linguistiques des immigrants allophones en milieu de travail.</p> <p>Étude portant sur les entreprises en application de programme depuis 10 ans et plus.</p> <p>Étude portant sur l'implantation de la terminologie normalisée ou recommandée dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Étude portant sur l'implantation de la terminologie normalisée ou recommandée dans le domaine des pêcheries.</p> <p>Production d'un numéro du bulletin <i>Terminogramme</i>.</p> <p><b>Traitement des plaintes</b></p> <p>Au 13 mars 1997, l'Office avait reçu 3459 plaintes de la part de citoyens au cours de 1996-1997 et avait fait le constat de son propre chef de 762 contraventions lors de vérifications ciblées pour un total de 4221 plaintes.</p> <p>Règlement de 2243 dossiers de plaintes relatives au défaut de respect des dispositions de la Charte de la langue française et des règlements qui en découlent..</p> <p>De plus, la Direction du traitement des plaintes a répondu à 2157 appels du public sur le traitement des plaintes.</p> <p>Les indicateurs d'efficacité relatifs au traitement des plaintes ont été élaborés et feront l'objet de mesures à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997.</p> <p>Le guide de traitement des plaintes a été implanté et est utilisé par tous les intervenants depuis le mois de septembre 1996. Des lettres-types accompagnent ce guide, favorisant des interventions uniformes en vue de traiter tous les présumés contrevenants de façon équitable.</p> <p>Signature d'une entente avec les représentants de la communauté juive en vue de soustraire les produits casher, pendant la période de la Pâque juive, aux dispositions de la Charte relatives à l'étiquetage en français.</p> <p><b>Les ordres professionnels</b></p> <p>Refonte des examens de français à l'intention des ordres professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expression écrite : élaboration du contenu des examens; vérification par spécialistes de contenu ; validation auprès des ordres professionnels ; administration auprès de locuteurs natifs;</li> <li>- compréhension de l'écrit : sélection de textes et organisation par l'entremise des ordres professionnels ; élaboration de questionnaires à choix multiples ; vérification par spécialité du contenu.</li> </ul> <p>Administration de 1100 examens de français aux candidats des ordres professionnels.</p>	<p><b>Recherche</b></p> <p>Participation à la reprise de l'étude portant sur l'affichage commercial à Montréal.</p> <p>Étude portant sur les organismes de l'Administration en application de programme depuis 10 ans et plus.</p> <p>Poursuite de l'étude portant sur l'implantation de la terminologie normalisée ou recommandée dans le domaine de l'éducation.</p> <p>Poursuite de l'étude portant sur l'implantation de la terminologie normalisée ou recommandée dans le domaine des pêcheries.</p> <p>Étude portant sur le suivi des programmes de francisation.</p> <p>Analyse de l'impact des outils d'implantation sur l'usage de la terminologie française par les travailleurs du secteur aéronautique et aérospatial.</p> <p>Construction d'un tableau de bord de gestion.</p> <p>Évaluation de la campagne <i>Je m'affiche en français</i>.</p> <p>Production de quatre numéros du bulletin <i>Terminogramme</i>.</p> <p><b>Traitement des plaintes</b></p> <p>Traitement de 3000 plaintes relatives au non-respect des dispositions de la Charte de la langue française et des règlements qui en découlent.</p> <p>Mise à jour régulière du Guide de traitement des plaintes en y ajoutant une annexe qui fera état des décisions importantes de la Direction du traitement des plaintes dans le traitement de certains dossiers.</p> <p>Élaboration du tableau de bord des indicateurs d'efficacité et d'efficience de la Direction du traitement des plaintes.</p> <p>Élaboration et réalisation de projets d'intervention systémique visant à favoriser l'implantation réelle et durable du français par le traitement des plaintes.</p> <p>Atteindre l'objectif de traiter toutes les plaintes reçues dans un délai de 6 mois.</p> <p><b>Les ordres professionnels</b></p> <p>Parachèvement de la refonte des examens de français :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expression écrite et compréhension de l'écrit ; validation finale auprès des ordres professionnels ; validation empirique et permanente ;</li> <li>- compréhension de l'oral : élaboration, évaluation et validation.</li> </ul> <p>Poursuite de l'administration des examens aux candidats (1100) référés par les ordres professionnels</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Administration</b></p> <p>Élaboration d'un plan d'action visant l'amélioration du climat de travail dans le cadre du CMOT.</p> <p>Mise en application d'un régime d'aménagement et de réduction du temps de travail dans le cadre du CMOT.</p> <p>Mise en application du programme de départs assistés à la retraite (12 personnes).</p> <p>Rétrocession des espaces au bureau de Montréal permettant des économies annuelles récurrentes de 250 000 \$.</p> <p>Implantation d'une démarche d'amélioration continue de la qualité des produits et services.</p> <p>Mise à jour de la politique linguistique de l'Office, dans le respect des objectifs de la politique gouvernementale.</p> <p><b>Technologie de l'information</b></p> <p>Accélération du processus de rajeunissement du parc de micro-ordinateurs commencé au cours de l'exercice précédent. Implantation massive de Windows 95 et de la suite bureautique Office de Microsoft. Formation du personnel à l'utilisation du nouvel environnement de travail informatique.</p> <p>La création de la Direction du traitement des plaintes et le déménagement de ses employés dans des locaux au Palais de Justice de Montréal ont amené l'installation d'une infrastructure informatique complète. Il y a eu des travaux de câblage suivis de l'installation d'un réseau local et de postes de travail pour le personnel. L'environnement informatique est le même que celui du reste de l'Office. Création d'une passerelle inter-réseaux entre l'OLF situé à Place Victoria et le Palais de Justice de Montréal.</p> <p>Au niveau des technologies de l'Internet, il y a eu rehaussement du serveur du site de l'Office et ajout de deux nouveaux serveurs pour établir des liens de communication PPP pour les bureaux régionaux.</p> <p>En ce qui concerne le système de la BTQ, les efforts de développement ont principalement porté sur la création de l'interface de saisie et de mise à jour du fichier documentaire, la hiérarchisation du fichier de terminologie, l'ajout du protocole TCP/IP à SAMI et la migration vers le nouveau serveur du module D-135. Des efforts ont également été consacrés à la correction de la portion française de la fiche et au projet "BTQ-Internet-DOC".</p> <p>Pour le projet de Suivi des activités de francisation (SAF), la mise au point des programmes permettant la migration des données des systèmes actuels au nouveau modèle de données a été complétée et les bases de données migrées ont été livrées. Des difficultés techniques majeures ont forcé le passage à de nouveaux outils de développement plus robustes, plus fiables mais aussi plus complexes. Le développement des premières fonctions du système SAF s'est poursuivi, mais il a été interrompu en mars 1997, pour permettre de transférer temporairement l'ancien système situé sur le HP3000 vers Access 2 sur un serveur de réseau local. Cet arrêt momentané servira à se départir du HP3000 et permettra à la DF de compléter les documents pertinents à la poursuite du développement du projet.</p> <p>Suite à une étude de faisabilité, l'infrastructure de télécommunication a été revue et optimisée par l'implantation des liens du Réseau Intégré de communication Informatique et Bureautique du gouvernement du Québec (RICIB) et par la reconfiguration de notre accès au réseau Internet.</p>	<p><b>Administration</b></p> <p>Élaboration et mise en application d'un plan de formation intégré en gestion des ressources humaines à l'intention des gestionnaires.</p> <p>Implantation du mode de gestion par projet et par résultats.</p> <p>Mise en application du programme de départs assistés à la retraite.</p> <p>Élaboration et mise en application sous la forme d'un projet pilote d'une politique relative au télétravail.</p> <p><b>Technologie de l'information</b></p> <p>Support à la mise en œuvre du système de suivi des activités de francisation (SAF).</p> <p>Développement des systèmes nécessaires au recentrage des activités de la direction des services linguistiques.</p> <p>Développement d'un système de suivi des données de francisation sur réseaux locaux.</p> <p>Implantation et entretien des technologies réseautiques locales et à distance.</p> <p>Développement d'une infrastructure pour le réseau de production externe de la Banque de terminologie.</p> <p>Développement d'un système de traitement des plaintes mieux adapté aux besoins.</p> <p>Sortir le HP3000 et le STRTC (30 avril).</p> <p>Participation à l'effort de francisation des technologies de l'Internet et de l'Intranet.</p>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>COMMISSION DE TOPONYMIE (CTQ)</b></p> <p>La Commission de toponymie est responsable de la gestion de la nomenclature géographique du Québec. Le programme de ses activités s'articule autour de son mandat d'inventaire, de conservation, d'officialisation et de diffusion des noms de lieux.</p> <p><b>Traitement de la toponymie du territoire</b></p> <p>Pour ce faire, elle a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisé un inventaire toponymique;</li> <li>- Analysé et traité plus de 23 245 noms dont 20 847 odonymes afin de satisfaire les exigences de la <b>Liste électorale permanente</b>, dont les informations impliquent une référence obligée aux noms de voies de communication. <b>Ce projet prioritaire a été le fait marquant de la dernière année.</b></li> <li>- Identifié plus de 1 000 lieux dépourvus de noms ou incorrectement nommés.</li> <li>- Traité 58 propositions de noms émanant des milieux intéressés (municipalités, zecs, pourvoiries, citoyens...).</li> <li>- Analysé des noms de lieux autochtones encore en usage par les populations concernées.</li> </ul> <p><b>Conservation des toponymes (TOPOS)</b></p> <p>TOPOS sert de support à toutes les étapes de l'analyse, du traitement, de l'officialisation et de la diffusion des toponymes et des odonymes.</p> <p>En cours d'année, 12 500 nouveaux noms de lieux ont été saisis dans TOPOS, ce qui porte le contenu de la banque à 310 500 entrées dont 194 300 décisions officielles.</p>	<p><b>COMMISSION DE TOPONYMIE (CTQ)</b></p> <p><b>Traitement de la toponymie du territoire</b></p> <p>La mission de la Commission, continue depuis 1912 afin de répondre aux besoins de la gestion des ressources et à ceux de l'identité collective, portera notamment sur les activités à réaliser pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner l'analyse et le traitement de l'odonymie municipale avec les besoins et priorités du Directeur général des élections en vue de l'établissement de la Liste électorale permanente. Objectifs : 15 000 odonymes à officialiser.</li> <li>- Émettre des avis sur les demandes de changement de noms et de statut des municipalités. Une augmentation des demandes est prévue, étant donné les mesures incitatives préconisées par le ministre des Affaires municipales pour accélérer les fusions. Estimation : 75 demandes.</li> <li>- Inventorier, en vue de l'officialisation, la nomenclature des barrages. Estimation : 500 entités.</li> <li>- Terminer l'opération de normalisation des noms de bureaux de poste en regard de ceux des municipalités. Objectif : 100 entités.</li> <li>- Commémorer, dans la géographie du Québec, le 10<sup>e</sup> anniversaire de la mort de l'ancien premier ministre René Lévesque et le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption de la <b>Charte de la langue française</b>.</li> <li>- Réaliser des inventaires (enquêtes de terrain) des noms de lieux en usage par les populations.</li> <li>- Recevoir et traiter les propositions de noms émanant des milieux intéressés.</li> </ul> <p><b>Conservation des toponymes (banque de données TOPOS)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'enrichissement de l'information contenue dans TOPOS afin de diffuser un produit apte à satisfaire les exigences techniques des clientèles (ex. détermination à la seconde près de la localisation des toponymes).</li> <li>- Analyser les modalités en vue de faire de TOPOS la référence toponymique de base pour le Plan géomatique gouvernemental.</li> <li>- Réaliser un projet expérimental quant à la faisabilité de rendre TOPOS accessible sur l'Internet, via un site québécois.</li> <li>- Mettre en exploitation le <b>Fichier informatisé des consultations</b> qui servira de support aux réponses à donner aux demandes récurrentes des clientèles.</li> <li>- Collaborer à un partenariat en vue de la réalisation d'un doc à partir du contenu du dictionnaire illustré <b>Noms et lieux du Québec</b>.</li> <li>- Saisir 8 000 nouvelles entrées dans TOPOS, ce qui portera la banque à plus de 320 000 noms dont quelque 205 000 décisions officielles.</li> </ul>

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<p><b>Décisions de la Commission</b></p> <p>L'officialisation de toponymes qui répondent aux critères et normes reconnus, linguistiquement corrects, et qui satisfont aux aspirations des milieux concernés, dont les minorités autochtones, font l'objet de décisions d'officialisation ou d'avis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lors de ses 5 réunions, la CTQ a pris 16 310 décisions d'officialisation (1 157 toponymes et 15 153 odonymes);</li> <li>- elle a émis 605 avis au sujet de 184 toponymes et de 421 odonymes.</li> </ul> <p>N.B. La moyenne annuelle d'officialisation est d'environ 5 000 décisions. L'augmentation de + de 300 % s'explique par l'entente conclue avec le Directeur général des élections afin de valider les données odonymiques de la <b>Liste électorale permanente</b>, projet auquel la CTQ a consacré plus du tiers de ses effectifs (8 ETC).</p> <p><b>Diffusion de la toponymie officielle</b></p> <p>Cet élément de programme comprend les activités suivantes :</p> <p>Amélioration, en régie, du site Web de façon à rendre bientôt disponibles certains outils de travail (normes, critères, politiques...) à nos clientèles intéressées.</p> <p>Réponse donnée à plus de 4 700 consultations techniques toponymiques dont 90 venant de l'extérieur du Québec.</p> <p>Envoi de plus de 600 attestations d'officialisation et de plus de 95 attestations d'avis.</p> <p>Vente d'extraits imprimés ou sur disquettes tirés de TOPOS, dans le cadre d'une entente conclue avec les Publications du Québec.</p> <p>Évaluation du contenu toponymique de 7 manuels scolaires.</p> <p>Vérification de plus de 33 200 noms de lieux inscrits sur quelque 277 cartes pour en assurer la qualité et le bon positionnement.</p> <p><b>Publications</b></p> <p>Diffusion de la toponymie officielle et mise en valeur du patrimoine toponymique par la production de 4 publications spécifiques dont le <b>Rapport annuel 1995-1996</b> et la publication à la <b>Gazette officielle du Québec</b> des décisions toponymiques de la dernière année.</p> <p><b>Communications</b></p> <p>Participation à 6 salons d'exposition.</p> <p>Production de 2 certificats appuyant des désignations toponymiques commémoratives à caractère international (Mont des Catalans) et à l'occasion de la visite du premier ministre français, M. Alain Juppé (Caps Liberté, Égalité, Fraternité).</p> <p>Participation à la Semaine du français.</p> <p>Commémoration toponymique de M. Robert Bourassa.</p> <p><b>Activités nationales et internationales</b></p> <p>Réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG) tenue à Whitehorse (Yukon).</p> <p>Participation à la réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique (St. Catherines).</p>	<p><b>Décisions de la Commission</b></p> <p>Tenir 6 réunions de la CTQ dont une rencontre en région afin, notamment, d'appuyer les travaux des comités locaux de toponymie et de les sensibiliser à l'importance de leurs interventions auprès des conseils municipaux.</p> <p><b>Diffusion de la toponymie officielle</b></p> <p>Examiner la possibilité d'améliorer la rapidité de l'accès aux décisions de la CTQ, par l'intermédiaire d'Internet et enrichir le site Web de la Commission.</p> <p>Prendre des mesures pour que les décisions odonymiques soient tenues en compte et servent à valider les fichiers d'adresses des banques de données gouvernementales.</p> <p>Participer à 6 événements réunissant des clientèles spécifiques en regard, notamment, des intérêts et préoccupations du milieu municipal, des familles-souches, de la cartographie, des zecs et des pourvoires.</p> <p>Évaluer les coûts/bénéfices reliés à la production du <b>Répertoire odonymique</b>.</p> <p>Compléter la rédaction de l'ouvrage <b>Les Ponts toponymiques France-Québec</b> produit conjointement par les commissions de toponymie française et québécoise.</p> <p>Compléter le manuscrit de <b>La toponymie des Algonquins</b>.</p> <p><b>Activités nationales et internationales</b></p> <p>Participer à la réunion annuelle du Comité permanent canadien des noms géographiques (Ottawa) et aux événements entourant le centenaire de cet organisme pour promouvoir et faire respecter les particularités québécoises de la toponymie.</p> <p>Assurer la réalisation des projets découlant de l'entente intervenue entre la Commission nationale de toponymie de France et la Commission de toponymie du Québec.</p>

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p>Accueil de 3 représentants de la France (suivi de projets toponymiques dans le cadre du protocole signé en 1994).</p> <p>Participation à la 18<sup>e</sup> session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques et promotion du projet de création d'une Division francophone au sein dudit Groupe.</p>	<p>À l'exemple de ce qui se fait depuis 30 ans, participer par une présence au sein de la délégation canadienne aux Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques et aux réunions du Groupe d'experts dans la Division régionale romano-hellénique et dans la future Division linguistique francophone qui devrait être créée lors de la 7<sup>e</sup> Conférence prévue à Téhéran, en septembre prochain.</p>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**ÉLÉMENT 03 - CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**Crédits par supercatégories (en K\$)**

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	1 152,8	(76,9)	(6,3)	1 229,7
2. Fonctionnement	830,1	(52,1)	(5,9)	882,2
3. Capital	8,0	0,0	0,0	8,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	10,0	0,0	0,0	10,0
5. Prêts, placements et avances	1,0	0,0	0,0	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>2 001,9</b>	<b>(129,0)</b>	<b>(6,1)</b>	<b>2 130,9</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	MS
- Réduction des coûts de main-d'oeuvre 1996-1997 et 1997-1998 et rationalisation des dépenses de fonctionnement	(0,2)
- Réaménagement des crédits	0,1



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**ÉLÉMENT 03 - CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**Rétrospective et prospective**

<b>Rétrospective 1996-1997</b>	<b>Prospective 1997-1998</b>
<b>Points saillants</b>	<b>Points saillants</b>
<p><b>Avis ou mémoires du Conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'arrivée des inforoutes : occasion pour un nouvel essor du français. Mémoire déposé à la Commission parlementaire de la culture sur les inforoutes.</li> <li>- S'engager dans la nouvelle phase de la politique linguistique. Mémoire présenté à la Commission parlementaire chargée de procéder à la mise à jour de la politique linguistique québécoise.</li> <li>- Participation aux États généraux sur l'Éducation, audiences régionales à Montréal et audiences nationales.</li> </ul> <p><b>Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évolution récente de la jurisprudence de la Cour suprême du Canada sur les limitations de l'affichage public. Opinion juridique demandée à José Woehrling, Université de Montréal.</li> <li>- Séminaire Politique linguistique et création culturelle. Le 10 juillet 1996, dans le cadre de la rencontre Québec-Catalogne.</li> <li>- Indicateur langue d'usage public, projet ILUP. Mise en place de l'enquête (mars-juin 1997). Comité directeur formé des directeurs de la recherche du CLF, OLF, SPL, MRCI et MEQ.</li> <li>- La réussite en français dans le contexte scolaire montréalais. Étude de Mireille Levesque.</li> <li>- Concentration résidentielle des groupes linguistiques dans la région de Montréal. Étude de Michel Paillé.</li> <li>- L'évolution de la situation du français langue d'affichage à Montréal, 1995 et 1996. Étude de Jacques Maurais et Daniel Monnier avec la collaboration de l'OLF.</li> <li>- Étude sur les outils d'aide à la rédaction technique demandée à la CÉVEIL.</li> <li>- Groupe d'étude sur le plurilinguisme et la diversité culturelle mis en place pour préparer la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes. Pierre Georgeault.</li> <li>- La qualité de la langue. Mise à jour du diagnostic et rédaction d'un avis sous la responsabilité de Jacques Maurais.</li> <li>- Concentration ethnique et usages linguistiques en milieu scolaire. Participation de Mireille Levesque à ce projet de Métropolis.</li> <li>- La présentation des produits en français et la protection des consommateurs. Mise en place d'une étude diagnostic par Daniel Monnier.</li> </ul>	<p><b>Avis ou mémoires du Conseil</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis sur la qualité de la langue.</li> </ul> <p><b>Recherche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur langue d'usage public, projet ILUP. Poursuite de l'enquête et analyse des résultats par Paul Béland. Comité directeur formé des directeurs de la recherche du CLF, OLF, SPL, MRCI et MEQ.</li> <li>- La réussite en français dans le contexte scolaire montréalais. Étude de Mireille Levesque.</li> <li>- Concentration résidentielle des groupes linguistiques dans la région de Montréal. Étude de Michel Paillé.</li> <li>- Concentration ethnique et usages linguistiques en milieu scolaire. Participation de Mireille Levesque à ce projet de Métropolis.</li> <li>- La présentation des produits en français et la protection des consommateurs. Mise en place d'une étude diagnostic par Daniel Monnier.</li> <li>- Réflexion langue civique, citoyenneté. Mise en place d'un groupe de réflexion. Michel Pagé.</li> <li>- Séminaire sur l'enseignement et la rédaction scientifique et technique et sur les outils informatiques d'aide à la rédaction. Séminaire entre les organismes de la langue européens francophones et québécois, Bruxelles, novembre 1997.</li> <li>- Préparation du Séminaire: aménager le plurilinguisme dans un contexte de mondialisation. Séminaire entre les organismes de la langue européens francophones et québécois, Québec, automne 1998.</li> </ul>

<b>Rétrospective 1996-1997</b> <b>Points saillants</b>	<b>Prospective 1997-1998</b> <b>Points saillants</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La langue du cheminement scolaire et les projets d'avenir des jeunes allophones. Collaboration à la réalisation d'un devis avec le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et le MEQ.</li></ul> <p><b>Remise de prix</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix 3-Juillet-1608.</li><li>- Remise du Prix Jules Fournier.</li></ul>	<p><b>Remise de prix</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix 3-Juillet-1608.</li><li>- Remise du Prix Jules Fournier.</li></ul>

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**ÉLÉMENT 04 - PROVISION POUR AUGMENTER TOUT CRÉDIT POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Crédits par supercatégories (en K\$)

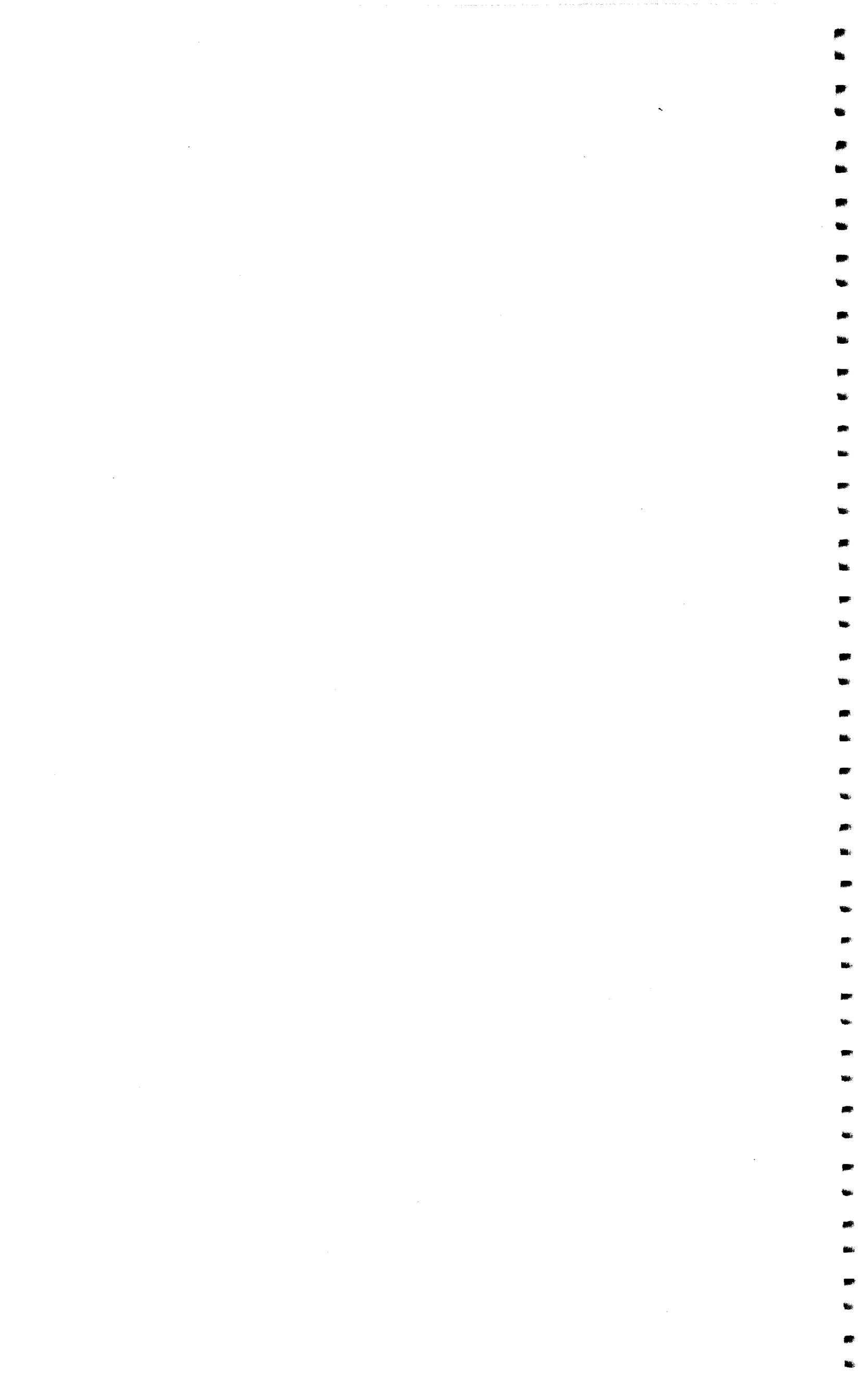
Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	1 217,5	1 217,5	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>1 217,5</b>	<b>1 217,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

**MS**

- Ajustement à la suite du discours sur le budget 1996-1997 pour la politique linguistique

1,2



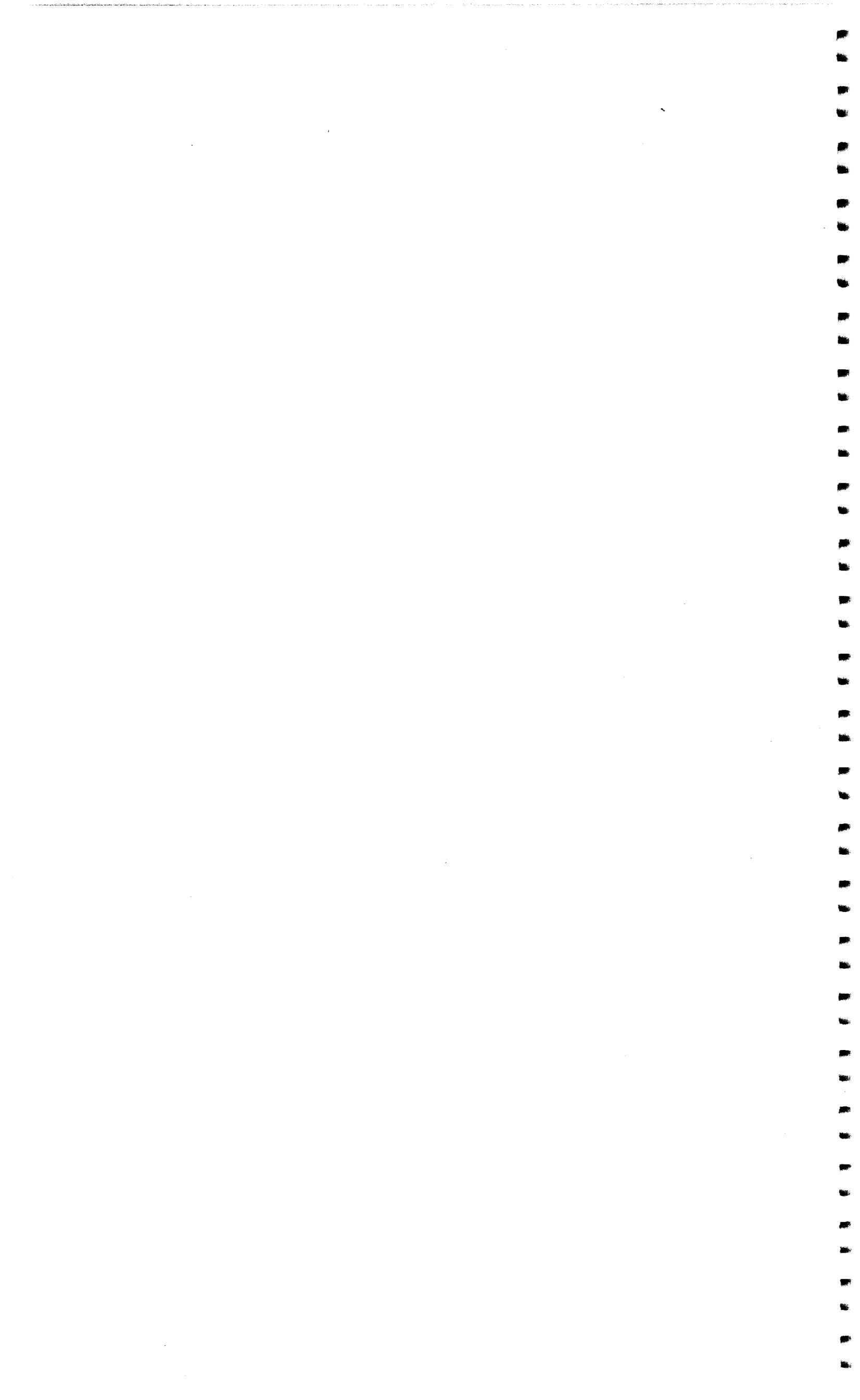
**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 05 - CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

**ÉLÉMENT 04 - PROVISION POUR AUGMENTER TOUT CRÉDIT POUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS DE PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997	Prospective 1997-1998
Points saillants	Points saillants
<p>À la suite du Bilan sur la situation de la langue française, le Conseil des ministres a approuvé la mise en oeuvre d'une série de mesures visant à promouvoir le français. En outre, à l'occasion du discours du budget 1996-1997, des crédits de 5 000 000 \$ ont été pourvus au Fonds de suppléance en vue de l'application de ces décisions. Ce recours au Fonds de suppléance pour la somme de 2 621 700 \$ a permis de réaliser, entre autres, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rétablissement du Secrétariat à la politique linguistique;</li> <li>- augmentation de 25 ETC à l'Office de la langue française;</li> <li>- transfert de crédits au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration pour bonifier et élargir la couverture de services en matière de francisation des immigrants.</li> </ul>	<p>Pour l'exercice financier 1997-1998, une provision de 1 217 500 \$ a été créée en vue de poursuivre les mesures additionnelles de francisation des clientèles relevant du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration.</p>

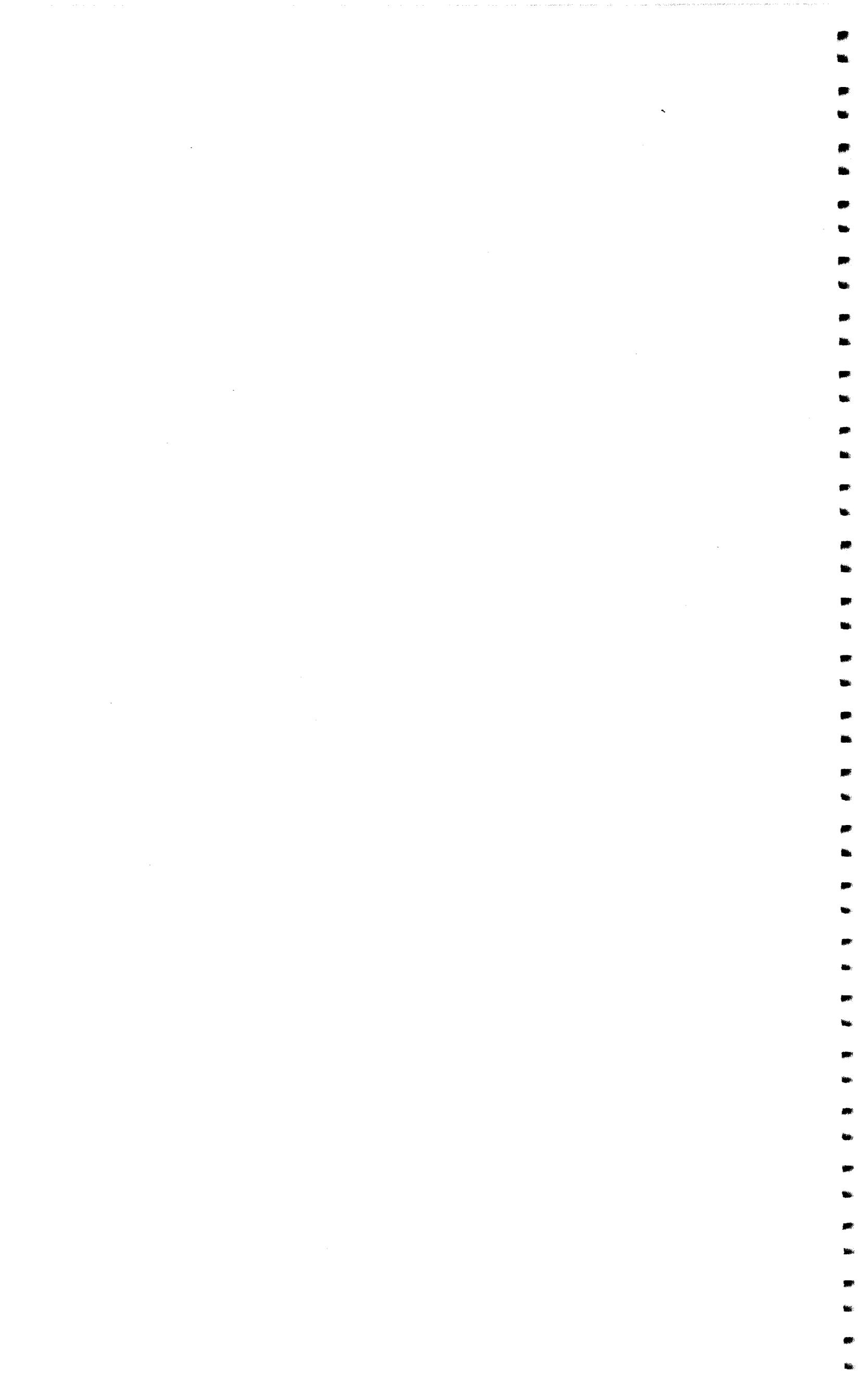


**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS****PROGRAMME 06 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION****DESCRIPTION DE LA MISSION (MANDAT)**

Le programme 06 comprend deux éléments :

- ▶ **Élément 01 :** Secrétariat de l'autoroute de l'information
- ▶ **Élément 02 :** Fonds de l'autoroute de l'information

Ce programme a pour but d'élaborer la stratégie québécoise de mise en oeuvre de l'autoroute de l'information au Québec et en coordonner l'exécution, en collaboration avec les partenaires privés et publics. Il vise également à soutenir et à accélérer les investissements d'entreprises et d'organismes québécois dans des projets visant la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information.



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 06 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

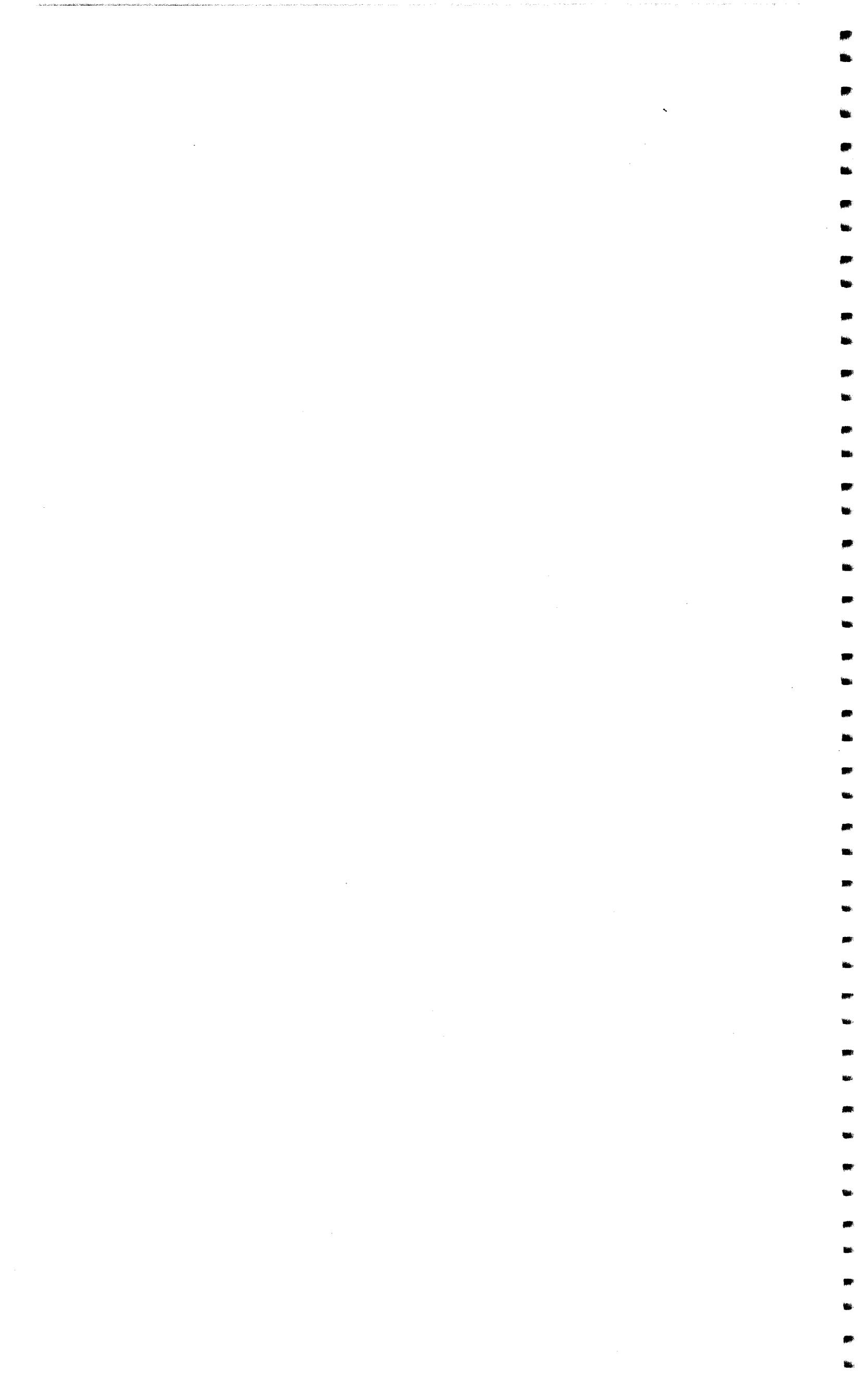
**ÉLÉMENT 01 - SECRETARIAT DE L'AUTOROUTE**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	2 100,0	481,4	29,7	1 618,6
2. Fonctionnement	835,0	97,2	13,2	737,8
3. Capital	75,0	26,2	53,7	48,8
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	0,0	0,0	0,0	0,0
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 010,0</b>	<b>604,8</b>	<b>25,1</b>	<b>2 405,2</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	<b>MS</b>
- Réaménagement des crédits selon les besoins	0,6



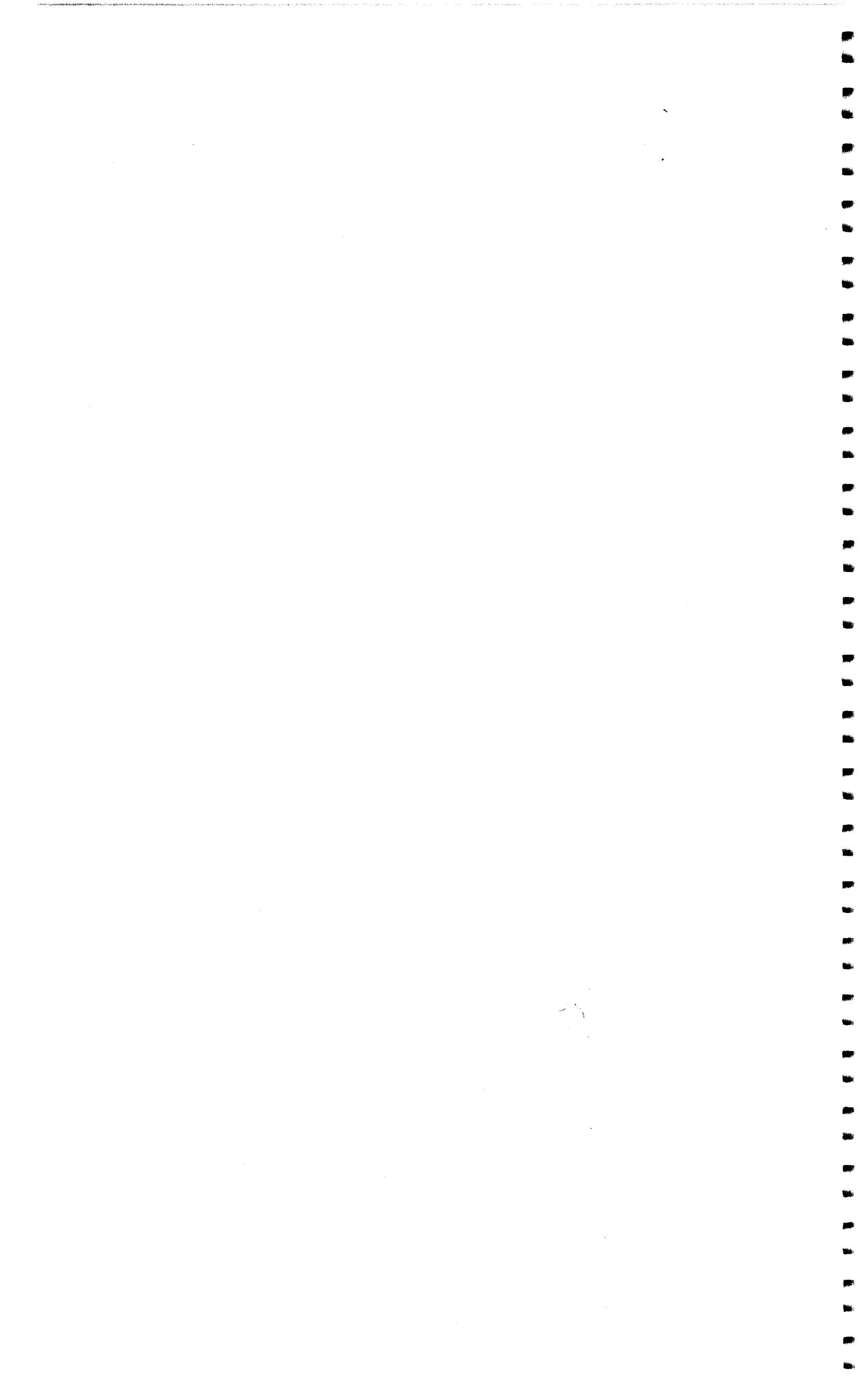
## MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

### PROGRAMME 06 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION

#### ÉLÉMENT 01 - SECRÉTARIAT DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION

##### Rétrospective et prospective

Rétrospective 1996-1997 Points saillants	Prospective 1997-1998 Points saillants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mandat du Secrétariat de l'autoroute de l'information (SAI) consiste à élaborer une stratégie québécoise de mise en oeuvre de l'autoroute de l'information et à en coordonner l'exécution en collaboration avec les partenaires privés et publics.</li> <li>- À cette fin, le Secrétariat a proposé au Conseil des ministres un document de travail intitulé «Vers une stratégie de mise en oeuvre de l'autoroute de l'information». Ce document établit les objectifs visés, les principes à respecter et 30 cibles à atteindre sur un horizon de trois à cinq ans. Il propose également des moyens d'action et une démarche pour concrétiser les cibles retenues en vue de favoriser le déploiement de l'autoroute de l'information au Québec. Le Conseil des ministres a adopté le document le 24 janvier 1996.</li> <li>- Parmi ces cibles, le SAI a pris la responsabilité de produire un document de référence sur «l'existence de mécanismes sécuritaires et universels d'accès aux réseaux et services pour tous les citoyens» (évitant la multiplication indue de cartes) (cible 28). Ce document de réflexion a été déposé lors d'une présentation du SAI à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale portant sur «Les cartes d'identité et la protection de la vie privée».</li> <li>- Par ailleurs, les ministères et organismes publics ont été invités à préparer un plan d'action. Ces plans d'action, ainsi que les résultats de consultations menées par le Secrétariat de l'autoroute de l'information, seront intégrés dans une stratégie québécoise de l'autoroute de l'information.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Secrétariat de l'autoroute de l'information jouera un rôle d'animation, de coordination et de support, principalement pour les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>· rendre publique la stratégie de la mise en oeuvre de l'autoroute de l'information;</li> <li>· rencontre à Montréal des ministres francophones chargés des inforoutes, du 19 au 21 mai 1997;</li> <li>· conférence des ministres responsables de l'autoroute de l'information au Canada, à la fin de juin 1997;</li> <li>· collaboration au Carrefour international des services électroniques multimédias (CISEM) pour l'élaboration d'un plan d'action;</li> <li>· collaboration aux orientations du site Internet du gouvernement du Québec;</li> <li>· formation inforoutière de la haute fonction publique;</li> <li>· production des fiches techniques sur les nouvelles technologies de l'information et des communications;</li> <li>· publication d'un bulletin d'information externe du SAI.</li> </ul> </li> </ul>



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 06 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

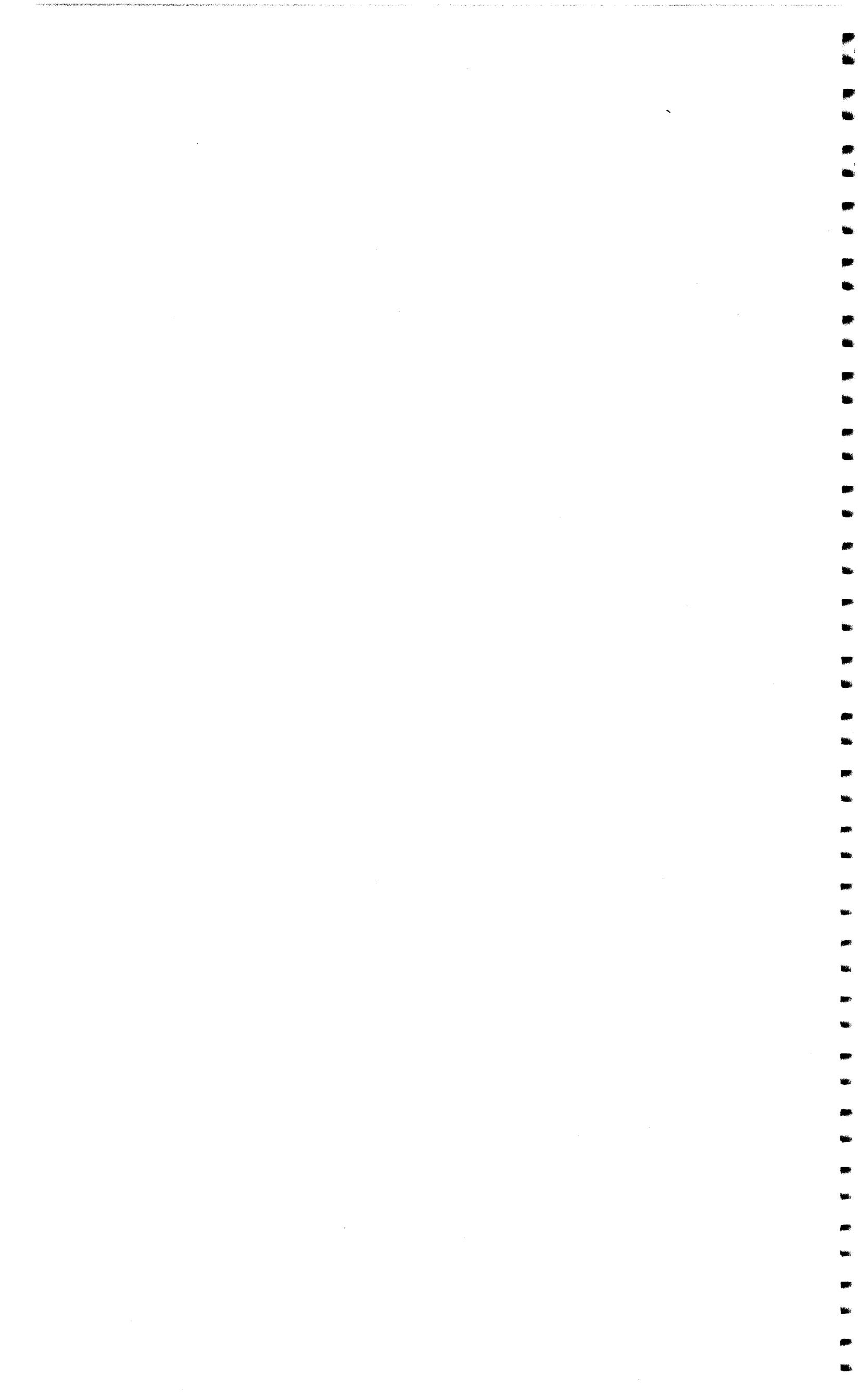
**ÉLÉMENT 02 - FONDS DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

Crédits par supercatégories (en K\$)

Supercatégorie	1997-1998 Crédits	Variation		1996-1997 Crédits modifiés
		Montant	%	
1. Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
2. Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
3. Capital	0,0	0,0	0,0	0,0
4. Transfert :				
- Rémunération	0,0	0,0	0,0	0,0
- Fonctionnement	0,0	0,0	0,0	0,0
- Capital	5 000,0	0,0	0,0	5 000,0
- Intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0
- Support	9 874,2	(10 226,2)	(50,9)	20 100,4
5. Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
6. Créances douteuses	1 200,0	0,0	0,0	1 200,0
<b>TOTAL</b>	<b>16 074,2</b>	<b>(10 226,2)</b>	<b>(38,9)</b>	<b>26 300,4</b>

**Explications des variations - crédits 1997-1998 vs crédits modifiés 1996-1997 :**

	MS
- Ajustement en fonction du calendrier des déboursés prévu pour les fonds I et II	(9,0)
- Réaménagements ministériels	(1,2)



**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**

**PROGRAMME 06 - AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

**ÉLÉMENT 02 - FONDS DE L'AUTOROUTE DE L'INFORMATION**

**Rétrospective et prospective**

<p align="center"><b>Rétrospective 1996-1997</b></p> <p align="center"><b>Points saillants</b></p>	<p align="center"><b>Prospective 1997-1998</b></p> <p align="center"><b>Points saillants</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Secrétariat de l'autoroute de l'information gère également le Fonds de l'autoroute de l'information. Le concours 1996 du FAI comprenait trois volets : le programme principal, le programme pour projets spéciaux et le programme pour le soutien à la production québécoise de contenus multimédias francophones gérés par la SODEC. Soixante-cinq projets ont été acceptés en regard des 362 dossiers reçus.               <ul style="list-style-type: none"> <li>· 55 projets ont été retenus dans le programme principal, totalisant des subventions de 8 M\$;</li> <li>· 5 projets spéciaux ont été sélectionnés, totalisant 1 M\$;</li> <li>· 5 projets de production de titres multimédias ont été retenus, totalisant 335 750 \$.</li> </ul> </li> <li>- De plus, les projets de la Phase I se sont poursuivis et ont généré des déboursés d'environ 11,7 M\$.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le FAI gèrera deux concours en 1997 (mai et octobre) qui lui permettront d'engager 9 M\$ en nouvelles subventions et 10 M\$ en garanties de prêt. Les déboursés résultant de ces concours seront de l'ordre de 1,5 M\$ pour cet exercice financier. La SODEC versera également 1 M\$ à titre de subvention pour le soutien à la production québécoise de contenus multimédias francophones.</li> <li>- De plus, les modalités reliées à l'attribution et à la gestion de l'aide sous forme de garanties de prêt seront révisées et optimisées pour mieux répondre aux besoins de la clientèle visée.</li> </ul>

